Le chalet combloran

Étude d'une transformation sur la période 1965-2005

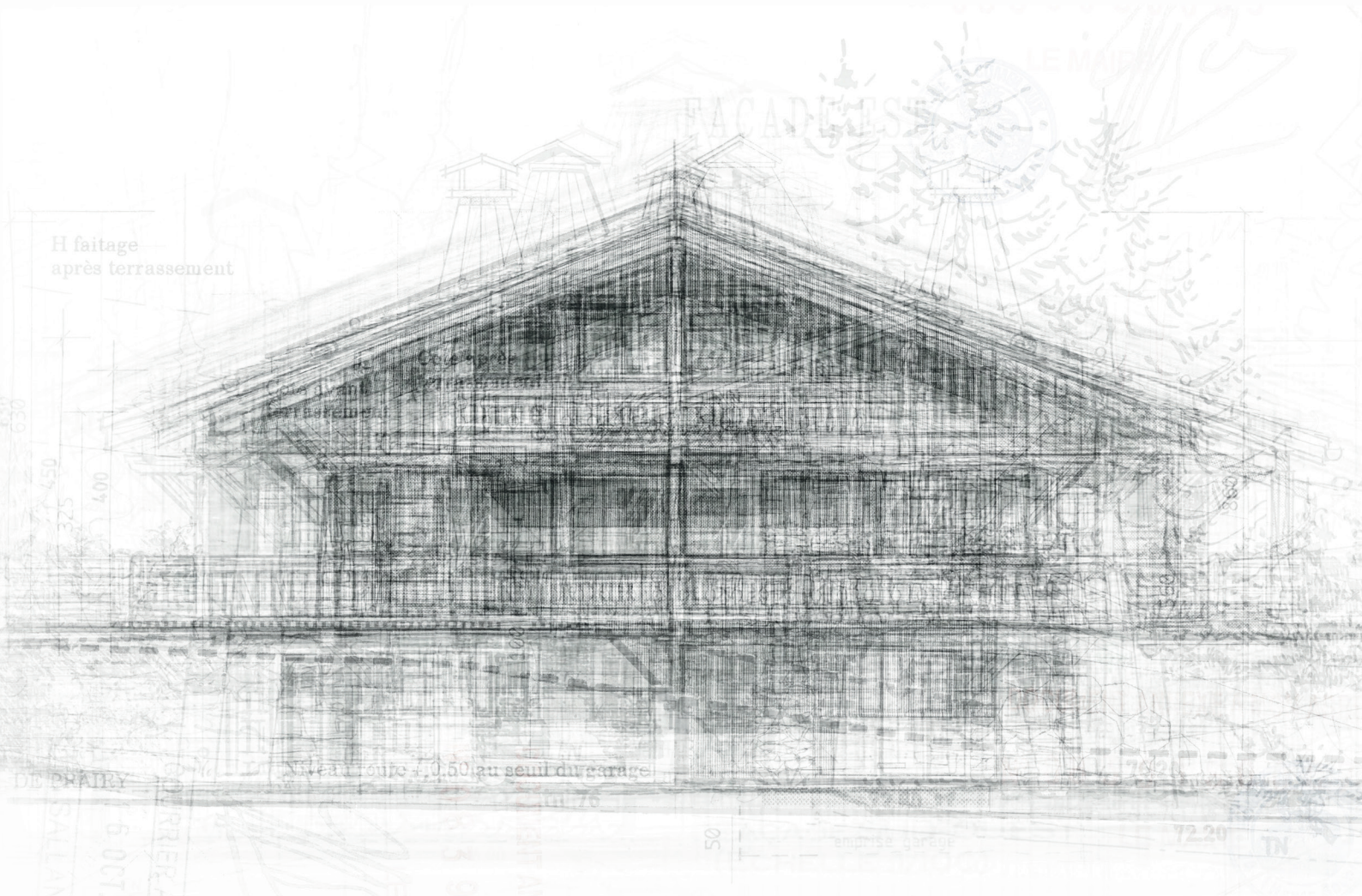

ÉCOLE NATIONALE SUPÉRIEURE D'ARCHITECTURE LYON

ÉTUDIANT(S) **EMONET Samuel**

TITRE *Le chalet combloran*

UNIT E0932 - MÉMOIRE - MÉMOIRE D'INITIATION A LA RECHERCHE

RESP. DUFIEUX P.

DE. MEM RODRIGUEZ-TOME D.

DE. PFE DUGAVE C.

ENCADREMENT

MASTER ARCH | SEM 20-21 | Promo

SRC AHD

© ENSAL

Je souhaite tout d'abord remercier la directrice de ce mémoire, Mme Denyse Rodriguez-Tomé. Son aide avisée et experte dans le domaine est fondatrice et a permis d'enrichir mes intuitions et de les orienter vers une étude robuste. Son suivi immanquable produira, je l'espère, un document de qualité.

Je souhaite remercier le personnel de la Mairie de Combloux pour l'accueil qui m'a été réservé lors de mon stage ainsi que leur dévouement à la transmission d'informations de qualité qui m'ont été prodiguées. Je remercie tout particulièrement Mlle Cassandre Dewintre, tutrice du stage, pour son engagement rigoureux dans l'élaboration de ce travail ainsi que pour son enthousiasme à faire progresser cette étude.

Je remercie enfin mes proches pour le soutien qu'ils ont su m'apporter continuellement tout au long du Master à l'École d'Architecture de Lyon, ainsi que dans les périodes difficiles que nous avons traversées.

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Le chalet est apparu récemment dans l'histoire de l'humanité. C'est une construction issue du monde agricole montagnard remise à jour par les architectes modernes durant la création du tourisme des sports d'hiver.

L'architecture traditionnelle qui a influencé la conception du chalet et les réalisations des grands maîtres du chalet comme Henry-Jacques Le Même sont des sujets très documentés de nos jours. Le sujet de ce mémoire porte donc sur l'étude d'un corpus de chalets de Combloux sur une période de 40 ans, qui suit l'ère de "l'invention du chalet".

Grâce au grand nombre de données archivistiques recueillies en Mairie de Combloux, l'étude repose sur des fondations robustes. Par la suite, le travail d'analyse de la transformation du chalet s'appuie sur des outils d'étude comme le "gabarit". Finalement, cette étude met en exergue l'influence du commanditaire et du concepteur dans l'évolution du chalet, et son impact sur le site et dans l'imaginaire collectif.

Ce travail est aussi un support permettant de questionner l'enjeu patrimonial du chalet dans des sites subissant une pression foncière immense.

The chalet is a recent apparition in human history. This type of building derives from the highlander agricultural sector and has inspired modern architects during the beginning of winter tourism.

Traditional architecture which has inspired the design of the chalet and the buildings of the chalet-masters such as Henry-Jacques Le Même, are well studied subjects nowadays. The theme of this memoir is the corpus of chalets in Combloux during a 40-year period, following the era of the invention of the chalet.

Thanks to a great amount of collected archives in the city-hall of Combloux, this study is built on a strong foundation. The analysis of the evolution of the chalet uses tools like the "template".

To conclude, this study shows the influence of the client and the designer in the evolution of the chalet and its impact on the site and the collective imagery. This study also grants the opportunity to question the heritage of the chalet in the sites which suffer from immense land pressure.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 12

LES COMMANDITAIRES
- Portrait des commanditaires
  - L'habitant loueur 24
  - Le loueur 25
  - L'habitant 25
  - Le résident secondaire 26
- Portrait des plans de chalet
  - L'habitant loueur
  - Le loueur 30
  - L'habitant 33
  - Le résident secondaire 36

42

LES CONCEPTEURS
- Portrait des concepteurs
  - Les précurseurs 46
  - Les receveurs 49
  - Les modernisateurs 50
- Portrait des façades de chalet
  - Les précurseurs 54
  - Les receveurs 57
  - Les modernisateurs 60

L'URBAIN
- Hameaux, post agropastoralisme 66
- Remplissage depuis centre village jusqu'à la station de sport d'hiver 72
- Extension sur le reste de la commune 76

L'IMAGINAIRE
- L'imaginaire du Mont-Blanc 80
- L'imaginaire du Chalet 82
- L'expérience : Redessin sur les Gabarits de façade principale de chalet 89
- Tentative de description de l'imaginaire contemporain du chalet 94

CONCLUSION 98
BIBLIOGRAPHIE 102
ANNEXES 108

AVANT PROPOS

Ce mémoire d'initiation à la recherche rentre dans le cycle de Master de l'Ecole nationale supérieure d'Architecture de Lyon. Il portera sur l'étude des transformations du chalet combloran durant la période 1965-2005. C'est un travail qui fait suite à de précédents travaux et interrogations personnels menés sur des sujets similaires tout au long du parcours à l'école d'architecture.

En effet, le tout premier travail à l'école se prénommait « l'atelier du graniteur » et questionnait déjà l'aménagement d'une zone d'aménagement concertée sur la Commune de Combloux. L'attachement à ce territoire d'où je suis originaire et la mise en relation des apprentissages avec la réalité de ce territoire aura guidé plusieurs travaux réalisés à l'école. Le second travail directement lié à ce mémoire est un rapport d'étude, stations de sports d'hiver, des passés, un futur ; portant sur la compréhension de la gouvernance en station et du fonctionnement de la station ainsi que leurs impacts sur la conception architecturale en montagne. Le mémoire se pose en suite logique des travaux précédents et porte sur l'étude du chalet à Combloux.

Cette étude dépasse le cadre universitaire proposé par l'école et vient se lier, par un stage en mairie de Combloux, au monde professionnel. Les objectifs du stage prévoyaient un travail de typologie du bâti et une interrogation de la notion de patrimoine sur la commune. Ce mémoire a pour but de servir à l'obtention de mon diplôme à l'Ecole Nationale Supérieure d'Architecture de Lyon et de pouvoir appuyer la réalisation de documents d'urbanisme de la Mairie de Combloux.

INTRODUCTION

Le mémoire porte sur l'étude du chalet de Combloux. La commune support de cette étude est Combloux, village situé dans le massif du Mont-Blanc, situé entre Sallanches et Megève. C'est une station fonctionnant sous le modèle de la première génération des stations de sport d'hiver. La date de création de la station, si l'on se base sur la date de construction de la première remontée mécanique, est 1935. La station s'est donc formée autour d'un village existant. Le village d'époque était peu étendu mais les hameaux qui constituaient la commune se répartissaient équitablement sur le territoire. Dans chaque hameau, à minima une ferme était installée. Le Combloux s'étant construit dans le temps avant l'arrivée du tourisme est visible à travers ces anciennes fermes, l'histoire et le patrimoine y sont donc riches. Avant que l'économie touristique s'implante durablement sur le territoire, c'était l'agro-pastoralisme qui produisait les principales ressources à Combloux.
Avec les stations de première génération vient la question du rapport patrimoniale entre les constructions édifiées avant l'arrivée du tourisme et les nouvelles constructions. Les nouvelles constructions sont à Combloux, dans l'ensemble, ce que l'on appelle des chalets. Le chalet est défini collectivement comme étant l'habitation des Alpes, construite en bois, souvent ornée de balcons abrités par un toit à deux pentes, faisant saillie mais aussi comme une maison de plaisance dans le style des chalets montagnards[1].

Le tourisme a transformé très récemment et en peu de temps le village de Combloux. Les loisirs et le tourisme sont des pratiques très récentes pour l'Homme, elles naissent à la fin du XVIIIe siècle pour les premières avec ce que les historiens nomment depuis les années soixante, le Grand Tour[2]. Il s'agit d'un grand voyage vers l'Italie et la Méditerranée en passant par la France effectué par les jeunesses aristocrates anglo-saxonnes[3]. Ce mouvement est bientôt nommé le tourisme (ces jeunes faisant des Tours étant donc des touristes) et il prend de l'ampleur avec l'apparition de grandes agences de voyage comme Thomas Cook en 1841, qui promeuvent ces nouvelles pratiques.
Ce sont les Britanniques, relayés plus tard par les grandes expositions universelles puis finalement le chemin de fer qui amènent à l'ère mo-

1 Chalet, définition Trésor de la Langue Française informatisée, URL : http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=3442648920; , consulté le 19-02-21

2 Black, Jeremy, T*he British abroad. The Grand Tour in the Eighteenth century*, Stroud / New York, Allan Sutton / St. Martin's Press, 1992.

3 Picon-Lefebvre Virginie, *La fabrique du bonheur*, Marseille, Editions Parenthèses, 2019.

derne le tourisme. On parle alors de tourisme comme l'activité d'une personne qui voyage pour son agrément, visite une région, un pays, un continent autre que le sien, pour satisfaire sa curiosité, son goût de l'aventure et de la découverte, son désir d'enrichir son expérience et sa culture[4]. Vient en premier le tourisme estival et les stations balnéaires qui les accompagnent. L'économie de l'agrément et l'architecture du loisir s'ancre dans nos sociétés actuelles. Ce sont véritablement les actions étatiques qui ont débridé le tourisme et l'ont inscrit dans l'ère du tourisme de masse, notamment en France avec l'institution des congés payés par le gouvernement du Front Populaire en 1936[5].

Le tourisme hivernal est un peu plus tardif. On peut noter que la saison hivernale fut inventée à St-Moritz en Suisse en 1865 lorsque des hôteliers invitèrent les touristes à revenir l'hiver pour assister à un hiver aux antipodes de ceux qu'ils connaissent. En Europe, c'est l'alpinisme qui amène d'abord les touristes vers les montagnes. Cependant l'alpinisme se pratique lui aussi à la belle saison, l'été. La naissance du tourisme d'hiver et des stations associées se fait au début du XXe siècle sous l'impulsion de riches villégiateurs comme la Baronne de Rothschild à Megève. Les premiers Jeux Olympiques d'hiver organisés à Chamonix en 1924 font grand succès et apportent une renommée grandissante autour des pratiques sportives hivernales. Le ski s'inscrit les mœurs grâce au Club Alpin Français et aux Touring Club notamment.

La station de sport d'hiver est décrite comme étant le lieu où l'on séjourne pour des soins ou pour des loisirs. […] Les stations trouvent d'autres appellations comme station d'alpinisme, station hivernale ou encore station de montagne. La station de sport d'hiver, plus couramment appelée station de ski, est un type de station touristique, aménagé pour la pratique des sports d'hiver[6]. La station de sport d'hiver est liée au ski et au tourisme dans son aménagement. Malgré leur récente histoire, les stations et leur aménagement ont fortement été étudiés[7]. C'est vraiment dans l'entre-deux guerre que les stations vont se construire. On attribut la première saison d'hiver de Megève à 1919-1920. Un véritable essor s'entame dans les années 1930, les stations s'équipent peu à peu de remontées mécaniques et d'infrastructures pour accueillir les touristes.

4 Tourisme, Définition, Trésor de la Langue Française information, consulté le 06 Juillet 2020. URL: http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/advanced.exe?8;s=1336949955;

5 Loi du 20 juin 1936. Lagrange, Lydie, « CONGÉS PAYÉS », Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 23 juin 2020. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/conges-payes/

6 Station, Définition, Trésor de la Langue Française information, consulté le 06 Juillet 2020. URL : http://stella.atilf.fr/Dendien/scripts/tlfiv5/visusel.exe?32;s=952581315;r=2;nat=;sol=4;

7 Préau Pierre. *Essai d'une typologie des stations de sports d'hiver dans les Alpes du Nord*. In: Revue de géographie alpine, tome 56, n°1, 1968. pp. 127-140.

On parle de quatre générations[8] de station en France et pouvoir les nommer permet de préciser le champ général. Chronologiquement, les stations de première génération sont construites au début du XXe siècle[9]. Elles se développent autour de villages existants situés en moyenne montagne (altitude autour des 1100m) et sont synonymes du passage d'une économie agro-pastorale à celle du tourisme. L'architecture de ces stations se caractérise souvent par la reprise de l'esthétique traditionnelle des bâtiments existants. On distingue les stations de deuxième génération comme étant ex-nihilo, construites à partir de rien. Ces stations sont installées à plus haute altitude (entre 1600 et 1800m) sur des sites favorables à l'enneigement et à l'ensoleillement. Quant aux stations de troisième génération, elles naissent grâce à l'action étatique de l'époque : le Plan Neige, à partir de 1964[10] pour des stations de haute altitude ultra fonctionnelles à urbanisme vertical capable d'attirer les devises étrangères. Pour terminer, les stations de quatrième génération semblent être un retour en arrière. Ces stations sont de moindre échelle et on y recherche une esthétique considérée comme plus traditionnelle, ainsi que les valeurs qui lui sont attachées.

8 Franck Delorme, « Du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne », In Situ [En ligne], 24 | 2014, mis en ligne le 22 juillet 2014, consulté le 03 juillet 2020. URL : http://journals.openedition.org/insitu/11243 ; DOI : https://doi.org/10.4000/insitu.11243

9 Balseinte Raymond. *Les stations de sports d'hiver en France*. In: Revue de géographie alpine, tome 46, n°1, 1958. pp. 129-180.

10 Géoconfluences, « Plan Neige », Dgesco - ENS de Lyon, consulté le 23 juin 2020, URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/plan-neige

DATES DE CRÉATION DES PRINCIPALES STATIONS FRANÇAISES

source : association françaises des maires des stations françaises

- 1901 Chamonix
- 1905 St Pierre de Chartreuse
- 1906 Villard-de-Lans
- 1907 Le Mont Dore
- 1908 Gerardmer
- 1910 Beuil
- 1912 Samoens
- 1913 Megève
- 1921 Font-Romeu
- 1925 Combloux
- 1926 La Clusaz
- 1930 Les Contamines, Autrans
- 1931 Le Markstein, Morzine
- 1934 Val d'Isère, La Sauze, Abriès
- 1936 Vailoire, Araches les Carroz, Les Gets, Les Houches, Saint Gervais, Alpe d'huez, Auron, Montgenèvre, Allos
- 1937 N. D. de Bellecombe, Pralognan, La Toussuire
- 1938 Méribel
- 1939 La Morte/Alpe du G rand Serre
- 1941 Serre-Chevalier
- 1945 Peisey-Nancroix
- 1946 Courchevel, Chatel, Grand Bornand, Les Deux Alpes
- 1947 Arèches
- 1948 La Mongie
- 1950 Crest Voland
- 1951 St François Longchamps
- 1952 Thollon les Mémises, Chamrousse
- 1955 Méaudre, Mijoux-Lélex, St Maurice sur Moselle
- 1956 Flumet, Collet d'Allevard, Ax les Thermes
- 1957 Tignes, Saint Lary
- 1959 Morillon, La Bresse
- 1960 La Rosiére, La Chapelle d'Abondance
- 1961 La Plagne, Pra-Loup, Vars, Super-Besse, Ventron
- 1962 Orcieres
- 1963 Les Saisies
- 1964 Les Ménuires
- 1965 Les Aillons, Gresse-en-Vercors
- 1966 Superdévoluy
- 1967 Le Corbier, Avoriaz, Flaine, Gourette, Peyragudes, Super-Lioran
- 1968 Les Arcs, Bonneval-sur-Arc, Val Cenis, Puy Saint- Vincent
- 1969 Praz sur Arly
- 1970 Aussois, Auris, Risoul
- 1971 La Norma, Les Sept Laux, Isola 2000, Les Orres, Piau-Engaly, Le Bonhomme
- 1972 Bessans, Val Thorens
- 1974 Valmeinier, Luz-Ardiden
- 1075 Les Karellis, Lans-en- Vercors, Cauterets
- 1976 Valmorel, La Joue du Loup
- 1983 Val Fréjus

Considérons ce sujet comme un triangle encadré par trois grands axes. Le chalet combloran construit entre 1965 et 2005 constitue le contenant du triangle et ce que j'étudie ; ses trois côtés qui le bordent, le définissent et le nourrissent. Ces thèmes sont les suivants : le patrimoine, la station de sport d'hiver et Combloux. Je vois ces thèmes comme étant transversaux, bien étudiés et fondateurs de mon sujet.

Tout d'abord, ces thèmes méritent d'être définis correctement, ce qui fera l'objet d'une partie par la suite. Ici, le seul regard de comment ce sujet à été étudié par d'autres est d'intérêt ainsi qu'une brève présentation de sources.

En ce qui concerne le patrimoine, un grand nombre de documents de tous genres ont été réalisés. Ce mémoire se fondera principalement sur l'étude réalisée par Bernard Duprat et Michel Paulin portant sur les types de *l'architecture traditionnelle des Alpes du nord : maisons et chalets du massif des Bornes*. Cette recherche publiée en 1989 par l'Ecole d'Architecture de Lyon permet d'entamer le sujet du chalet par l'étude du bâti traditionnel, première inspiration pour la conception de chalet. De plus ce travail introduit la notion de type et de modèle, qui sera importante pour la suite de ce mémoire. La proximité géographique entre le massif des Bornes et celui du Mont-Blanc donne à cette étude toute la pertinence comme choix fondateur. Pour ce thème du patrimoine, d'autres ouvrages seront mobilisés, permettant de mieux cercler le sujet comme l'ouvrage *Architecture et qualité des lieux en montagne, Cordon, Megève, Flaine : contribution de l'architecture à la définition du concept de montagnité* de Jean-Paul Brusson ou encore *L'architecture rurale française : Savoie* de Henri Raulin.

Choisir la station de sport d'hiver comme délimitation permet d'inclure l'environnement dans lequel s'insère le chalet, et que j'ai exploré à travers le travail antérieur du rapport d'étude sur la *gouvernance en station de sport d'hiver.* Cet univers nécessite d'être entendu pour que la richesse qui lui est propre soit appréciable et serve à l'étude du chalet combloran. Nous nous appuierons sur plusieurs ouvrages comme les actes du colloque *Stations de montagne, vers quelle gouvernance*[11] ? qui dégagent énormément le thème de la gouvernance. D'autres ouvrages comme celui de Michèle Prax sur Megève[12] seront de forte utilités pour aborder le sujet de l'urbanisme des stations de première génération. De plus, le site internet de l'École d'architecture de Grenoble, *Stations de sports d'hiver | Architecture de montagne, urbanisme de montagne* est une précieuse ressource portant sur plusieurs stations et ayant un regard résolument architectural sur le sujet urbain et architectural.

Combloux constitue un objet de recherche premier. Aucun document exhaustif portant sur le

11 Gaymard, Hervé, *Stations de montagne, vers quelle gouvernance ?* actes de la conférence-débat du 30 avril 2004 à l'université de Savoie, Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne ; Institut de la montagne (Chambéry), Chambéry, Éd. Comp'act, 2004.

12 Prax, Michelle, *La première station de sports d'hiver française : Megève (Haute Savoie) : étude de cas d'une forme d'urbanisation du XX° siècle*, Association grenobloise pour la recherche architecturale, 1985

sujet du chalet contemporain combloran n'a été détecté.

Des ouvrages sur les chalets existent, les plus courants sont les magazines de décoration de chalet. Cette thématique de la décoration, portant sur l'esthétisme et l'imaginaire chalet reflète bien la majorité des ouvrages portant sur le thème du chalet. Bien nombreux sont les articles et ouvrages traitant du chalet comme simple objet que l'on juge à son esthétique. En revanche, nous nous appuierons sur des recherches universitaires comme celle de Françoise Very et Jacques Gubler, *Les Alpes : Architectures*[13], ou bien la thèse de Mélanie Manin portant sur Henry Jacques Le Même[14], père du chalet mégevan, qui donne accès à des données et réflexions plus profondes sur le thème du chalet. Néanmoins le travail réalisé par le biais de ce mémoire vise à recenser, dévoiler et mettre en lumière le patrimoine combloran.

La constitution du corpus qui servira à l'étude a fait l'objet d'une attention particulière. En effet, d'une part, c'est un corpus de plus d'une centaine de dossier de permis de construire et d'autre part, il ne représente que moins de 20 % de l'échantillon total appréhendé. Grâce au stage effectué aux services d'urbanisme de Combloux, l'accès aux archives était garanti et permet au mémoire de s'appuyer sur une robustes base. Le classement des archives débute avec des dossiers datant de 1965, c'est la limite basse de la période étudiée. Pour définir la limite haute de la période, nous prendrons de la distance avec le présent et arrêterons l'étude en 2005. Ces notions distanciations et d'engagement proviennent des travaux de Norbert Elias, sociologue allemand[15]. La mise à distance permet d'avoir un regard sur des bâtiments construits et ayant vécus quelques années au minimum dans l'environnement de Combloux. Cette période de 40 ans donne accès à plus d'un millier de dossier de permis de construire. L'enjeu est ici, comment constituer un corpus lorsqu'on a accès à tant de données. Le corpus est une sélection de dossier et pour qu'il soit robuste, il doit être qualitatif et représentatif de l'échantillon total. De cette manière, le choix des dossiers s'est avéré être une phase majeure du travail. La sélection de dossiers sur lesquels s'appuiera l'étude est composé de trois critères. Le dossier doit être inscrit sous la dénomination « chalet » dans le registre des permis. Il doit être de qualité et exhaustif. Autrement dit, les documents le constituant sont lisibles et permettent l'étude ; et on y retrouve tous les documents nécessaires

13 Véry, Françoise, Jacques Gubler, et al., *Les Alpes : architectures*, Bureau de la recherche architecturale BRA, Ecole d'architecture de Grenoble, 1988.

14 Manin, Mélanie, *Du type au prototype : outils et processus de conception du projet architectural élaborés par Henry Jacques Le Même (1897-1997)*, sous la direction de Catherine Maumi, Thèse de doctorat en Architecture, ENSA Grenoble, Université de Grenoble, 2014.

15 Norbert Elias (trad. de l'allemand), *Engagement et distanciation : contributions à la sociologie de la connaissance,* Paris, Fayard, 1993, 259 p. (ISBN 2-266-06576-9), postface de l'éditeur, p. 255

à la compréhension du bâtiment (plan de situation, plan masse, plans de niveau, coupe, élévations et documents écrits comme des descriptifs du projet, de la construction et estimations des coûts). En plus de cela, nous retiendrons seulement entre 10 et 20 % du nombre total de permis de construire déposés. Se restreindre au dépôt de permis de construire de chalet nous permet de circoncire l'étude au seul objet d'intérêt : le chalet. Le deuxième point concernant la qualité et l'exhaustivité du dossier permet de construire un corpus fiable qui permettra une analyse fine des documents graphiques. Enfin garder une diversité de concepteur est essentiel pour que l'échantillon soit représentatif de la réalité et que l'étude ne s'apparente pas à une monographie d'un concepteur. De plus, établir ces critères doit permet d'échapper au biais de subjectivité lors de la sélection des dossiers.

Nous avons pu, grâce à cette méthode, obtenir un corpus de 105 dossiers de permis de construire qui, bien évidemment, ont été déposé tout au long de la période d'étude ; nous permettant ainsi d'analyser la transformation du chalet. Les 105 dossiers retenus représente 17,5 % des 600 dossiers de permis de chalet accordés sur ces quarante ans.

Nous ne décrirons pas ni ici ni plus tard tous les projets uns à uns, néanmoins, lorsque que nous nous appuierons sur un dossier en particulier, nous utiliserons la nomenclature des archives. Tout d'abord, la mairie de Combloux enregistre les dossiers dans un registre. Ce registre recueil pour chaque dossier : n° ordre ; date de dépôt en mairie ; nom et adresse du pétitionnaire ; nature de la construction ; lieu-dit, secteur, n° parcellaire ; avis du maire ; date d'envoi à la direction de la construction ; date de l'arrêté de l'autorisation de construire ; n° du permis de construire ; période d'affichage ; date du commencement des travaux ; date d'achèvement des travaux ; date de délivrance du certificat de conformité ; visa des services du cadastre ; visa des contributions ; observation. Le numéro d'ordre nous permettra de désigner le dossier précisément tout au long de l'analyse. Ce numéro est composé de la manière suivante : numéro d'enregistrement au cours de l'année suivit de l'année d'enregistrement, par exemple le 18ème dossier déposé durant l'année 1968 se nommera 18_68 ou 18_1968.

Le dépouillement de près d'un millier de dossier de permis de construire est d'un grand intérêt pour un jeune étudiant en architecture. Tout d'abord, cela permet de s'immerger dans le sujet sans pour autant chercher à trouver des réponses aux questions préliminaires. C'est une manière d'élargir les possibles de l'étude et de réajuster les premières hypothèses voire même de les confirmer à première vue.

Pour un architecte, dépouiller ces documents d'archive permet de remettre la main sur des méthodes de travail d'un autre temps et les enjeux qu'elles soulèvent. Sur la période de 40 ans, l'architecte s'est vu passer du dessin à la main de l'entièreté des documents qu'il produit ; à un dessin informatisé et automatisé par les logiciels de conception. La présentation des permis de construire a, elle aussi, beaucoup changé avec le temps. Nous retrouvions de grandes

planches graphiques, dont la composition des éléments de représentation architecturale entre eux permet une lecture et une compréhension du bâtiment très aisées. Avec le temps, ce sont les dossiers de format A3 produit comme des catalogues de présentation qui sont devenus la norme. Ce sont des transformations qui sont significatives et qui me questionne, architecte en devenir.

La construction de ce mémoire s'est réalisée en quatre grandes phases sur une année et demie. Le début de la première année de master fut la période où le choix du sujet d'étude s'est dessiné. Tout d'abord par l'évocation de grands thèmes généraux et des envies qui y sont liées. De plus, la teinte apportée par le domaine d'étude Architecture, Héritage et Durabilité donna une forte orientation patrimoniale à la recherche. La question préliminaire qui à permis l'entame de cette recherche était la suivante : quels bâtiment conserverons-nous lorsque que les terres constructibles disparaîtront à Combloux.

Après avoir affiné le sujet, ce qui mena à l'obtention d'un stage aux services d'urbanisme de la maire de Combloux, la deuxième phase fut entamée. Le stage donnant l'accès aux archives municipales à permit la réalisation de la phase de collecte de données nécessaires à la recherche. Cette phase fut dense d'une part, par la longue consultation des documents, et d'autre part par la collecte physique et digitale des données, tout aussi chronophage. C'est une période qui est aussi charnière car ce fut le moment ou le corpus fut constitué, ce qui demande de l'objectivité. C'est aussi pendant cette phase que l'on forme en grande partie la bibliographie de l'étude et que l'on recherche les sources qui contextualisent la recherche, qui l'appuient et qui la nourrissent. Pour ce mémoire, comme évoqué précédemment, plusieurs ouvrages fondent le sujet, aident à former les outils d'analyse, et référencent la recherche.

La troisième phase est celle de l'analyse. Ici, l'analyse est appuyée par des outils. En complément de l'étude des dossiers de permis de construire, nous nous aiderons de documents graphiques réalisés spécialement dans le cadre de cette étude, les gabarits. Ce document qui représente le chalet moyen sur une période donnée est complété avec de l'étude statistique, ce qui permettra de dresser des portraits et de définir quelles sont les transformations subies par le chalet.

Enfin, la dernière phase est celle de la restitution de l'étude. C'est la rédaction qui va figer la recherche et la donner à lire au lecteur. En plus de la rédaction du mémoire, un travail d'illustration se met en place puisqu'il prend une part importante dans la méthode de recherche de cette étude. Il est donc nécessaire de présenter des documents graphiques lisibles et qui enrichissent la rédaction.

Ce mémoire nous permet de nous demander comment en sommes-nous arriver à la conception actuelle des chalets comblorans.
Pour répondre à cette questions, nous allons décomposer la transformation du chalet en plusieurs parties. Ces différentes parties nous permettrons d'étudier ces bouleversement au niveau de la composition intérieure du chalet puis extérieure au chalet ainsi que tous les acteurs et influences marquantes.

En premier lieu, nous porterons intérêt aux commanditaires. Ces personnes qui font construire des bâtiment et qui y projettent de futurs usages. L'expression du commanditaire se retrouvent dans la construction du plan du chalet. Nous verrons comment chaque type de commanditaire influence la composition du plan.
Les concepteurs sont les autres acteurs majeurs dans la transformation du chalet. A travers une petite contextualisation de chaque portrait de concepteur, nous verrons en quoi il transforme l'architectonique de ce bâtiment. C'est principalement à travers la façade que nous mettrons en lumière ces changements.
Par la suite, nous prendrons un peu de recul pour explorer les transformations urbaines sur la commune de Combloux durant la période étudiée. Ce sera aussi une tentative de trouver un lien spatio-temporel entre l'urbain et l'architecture du chalet.
Enfin nous terminerons en décortiquant l'image que l'on associe au chalet et ce que l'on pourrait appeler l'imaginaire. Cette image que l'on associe au mot chalet et qui s'est construite bien avant la découverte des sommets alpins. Nous prendrons ici appui sur une modeste expérience menée sur ce sujet.

Les hypothèses ayant guidées le travail préliminaire du mémoire sont les suivantes :
- Il existe toujours une filiation à Henry-Jacques Le Même dans la conception des chalets.
- La conception architecturale des chalets s'est orientée de l'invention vers la reproduction.
- Si nous considérons les stations de sports d'hiver comme des parcs à thème, le chalet est un élément de décor participant à l'imaginaire de la station.
- Il existe une pression importante de l'imaginaire sur la conception, menant à un essoufflement de l'innovation.
- Il existe un patrimoine d'intérêt à Combloux.

Ce mémoire comporte ses propres limites. C'est une étude qui porte sur un échantillon très large, et du fait de l'année et demie d'un enseignement de master accordée à ce travail, les résultats ne sont pas exhaustifs. Ce mémoire est un premier rendu d'une analyse qui aurait le potentiel d'une étude du chalet allant de l'échelle urbaine à l'échelle du détail architectural. Néanmoins, le mémoire pose les directions de l'étude et les premiers concepts. Elle permet aussi de lire une transformation du chalet combloran.
L'objectif de ce mémoire était, pour une part, de pouvoir servir de base dans l'élaboration de documents d'urbanisme. C'est un but noble, mais

lorsque l'on tente de dresser une image de cette transformation du chalet, on s'expose à une reprise littérale de cette expression. L'une des limites de cette mémoire est aussi de représenter différents états du chalet à différentes périodes qui se suivent, qui s'appuie sur la réalité mais qui ne sont en rien la réalité plurielle des chalets combloran. La recherche propose seulement des aperçus utiles à l'illustration de la réflexion développée dans cette recherche.

LES COMMANDITAIRES

Nous allons débuter cette étude en portant intérêt à l'acteur qui est le porteur d'un projet : le commanditaire, aussi nommé le maître d'ouvrage. Par définition, un commanditaire est un bailleur de fonds d'une société en commandite, qui ne participe pas à la gestion et dont la responsabilité est limitée à son apport[1]. Dans le domaine du bâtiment et de l'architecture, le commanditaire est une entité physique ou morale disposant de la propriété ou du droit d'utilisation d'un terrain, définissant le programme d'un projet : fonctions et objectifs du bâtiment et disposant d'un budget pour couvrir l'ensemble des coûts des interventions durant la durée de la réalisation complète du bâtiment : de la conception à la livraison finale du bâtiment en passant par les travaux de construction.

Nous étudierons les commanditaires en quarte temps afin de pouvoir évoquer quatre cas de maîtres d'ouvrage que l'on peut rencontrer : l'habitant logeur, le logeur, l'habitant et le résident secondaire.

L'habitant logeur :

On peut caractériser l'habitant logeur comme étant un commanditaire qui fait construire dans le même corps de bâtiment son logement principal et, à minima, un logement destiné à la location. Le logement locatif est au moins un studio et peut aller jusqu'à des logements grands pour famille nombreuse. Pour repérer les studios sur les plans des dossiers de permis de construire, on considérera le studio comme un « logement composé d'une pièce principale unique et de locaux accessoires (salle de bains, cuisine, etc.) »[2].

Selon les statistiques déclarées dans les permis de construire et recueillies dans le registre des permis de construire, les chalets dont la destination est conjointement de la location et un habitat principal, représentent 4 % de toute la production de chalets entre 1965 et 2005. Cela représente, à première vue, un taux très faible de réalisations. Si l'on prend en compte les 612 dossiers, cela représente 24-25 bâtiments.

Lorsque l'on analyse en détail les dossiers de permis de construire, ces derniers correspondent à 17,5 % de l'échantillon globale, soit 105 dossiers au total. L'étude statistique des plans de niveaux des chalets nous mène à la conclusion suivante : en réalité, bien plus de

1 Commanditaire, définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexciales, https://www.cnrtl.fr/definition/commanditaire, consulté le 19-02-21

2 Studio, définition du Larousse en ligne, https://www.larousse.fr/dictionnaires/francais, consulté le 19/01/21

chalets construits comportent des studios et on pourrait considérer les commanditaires comme des habitant loueur. Sur les 105 dossiers étudiés, la présence de studio est comptabilisé 37 fois, soit un taux d'environ 35 %. Il faut garder à l'esprit que ces constructions comportant plusieurs logements peuvent aussi être destinées seulement à la location, comme nous le verrons dans le prochain cas. Cette donnée est clairement éloignée de ce que l'on retrouve déclaré dans les dossiers de permis de construire, mais ne précise pas avec certitude la réelle destination des chalets.

Le logeur :

Ce terme correspond à un commanditaire qui fait construire un bâtiment résidentiel destiné à être loué à de futurs habitants. Ce chalet peut être composé d'un ou plusieurs logements allant du studio à de grands appartements pouvant occuper tout un niveau du chalet. On peut alors considérer ce bâtiment comme étant du logement individuel ou bien du logement collectif.

Les données collectées dans le registre des permis de construire nous permettent d'affirmer que la proportion de constructions destinées à être louées est de 1 % de l'échantillon globale, ce qui représente 6 chalets.

Dans ce cas précis, l'étude des plans des chalets ne permet pas de contre-balancer les statistiques du registre des permis de construire. Effectivement, comme pour le cas précédent, on peut constater le nombre de constructions étant composées de plus d'un logement, mais nous ne pouvons pas spéculer sur la destination réelle des logements. Nous devons nous tenir aux affirmations déclarées dans les permis de construire.

L'habitant :

Ici, le commanditaire habitant est une personne qui « occupe habituellement un lieu »[3] ou bien encore qui est « établi d'une manière habituelle dans un tel endroit »[4]. Pour l'architecture, nous traduirons l'habitant comme un commanditaire faisant construire un logement pour lui et sa famille. Nous parlons ici de logement individuel, puisque le bâtiment comporte un unique logement.

Selon les données récoltées sur quarante ans, la production de logements destinés à la résidence principale équivaut à un peu plus de la moitié de l'échantillon global. Nous avons un taux de 51 % d'habitations principales, soit 312 chalets sur les 612 construits. De nos jours, ce taux de 50 % n'a pas changé. Les statistiques de la Mairie de Combloux affiche cette proportion sur la période 2007-2018. A première vue, cette proportion semble peu élevée lorsqu'on la com-

3 Habiter, définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexciales, https://www.cnrtl.fr/definition/habiter, consulté le 20/01/21

4 Résider, définition du Centre National de Ressources Textuelles et Lexciales, https://www.cnrtl.fr/definition/r%C3%A9sider, consulté le 20/01/21

pare aux statistiques produites par l'INSEE[5]. En effet, au 1er Janvier 2019, l'INSEE relève que la France métropolitaine compte plus de 35 millions de logements dont 29 millions sont des résidences principales. On obtient alors un taux de 82 % de résidences principales sur le territoire français. La différence entre notre territoire d'étude et le territoire français marque bien là, la particularité des communes de stations de sports d'hiver et de la commune de Combloux en particulier.

Là encore, l'étude des plans des chalets ne permet pas d'affiner cette statistique. Comme nous l'avons vu avec le portrait de l'habitant logeur, environ 35 % des chalets construits comportent deux logements. Nous pouvons déduire que 65 % du reste des productions comportent un seul logement. Néanmoins, ces chalets individuels peuvent être aussi bien des logements principaux que des logements secondaires, car les plans ne l'indique pas avec certitude.

Le résidant secondaire :

Contrairement à un habitant, une résidence secondaire occupe occasionnellement un lieu ; il y est établi de manière occasionnelle. L'INSEE définit la résidence secondaire de la manière suivante : « est un logement utilisé pour des séjours de courte durée (week-ends, loisirs, ou vacances). Les logements meublés mis en location pour des séjours touristiques sont également classés en résidences secondaires »[6]. Il est aussi précisé que les logements dits occasionnels sont difficiles à différencier des résidences secondaires et qu'ils sont souvent regroupés sous le terme résidence secondaire. Nous considérerons pour ce cas, que le résident secondaire fait construire un logement individuel.

Les données enregistrées dans les permis de construire nous donnent un taux de 37 % de résidences secondaires. Ceci est la suite logique du cas précédent, le taux enregistré dans le registre des permis de construire est bien supérieur à celui enregistré par l'INSEE. En 2019 comme en 1984, l'INSEE annonce un taux de résidences secondaires en France métropolitaine de 9,9 %. Nous avons, comme le cas précédent, un écart considérable à la moyenne française. Il faut ici prendre conscience que ces territoires de montagne sont soumis à la convoitise touristique et qu'on y construit des bâtiments qui sont utilisés partiellement durant l'année (de quelques jours à quelques mois).

Comme pour le cas précédent, les plans des dossiers de permis de construire ne sont d'aucune utilité pour affiner la statistique.

5 Institut Nationale de la Statistiques et des Etudes Economiques

6 Définition Résidence secondaire, INSEE, https://www.insee.fr/fr/metadonnees/definition/c1634, consulté le 20/01/21

Il convient à présent d'illustrer chaque portrait de commanditaire par sa représentation en plan. En effet, grâce à la collecte numérique de scans des dossiers de permis de construire, nous avons entre les mains 105 dossiers qui comprennent des documents graphiques et administratifs. Le presque demi siècle étudié possède l'avantage d'avoir des dossiers de permis de construire très complets d'un point de vue de la documentation architecturale.

Comme nous l'apprenons à école, les dossiers sont présentés par des plan de situation, des plans masse, des plans de niveaux, des coupes et des élévations. On peut aussi y trouver des perspectives illustrant la future construction, des plans d'accès, de réseaux et des notices sur les matériaux de constructions employés. La liste précédente correspond à des dossiers produits dans les années 70. A cette époque, les échelles de représentation variaient beaucoup entre chaque projet, néanmoins, la présence des éléments était majoritairement assurée. La composition des dossiers de permis de construire évoluera tout au long de la période étudiée.

Dans les années 80, nous retrouvons toujours un plan de situation, un plan masse (ech. 1/1000e), un plan de servitude (ech. 1/200e), les plan de niveaux (ech. 1/100e), une coupe transversale (sens du faîtage, ech. 1/100e), quatre élévations et parfois une brève description des matériaux projetés pour la construction.

Dans les années 90, là encore, les documents présents changent. Nous trouvons toujours le plan de situation (ech. 1/25000e), le plan masse (ech. 1/1000e), le plan de servitude et une élévation de principe située (ech. 1/200), les plans de niveaux (ech. 1/100e), une coupe longitudinale (sens des courbes de niveau, ech. 1/50), les élévations (ech. 1/100) et des insertions perspectives apparaissent plus régulièrement.

Enfin, pour la dernière décennie, les années 2000, nous avons l'apparition du Cerfa n°46 0339, le formulaire de demande de permis de construire de l'époque. Le reste des documents est dans la continuité : le plan de situation (ech. 1/25000), des photographies du site avant construction, le plan masse (servitude, ech. 1/200), les plans de niveaux (ech. 1/100), une coupe transversale (sens du faîtage, ech. 1/100), les élévations, une notice descriptive du projet, des insertions et des vues perspectives de l'accès.

Avoir accès à tant de données et les recueillir digitalement fut une aubaine pour ce travail. Nous avons pu, grâce aux 105 dossiers amassés, créer des nouveaux documents utiles à la recherche.

Cet élément de travail est un gabarit[7]: il est constitué d'une vingtaine d'éléments de même type (plan, élévation, coupe). La création du gabarit passe par la superposition des éléments sur un même repère de sorte à ce qu'ils soient concentriques. Nous obtenons donc des gabarits représentant des réalités floues.

Ce type de document m'est venu à l'idée après le visionnage d'un article parlant de visage hu-

7 Annexes 1, 2, 3, 4 des Gabarits de Plans Q1b, Q2b, Q3b, Q4b et annexes 9, 10, 11, 12 des Gabarits de façade Q1, Q2, Q3, Q4.

main moyen par pays, visuels à l'appui. L'article mentionne le travail de Collin Spears. Il a représenté le « visage moyen de la femme » pour chaque pays du monde. Il a pu créer ces images grâce à un site internet développé par Lisa Debruine et Ben Jones, qui sont eux même aussi à la tête du laboratoire « face research » de l'institut de neuroscience et psychologie de l'Université de Glasgow.

Chaque visage créé contient donc un nombre élevé, non précisé, de portraits de femmes. Le résultat est sûrement plus artistique que scientifique, mais il a mis en valeur ce procédé utilisé pour créer un visage moyen.

La confrontation entre ce travail sur les visages humains et la demande effectuée par la mairie de créer une typologie du bâti a permis de construire un outil de travail similaire. Le gabarit que nous mettons en place est la superposition, selon un repère, de plan ou de façade et la transparence de ces éléments afin qu'on puisse voir tous les traits de chaque élément simultanément. Cet outil semble intéressant, puisqu'il permet de représenter une réalité : les permis de construire acceptés. Cependant, cette réalité n'est pas totalement explicite et laisse place à une nouvelle réalité : le dessin moyen d'un plan ou d'une façade de chalets sur une période donnée.

Nous avons pu produire huit gabarit selon cette méthode. Les gabarits se construisent sur une période de dix ans, ce qui représente de 30 à 23 éléments pour chaque gabarit. Quatre gabarits représentent les façades principales des quatre décennies et quatre autres représentent les plans des étages principaux des chalets sur ces quatre mêmes décennies.

Nous nous servirons ici de ces gabarits pour illustrer les portraits des commanditaires en montrant comment se traduit la demande du client dans l'architecture. Pour chaque portrait nous représenterons par un plan, l'incidence de chaque type de commanditaire. Ici, c'est la représentation par un plan de niveau qui prime, puisque la destination influe tout d'abord sur la fonction du bâtiment. Cette fonction se retrouve en premier lieu sur la composition même du plan du chalet. Nous pouvons de manière très certaine affirmer la destination d'un bâtiment en lisant son plan, mais en lisant les façades, cette déduction n'est pas certaine et peu fiable. De cette manière, dessiner un plan pour illustrer chaque commanditaire semble très cohérent. Nous pouvons nous appuyer sur les gabarits de plans des chalets ainsi que sur les statistiques issues de l'étude des plans des 105 chalets.

Cet outil d'analyse est nommé gabarit car, comme la définition de ce terme le précise[8], il peut être un modèle de grandeur réelle des contours d'une pièce de construction ou encore un appareil de mesure pour vérifier une forme ou des dimensions. Ici, dans la méthode d'analyse, le gabarit est produit d'après un « chalet moyen » et est utilisé comme outil de vérification lorsqu'on y incorpore des données statistiques pour le tester. Nous pourrions aussi percevoir le gabarit comme une silhouette à valeur nous donnant un contour qui possède des grandeurs variables.

8 Gabarit, définition du Trésor de la Langue Française informatisée, https://www.cnrtl.fr/definition/gabarit, consulté le 19-02-21

Vue sur un chalet de commanditaire loueur (dossier 37-78) dessinée sur site

L'habitant loueur :

Les réalisations issues de ce genre de commanditaire s'inscrivent dans un contexte particulier. Nous sommes entre 1965 et 1985, c'est la fin de la période des Trente Glorieuse, or le secteur de l'industrie du tourisme de montagne est en plein essor. Durant cette période, la France, sous l'impulsion de l'État (plan neige), s'équipera de nombreuses nouvelles stations de sport d'hiver. Les stations de troisième et quatrième génération voient le jour. C'est aussi l'avènement du tourisme de masse ; apprendre le ski entre dans les mœurs et se hisse à la même enseigne que l'apprentissage du vélo. Le territoire montagnard rayonne et se développe intensément durant cette période.

Très logiquement, nous retrouvons seulement des cas d'habitant-loueur dans cette période. Nous pouvons aussi expliquer cette concentration par le fait que les Lois de décentralisation de 1982 change les documents administratifs de demande de permis de construire. En effet, pré-décentralisation, lors de la demande de permis de construire, le demandeur avait une grande diversité de choix quant à la destination de la construction qu'il souhaitait réaliser. Parmi les choix possibles, nous retrouvions la location, la location meublée, la résidence principale et la résidence secondaire. Toutes ces différentes catégories disparaîtront petit à petit avec les changements législatifs relatifs à la construction.

La traduction architecturale du commanditaire se fait tout d'abord grâce au gabarit de plan Q1=65-75[9], ou l'on peut lire aisément une proportion de 2:1. Le plan est constitué de deux carrés mis côte à côte. L'orientation naturelle de cette proportion fait que le bâtiment est ouvert sur son grand côté vers la vue et le sud.

Le chalet est destiné à un habitant logeur, il doit donc contenir deux logements à minima. Nous pouvons alors nous questionner sur la surface du logement, est-elle influencée par le portrait du commanditaire ? Selon les statistiques récoltées grâce au registre des permis de construire, les chalets destinés à être habités et loués, sont d'une surface moyenne de 278m². A titre de comparaison, les chalets destinés à être résidence principale ont une surface moyenne de 158m². Nous avons ici un élément de réponse quant à la constitution des chalets construits pour le portrait habitant logeur.

Le second élément de réponse pourrait venir de la distribution. Pour ce premier quartier, l'entrée du chalet se fait à 60 % des cas au 1er niveau et à 30 % au rez-de-chaussée. Lorsque l'entrée est présente au 1er niveau, cela ne concorde pas avec la présence d'un double logement puisqu'on trouve en majorité au 1er niveau : une cuisine et un séjour avec une salle de bain et des WC (pour un taux de présence supérieur à 85 %). Pour le reste, le niveau est composé d'une à trois chambres avec des taux respectifs de présence de 30, 40 et 30 %. Cependant, lorsque que l'entrée se situe au rez-de-chaussée, soit dans 30 % des cas, cela concorde avec

9 Q1b plan + redessin

la présence d'une logement. En effet, nous retrouvons à ce niveau pour 40 % des cas des WC et une salle de bains. De même, une cuisine, un séjour et une chambre sont présents à 14, 14 et 17 % des cas. Ceci nous indique la présence d'un petit logement en rez-de-chaussée. Nous retrouvons aussi la présence de studio, mais que dans 3 % des cas.

Grâce aux données mises en valeur précédemment, nous avons déterminé la présence des pièces qui construisent le chalet de l'habitant loueur. Nous allons maintenant construire le plan du chalet en remettant les pièces sur le gabarit de plan Q1. Au premier niveau, l'escalier est en position centrale droite et ouvre sur un couloir parallèle à la grande dimension du plan. Cela nous donne la disposition suivante : Le salon-séjour est ouvert sur la façade principale (considérée comme étant la façade Sud) et la façade Est ; la cuisine est juxtaposée au salon, mais n'est pas ouverte sur celui-ci. Ouvrant sur la façade principale et Ouest, une belle chambre est placée. Du côté de la façade Nord, nous retrouvons deux chambres situées dans les coins du plan. Au centre, à côté de la cage d'escalier, on retrouve la salle de bain. Enfin, au bout du couloir entre les chambres de la façade nord et sud, se trouvent des toilettes. Au rez-de-chaussée, nous supposerons que le plan suit la composition de l'étage supérieur pour des questions structurelles. Cet étage a la particularité d'être partiellement enterré, ce qui contraint la composition du plan. Nous trouvons l'entrée au centre de la façade principale qui mène, par un couloir, à l'escalier. Sur la gauche, toujours placé en façade principale, se trouve le garage. Sur la droite de l'entrée, nous retrouvons le logement pour la location. Enfin, se situent, alignées avec l'escalier, les pièces de fonction comme une cave, la chaufferie ou bien encore une buanderie. Ces pièces sont situées en fond de plan puisqu'elles ne nécessitent pas d'apport en lumière naturelle, contrairement au logement locatif et au garage pour des questions d'accès.

La composition du chalet habitant loueur évolue avec le temps. Malgré la disparition du terme dans le recueil des permis de construire après 1985, nous retrouvons, par l'étude des plans, une augmentation du nombre de studios dans le chalet. Ce taux passera de 21,5 % en 1980 à 48 % en 1990 puis stagnera à 48 % dans les années 2000. Il est à noter que le logement locatif se déplace du rez-de-chaussée au 1er niveau, voire même au second niveau si second niveau il y a. En termes de disposition, nous retrouverons toujours les pièces du logement principal situées sur les belles façades et le logement locatif s'insérant dans un angle qui donne sur la façade Nord.

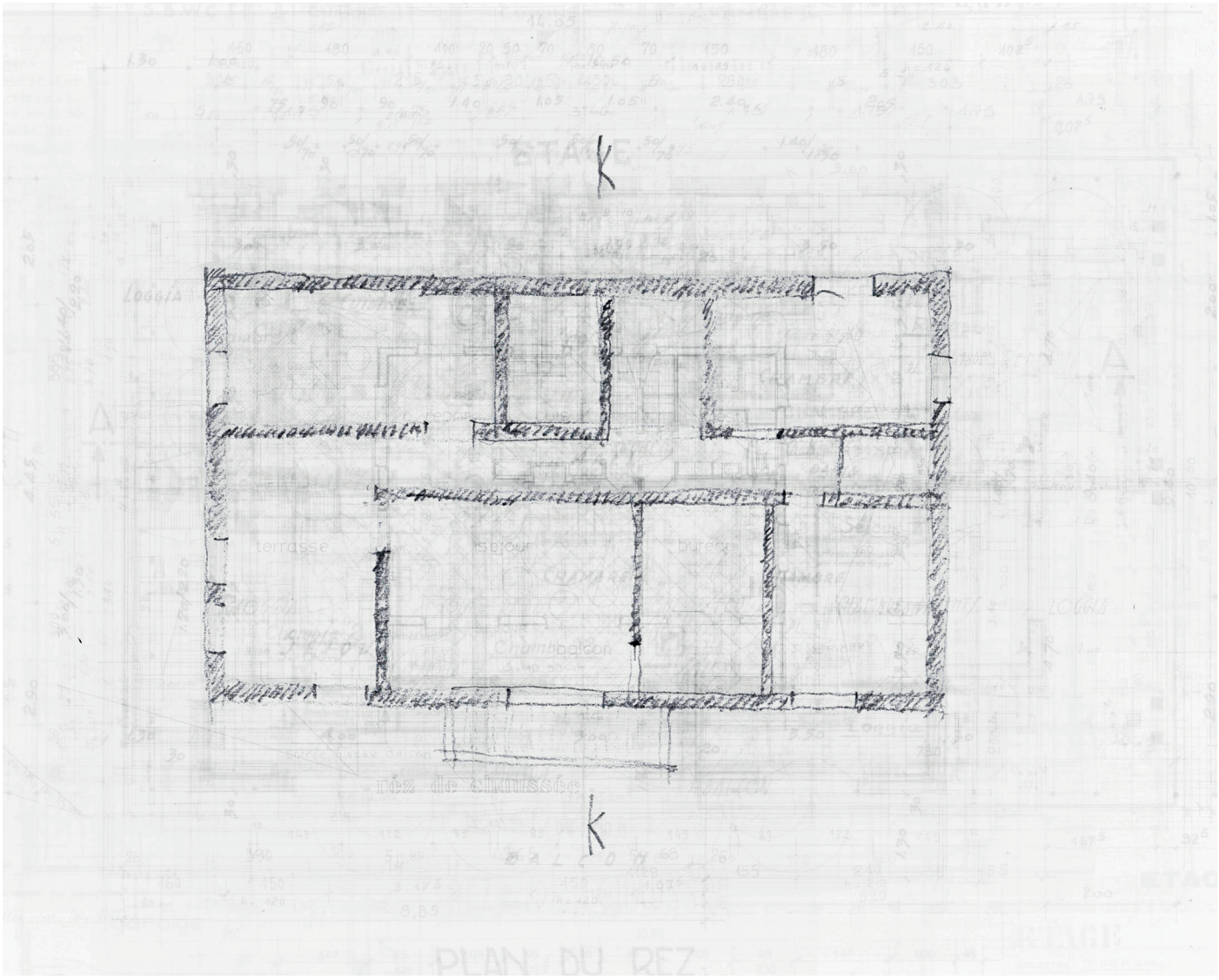

Redessin d'un plan d'après le gabarit Q1b

Le loueur :

Les chalets construits par des commanditaires de type loueur s'inscrivent dans le même contexte que pour le cas précédent. La période est même plus restreinte que le cas précédent, puisque les constructions se situent entre la fin des années 70 et le début des années 80. Là encore, gardons à l'esprit, que la mention de logement locatif disparaît après les années 82, mais que nous retrouvons tout de même la présence de studio dans les chalets construits après cette date.

Dès 1975, toutes les grandes stations de sport d'hiver sont, à minima, fondées. Cela marque clairement la forte demande faite envers l'industrie du tourisme des sports d'hiver. Et nous voyons avec ce cas, que même les stations de plus petites envergures comme Combloux, fondée depuis déjà près de quarante ans, continuent de s'équiper massivement en logement locatif pour pouvoir faire face à l'afflux important de touristes.

Nous utiliserons dans ce cas précis, le gabarit de plan Q2 = 75-85[10], puisqu'il correspond à la décennie où la majorité des chalets de cas ont été construits. Tout d'abord, le plan est proportionné selon le rapport 4:3. Cette proportion est moins large que la précédente, mais tout aussi profonde. La plus grande dimension du plan est toujours la façade principale.

Ce cas comporte trop peu de réalisations pour le lire à travers des statistiques. Nous nous appuierons sur l'observation des quelques cas répertoriés. Les dossiers 10-93, 35-81 et 28-76 nous permettrons de donner une image bâtie de ce portrait de commanditaire. Comme pour le cas précédent, la superficie moyenne des chalets destinés à la location est plus élevée que pour les résidences principales et secondaires. Nous avons une moyenne de 255 m².

Les premières constructions de chalets locatifs peuvent s'apparenter au dossier 28-76[11]. Le chalet est composé de trois niveaux. Au rez-de-chaussé, niveau toujours semi enterré, nous avons l'entrée du chalet et un appartement avec deux chambres. Les autres pièces ne bénéficient pas de lumière naturelle et sont des pièces fonctionnelles. Au premier niveau, le plan est composé symétriquement par rapport à la cage d'escalier. Près du centre se retrouvent les espaces humides tels que les sanitaires du côté Nord et la cuisine sur la façade principale. Nous avons ensuite le séjour et la chambre qui bénéficient d'une double orientation. Ce type de logement correspond à ce que l'on nomme aujourd'hui des T2. Au second niveau, le plan n'est plus composé par symétrie. Sur la gauche du plan, nous avons le même appartement qu'au niveau précédent. Cependant, sur la droite s'y trouve un studio. Ce studio se compose d'une cuisine et d'une salle de bain donnant sur la façade Nord et d'une grande pièce servant de séjour et de chambre qui donne sur la façade principale.

Les deux dossiers suivants nous montrent, quant à eux, l'évolution du chalet de location dans le

10 Q2b + redessin

11 Annexe 48

temps. Comme nous pouvons le constater, le chalet de location peut aussi être un logement individuel. Le dossier 35-81[12] en est la parfaite illustration. Nous avons des petits bâtiments qui se composent de deux à trois niveaux et dans lesquels nous retrouvons les pièces usuelles qui composent un logement. Les chalets possèdent à minima deux chambres, une cuisine, un salon-salle à manger, des sanitaires et même un garage et une salle de jeux. Le dossier 10-93[13] nous révèle une évolution du dossier 28-76. C'est un chalet composé de quatre logements qui se répartissent sur trois niveaux. La proportion du plan est ici de 6:5 , ceci indique que le plan tend à devenir carré au fil du temps. Au rez-de-chaussée de ce chalet, nous retrouvons un garage qui s'étale sur les trois quarts de la surface, le reste est dédié à des pièces fonctionnelles. Au premier niveau, nous retrouvons l'entrée du chalet et l'escalier. Ce chalet se construit selon la même méthode, la symétrie axiale. La seule différence notable par rapport au dossier de 28-76 est que les pièces humides sont placées à l'extrémité du chalet et non accolées à l'escalier. Le séjour donne toujours sur la façade principale et les chambres sur la façade Nord. Les logements du premier niveau sont des T3. Au niveau supérieur, les logements sont plus petits (des T2), mais ils sont composés exactement de la même manière.

12 Annexe 48

13 *Ibid.*

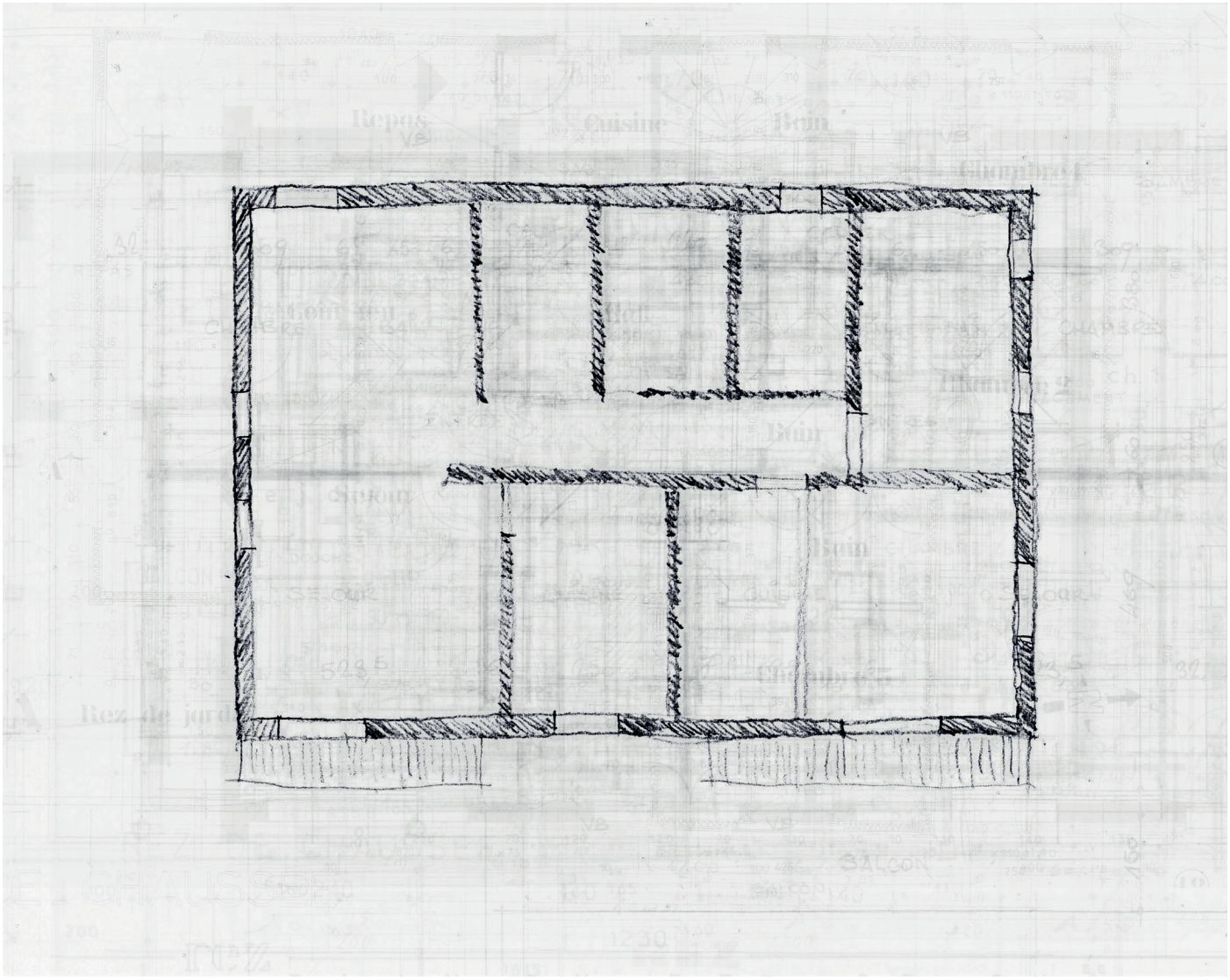

Redessin d'un plan d'après le gabarit Q2b

L'habitant :

Les chalets destinés à la résidence principale se sont toujours construits en nombre durant les quatre décennies étudiées. L'édification de ce type de bâtiment s'est faite tout au long de la période étudiée. Nous pouvons nous appuyer sur les statistiques du registre pour lire cette tendance. Le premier quartier d'étude, correspondant aux années 65-75, montre un taux de 37 % de résidences principales construites. Le deuxième quartier, des années 75-85, affiche un taux de 47 %. Cette hausse progressive se poursuit, puisque que le troisième quartier donne un taux de 56 % et le dernier correspond à 63 %. Une des premières explications à cette hausse certaine du nombre de logements principaux par rapport au reste serait la suivante : la génération des enfants des derniers habitants des fermes doivent se loger et construisent à leur tour leur propre habitat. Les personnes nées dans le début du siècle (1910-1930) vont connaître la période des Trente Glorieuses et le Baby-boom[14] qui en découle, ainsi les familles seront à nouveau plus grandes pendant cette période. Les bouleversements se font aussi sentir à Combloux avec les mutations socio-économiques apportées par l'industrie dans la vallée et le tourisme dans les montagnes. Nous pouvons tenter de corréler ces faits démographiques avec l'accroissement du taux de résidences principales. De plus nous pouvons aussi supposer que le nombre d'emplois en Haute-Savoie a grandement augmenté, ainsi que l'économie qui en découle (je n'arrive pas à trouver de source)[15].

Ces informations sont aussi à mettre en parallèle du nombre de constructions produites sur cette même période. Selon le registre des permis de construire, le nombre de constructions par décennie entre 1965 et 2015 passe successivement de 136 puis 177 à 135 puis 152 pour enfin, sur la dernière décennie atteindre 242 réalisations. Le début de la période marque en France la fin du grand essor économique qui a suivi la fin de la seconde guerre mondiale. La fin des Trente Glorieuses est marquée par le premier choc pétrolier de 1973 puis le deuxième de 1979. Ce deuxième point peut expliquer, avec une petite latence, la réduction des constructions sur la période 1985-1995 (135). La période actuelle (depuis les années 2010), en quelque sorte une période de démence constructive, est la période dans laquelle le plus grand nombre de bâtiments ont été construits. Nous pouvons lier ça à une croissance économique et à un changement démographique. Selon le diagnostic de la communauté de commune du pays du Mont-Blanc[16], un gain de 2980 emplois est relevé entre 1999 et 2006, ce qui représente une progression de 12 %. D'autre part, le nombre de ménages est lui aussi en augmentation dans le

14 Brée, Sandra. *Évolution de la taille des familles au fil des générations en France (1850-1966)*, Population, vol. vol. 72, no. 2, 2017, pp. 309-342.

15 Etude de l'INSEE portant sur le département voisin assez similaire, la Savoie : Martin, Medhy, Bertrand, Philippe, Savoie : entre vallées urbanisées et montagnes touritiques, Insee

16 Communauté de Communes Pays du Mont-Blanc, Programme Local de l'Habitat, Programme d'actions (19 02 14), 122 pages

pays du Mont-Blanc, avec une progression de 1,19 % entre 1999 et 2006 (la croissance de la population est lui seulement de 0,57%). Cette croissance deux fois plus élevée du nombre de ménage par rapport à la croissance de la population peut s'expliquer, selon le diagnostic, par un vieillissement de la population, mais aussi par les évolutions sociétales comme la séparation et le célibat qui deviennent bien plus courants.

La décennie 2010 aura aussi vu, sur la commune de Combloux, le commencement d'une révision du Plan Local d'Urbanisme. Depuis 2018-2019, le conseil municipal a entamé une refonte du PLU suite à la demande de l'État. Cette procédure s'avère longue et complexe. Cela mène à une accélération des demandes de permis de construire, car les propriétaires de foncier s'inquiètent du changement de réglementation de leur terrain et souhaitent faire construire « tant qu'il est encore temps ».

Cette très large proportion de cas de commanditaire habitant, nous permet amplement de nous appuyer sur les gabarits de plan de chalet de tous les quartiers.

Pour commencer, nous regarderons la proportion des dimensions des plans. Selon les gabarits, nous pouvons amplement dire que la géométrie du plan du chalet tend à être le carré. En effet, le premier gabarit nous offre une proportion de 2:1, le plan est constitué de deux carrés mis côte à côte. Cela donnera des chalets à grande façade principale. La géométrie deviendra au fur et à mesure, moins large mais tout aussi profonde. Le gabarit du deuxième quartier nous permet d'observer cette évolution. Il nous illustre un plan de proportion 4:3. Le chalet est, ici, toujours plus large que profond, mais s'inscrit dans cette mouvance moderne. C'est à partir du troisième quartier, soit les années 1985 que le chalet s'inscrit définitivement dans un plan carré. Pour être précis, la géométrie du plan de gabarit Q3[17] oscille entre une proportion 11:9 et 11:8, cela se rapproche de 5:4 et que nous arrondirons ici à 1:1. Ce que nous pouvons aussi noter, ce sont les deux premiers gabarits qui présentent des plans une géométrie de quadrilatère. Cette particularité ne se retrouve pas sur les deux suivants. Les réalisations modernes ont la particularité de présenter de nombreux redents et retraits de façade. Ces changements s'expliquent par la diversification des espaces extérieurs autres que balcons. Nous retrouvons aujourd'hui trois grands types d'espaces extérieurs : le balcon, la loggia et la terrasse. Cette transformation doit s'expliquer par des usages qui ont évolué au cours du temps, mais dont l'étude des dossiers de permis de construire ne révèle pas l'explication.

Regardons maintenant l'évolution de la superficie des chalets d'habitants. Pour rappel, sur la période d'étude, nous obtenons une superficie moyenne de 158m² pour les résidences principales. Néanmoins, cette superficie moyenne néglige la possible évolution au cours de la période. En effet, nous obtenons respectivement 183m², 177m², 156m² et 167m² pour le Q1, Q2,

17 Q3b + redessin

Q3 et Q4. Comme vous le savez, aujourd'hui déposer un permis de construire nécessite l'intervention d'un architecte dans le processus du projet si la construction est projetée à plus de 150m² de surface de plancher. Cette notion de seuil et de l'intervention d'un architecte est apparue en 1977 avec la loi sur l'architecte qui affirme que « l'architecture est une expression de la culture. La création architecturale, la qualité des constructions, leur insertion harmonieuse dans le milieu environnant, le respect des paysages naturels ou urbains ainsi que du patrimoine sont d'intérêt public[18]». Cette loi impose le recours à un architecte pour les constructions dont la SHON (l'équivalent actuel étant la surface de plancher[19]) dépassait les 170m². Il est intéressant de remarquer que la surface de plancher moyenne du premier quartier vaut 183m², et qu'elle descendra à 177m² dans le deuxième quartier (après l'application de la loi de 1977). Par la suite, elle descendra sous le seuil des 170m², nous indiquant que la majorité des permis de construire déposés se font sans l'intervention d'un architecte. Si le recours à l'architecte n'est toujours pas normalisé, la surface moyenne des productions actuelles doit osciller autour de 150m². Un décret de 2016 relatif à des dispenses de recours à un architecte abaisse le seuil de 170 à 150m² [20].

Pour continuer la définition du chalet de l'habitant, nous allons regarder le nombre de pièces et le nombre de pièces à vivre au premier niveau et voir comment ces deux nombres évoluent selon les quatre quartiers. La situation initiale est la suivante : le niveau principal d'un chalet est constitué de 4 pièces à vivre dans 45 % des cas (au moins le double des autres valeurs) pour un total vacillant entre 6 et 7 pièces (34 et 28%). Ce premier cas qui correspond aux chalets construits entre 65 et 75 se transformera en double tendance pour les décennies suivantes. En effet, dès le deuxième quartier, nous constatons que deux variantes se mettent en place parallèlement : un niveau principal constitué de 2 ou 4 pièces à vivre (25 et 32%) pour un total de 4 ou 6 pièces (21 et 21%). Nous verrons dans le paragraphe suivant pour quelles raisons nous retrouvons majoritairement deux variantes. Pour le troisième quartier, nous considérerons toujours deux variantes. Cette fois-ci, ce sont 3 ou 4 pièces à vivre (42 et 29%) pour 4 ou 6 pièces au total (21 et 33%) qui constituent le niveau principal. Enfin, le dernier cas nous montre toujours une disparité dans le nombre de pièces à vivre, mais une stabilisation du nombre total de pièces. Il y a entre 2 et 3 pièces à vivre (30 et 43%) pour un total de 5 pièces (35%).

Nous pouvons à présent compléter les gabarits de chaque quartier avec les pièces qui sont les plus présentes et qui constituent les versions

18 Loi n°77-2 du 3 janvier 1977 sur l'architecture, https://www.legifrance.gouv.fr/loda/id/LEGIARTI000006847393/1977-01-05/#LEGIARTI000006847393

19 Pour plus amples informations, veuillez consulter l'article wikipedia consacré à la SHON : https://fr.wikipedia.org/wiki/Surface_hors_%C5%93uvre_nette, consulté le 25/01/21

20 Décret n°2016-1738 du 14 décembre 2016 relatif à des dispenses de recours à un architecte

évoquées dans le paragraphe précédent. Le premier quartier représente le plan du niveau principal composé de la manière suivante : du côté de la façade principale se situe à gauche le salon-salle à manger, puis au centre la cuisine et enfin, à droite, une chambre. L'autre façade voit la présence, à gauche, d'une chambre, puis de l'escalier, de la salle de bain et enfin d'une autre chambre. Un long couloir central dessert toutes les pièces et donne aussi sur des toilettes, du côté droit. Le plan est composé de manière plutôt classique : les pièces à vivre donnent sur la façade ayant la meilleure orientation et les chambres donnent l'autre façade. Nous pouvons aussi remarquer que les pièces à vivre sont potentiellement toutes doublement orientées, ce qui apporte un confort supplémentaire au logement. Néanmoins, les pièces d'eau (salle de bain, toilettes et cuisine) ne sont pas juxtaposées, permettant, lorsqu'elles le sont, de regrouper les canalisations. La composition de ce plan permet d'affirmer que ce chalet est un logement de plain-pied (si l'entrée principale se fait à ce niveau). Le plan de l'étage principal pour le deuxième quartier reprend la même base. Ici, le logement ne possède plus que 6 pièces, cela équivaut à une chambre en moins. Le plan se compose donc ainsi : Donnant sur la façade principale, le salon-salle à manger est positionné sur toute la profondeur du chalet à gauche, au centre la cuisine et sur la gauche une chambre. Sur l'autre façade, accolé au séjour, l'escalier puis les toilettes qui sont incrustées dans la salle de bain et enfin à droite une seconde chambre. Pour ce cas, nous avons toujours la possibilité d'avoir un logement de plain-pied si la porte d'entrée principale se situe à ce niveau. Le troisième quartier va changer considérablement la composition du plan. Tout d'abord, nous passons d'un rectangle à un carré en termes de proportion, enfin, la composition n'est plus faite selon un grand couloir, mais selon un noyau central. Nous pouvons nous appuyer ici sur le gabarit Q3 pour placer au centre-gauche l'escalier et au centre-droit la salle de bain. Nous avons le salon-salle à manger-cuisine qui se déroule autour du noyau dans la partie gauche. Sur la partie droite, nous pouvons placer deux chambres qui forment l'espace nuit avec la salle de bain et les toilettes à proximité. Enfin, sur la façade secondaire, nous pouvons placer, soit une troisième chambre, soit un bureau, qui est à cette époque, présent dans de nombreux chalets. La principale évolution de ces années reste la transformation de la cuisine et du salon-salle à manger en unique grande pièce ouverte. Les statistiques montrent bien cette évolution. La pièce cuisine est présente dans 93 % pour le Q1 puis 61 % pour enfin passer à 29 et 39 % pour les Q3 et Q4. Dans le même temps, la grande pièce à vivre salon-salle à manger-cuisine passe d'un faible de taux de présence (7 % pour le Q1, 25 % le Q2) à une omniprésence dans la période moderne (54 % le Q3 et 61 % pour le dernier quartier). Nous pourrions aussi nous demander si l'orientation du logement n'aurait pas changé avec le temps. En effet, la partie de vie du logement a tendance à se déplacer vers le coté gauche. Si les plans sont orientés vers le Nord, cela correspondrait à un décalage vers la direc-

tion Est. A Combloux, c'est le Mont-Blanc qui est plein Est, c'est une coïncidence à prendre en compte, compte tenu de l'urbanisation de Combloux (voir troisième partie). Finalement, le plan du dernier quartier est dans la lignée du Q3. La composition semble rester la même avec un noyau central composé de l'escalier. Comme pour le précédent cas, la grande pièce séjour-salle à manger-cuisine occupe la partie gauche du plan. Donnant sur la façade principale, nous avons là ce qui peut s'apparenter à un studio ou une grande chambre. Sur la façade secondaire, la présence de la salle de bain au centre et d'une chambre à droite est à noter. Le dernier quartier marque quant à lui la présence presque majoritaire d'une seule chambre. En ce sens, nous pouvons lier cela au fait que cet étage est inscrit aujourd'hui comme l'étage parental. Les enfants dorment au second niveau. Nous pouvons aussi corréler cela au fait que le studio devient de plus en plus présent dans le premier niveau.

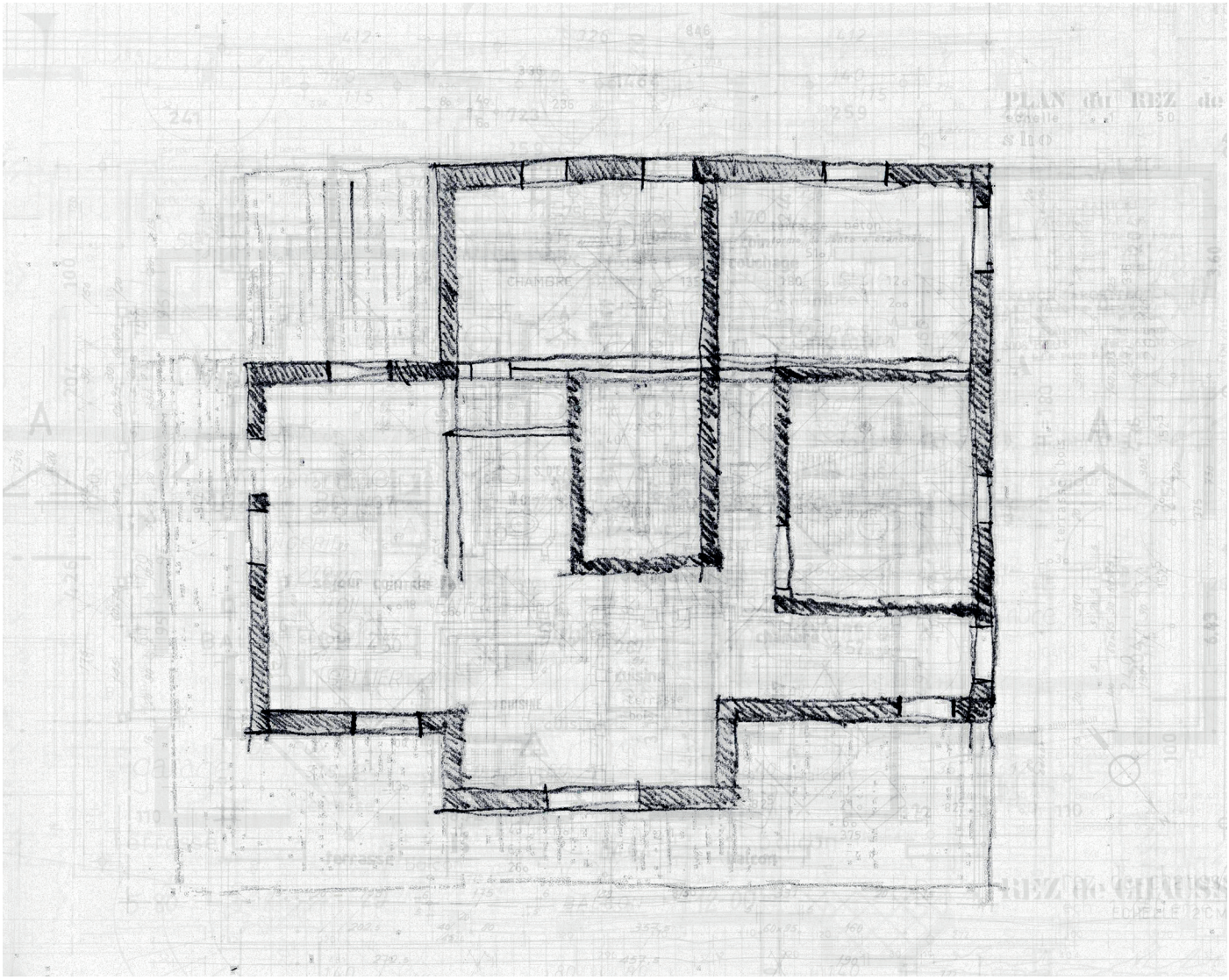

Redessin d'un plan d'après le gabarit Q3b

Le résidant secondaire :

Tout comme pour le cas du commanditaire habitant, le résidant secondaire a fait édifier des constructions à son image tout au long de la période étudiée. Cependant, contrairement au contexte du résident principal, le résident secondaire n'a pas une présence de plus en plus marquée. En effet, c'est l'effet inverse qui se produit. La plus grande proportion de résidences secondaires construites se retrouve dans la première décennie étudiée (51 % du total des constructions). Par la suite, décennie après décennie, le taux continuera à descendre pour finalement passer sous la barre du tiers du total de constructions (38 puis 33 et enfin 27%). Cette baisse est évidemment à mettre en lien avec l'augmentation du nombre de résidences principales dans le même moment. Nous pourrions aussi lier ce fait avec l'attractivité d'autres grandes stations de sports d'hiver créées depuis les années 50 (voir la chronologie de dates de fondation des stations) qui viendrait bousculer l'attrait pour les petites stations. Une autre explication serait celle de la parution du premier POS (plan d'occupation des sols) en l'année 1976, soit à la fin de la première décennie d'étude. Ce document d'urbanisme fait suite à la loi d'orientation foncière de 1967 qui vise à établir les documents d'urbanisme nécessaire à l'aménagement local. Sont alors créés les plans d'occupation des sols (POS) et les schémas directeurs d'aménagement et d'urbanisme (SDAU). Ils seront remplacés par les plans locaux d'urbanisme (PLU) et les schémas de cohérence territoriale (ScoT) lorsque la loi SRU de 2000 fut votée. Nous pouvons quand même faire le lien entre l'apparition du POS et le retrait du nombre de constructions secondaires puis que le POS avait pour vocation de contrôler l'urbanisation induite par la croissance économique et démographique de la période des Trente Glorieuses. Ces deux hypothèses restent trop faibles pour être considérées comme les véritables raisons de la baisse du taux de résidences secondaires.

Nous allons maintenant repartir des plans que nous avons établis lors du précédent cas. L'analyse des plans des dossiers de permis de construire retenus n'apporte pas de changement majeur dans la composition du plan et du type de pièce au sein d'un logement par rapport à un logement principal. Pour les quatre quartiers, nous repartirons des plans que nous avons décrit pour le commanditaire habitant. Nous évoquerons les différences que nous pouvons noter pour chaque quartier. La principale différence entre les plans issus des commanditaires habitant et résident secondaire est la superficie du logement. Effectivement, si nous regardons la moyenne générale des logements secondaires, elle culmine à 138m², soit 20m² inférieure à la moyenne des résidences principales. Néanmoins, l'analyse en détail de l'évolution de cette moyenne nous indique que les logements étaient bien de plus petite superficie mais seulement dans les trois premiers quartiers, le dernier quartier montre que les secondaires sont passés devant les principaux par au moins 15m². La différence de 15 à 20m² peut être concrétisée sur le plan par une différence de 1 à 2 pièces en

moins. Cette différence de superficie explique alors les deux variantes possibles que nous relevions lors de l'étude du nombre de pièces par logement. Ici, nous pouvons dire que les variantes avec le moins de pièces sont majoritairement des logements secondaires pour les trois premiers quartiers et que c'est l'inverse pour le dernier quartier. Pour le premier quartier, nous n'avions pas relevé deux variantes, donc nous ne modifions pas le plan. Nous pouvons simplement supposer que la superficie de chaque pièce du logement secondaire est légèrement inférieure à celles du logement principal. Le deuxième quartier nous proposait deux versions : 4 ou 6 pièces au total. Nous pouvons alors penser que le logement secondaire serait constitué de quatre pièces au niveau principal, lesquelles seraient un grand séjour-cuisine, une ou deux chambres et une pièce de sanitaires. Ici aussi, les pièces seraient de plus faible superficie que les pièces des logements principaux. Pour le troisième quartier, le constat serait le même : un logement de 4 pièces, composé d'un séjour-cuisine, de deux chambres et une salle de bain. C'est enfin dans le dernier quartier que les variantes s'inversent. Nous aurions donc un logement secondaire composé de plus de pièces que le logement principal. Néanmoins, cela ne changerait pas énormément la composition du logement secondaire : nous retrouverions toujours un séjour-cuisine, deux chambres et une salle de bain avec un WC séparé. Cependant, pour ce dernier quartier, les pièces du chalet secondaire sont de plus grande superficie que celle du chalet principal. Nous avons, pour chaque cas, évoqué la pièce séjour-cuisine. Cette pièce est présente lorsque le commanditaire est un résident secondaire puisque le logement est occasionnel et la recherche de confort est moindre. La résultante de cet usage projeté reste bien une pièce de séjour avec une cuisine ouverte et des pièces de plus faible superficie.

Nous pouvons aussi nous demander en quoi le commanditaire secondaire modifie le type de pièce par son usage différent du chalet. Nous l'avons évoqué plus haut avec la pièce séjour contenant une cuisine ouverte. Pour le premier niveau, nous ne trouvons pas d'autre exemple de pièce particulière qui ne se retrouve pas dans les chalets de commanditaire habitant. C'est au rez-de-chaussée que nous trouvons deux types de pièces particulières. En effet, la salle de jeux et le ski room sont deux pièces que nous trouvons dans les rez-de-chaussée des chalets secondaires. Nous les trouvons en petit nombre et dans les deux premières décennies de la période d'étude. Ces pièces vont tout de même disparaître avec le temps. Nous pouvons donc conclure que les chalets secondaires et principaux tendent à être les mêmes par l'usage qu'on leur accorde et par le type de pièces qui les composent.

Les chalets issus des différents types de commanditaires convergent et tendent à devenir les mêmes. D'une part, c'est d'abord une transformation des types de commanditaires qui modifient les usages que l'on recherche dans un chalet. Nous avions quatre claires types de commanditaires au début de la période d'étude, mais dans les années les plus récentes, nous avons vu que nous ne pouvions plus distinguer que deux types de commanditaires. De plus, la pratique de ce bâtiment a évolué avec les mode de vie faisant qu'aujourd'hui nous retrouvons quasiment le même type et nombre de pièces dans les chalets issus de chaque type de maître d'œuvre.

D'autre part, c'est la morphologie et la composition du plan du chalet qui a été beaucoup transformé. Nous sommes passés d'un grand rectangle distribué par son centre et par un long couloir longitudinal à une sorte de carré découpé pour laisser apparaître des espaces extérieurs et distribué en son centre par un escalier. On ne trouve plus de couloir, car souvent la distribution au sein même d'un niveau est assurée par une grande pièce à vivre.

Vue sur un chalet de commanditaire résident secondaire
(dossier 15-90) dessinée sur site

LES CONCEPTEURS

Celui qui accompagne le commanditaire dans la création d'un chalet est le concepteur. Nous utiliserons ce terme ici puisque c'est celui qui forme ou créer dans son esprit une idée, un projet, une œuvre[1]. Appliqué au domaine de l'architecture, le concepteur est celui qui transforme le programme apporté par un client en un dessin architectural qui aboutira à la construction d'un bâtiment. Nous utilisons aussi volontairement ce terme car après consultation des dossiers de permis de construire, nous nous apercevons que les concepteurs ne sont pas tous des architectes, on retrouve aussi des maîtres d'œuvre, des dessinateurs non qualifiés, des industriels, des entreprises de construction et même des particuliers.

Pour pouvoir comprendre l'évolution de la conception du chalet, nous repartions les concepteurs en trois catégories chronologique : les précurseurs étant les premiers à construire des chalets lors de l'arrivée du tourisme à Combloux, les receveurs qui reprennent les tendances développées par les précurseurs et enfin les modernisateurs qui viennent rompre la tendance et développer une nouvelle grammaire architecturale.

Les précurseurs :

Henry-Jacques Le Même est un architecte français d'origine nantaise. Formé par Pontremoli à l'Ecole Nationale Supérieur de Beaux-Arts. Il travaille pour Jacques-Emile Ruhlmann avant d'ouvrir son agence à Megève, village qu'il découvre lors d'un séjour médical à St-Gervais-les-Bains, en 1925. Le Même construit énormément en Haute-Savoie et Savoie et pour tout types de programmes. Les constructions les plus reconnues de Le même sont les chalets du skieur. Il est aussi à l'origine, avec son condisciple Pol Abraham, des sanatoriums du plateau d'Assy, mais aussi, entre autres, de cités jardins comme celle de Chedde

Nous n'avons pas à disposition, pour cette étude, de dossiers de permis de construire issus de l'agence de Le Même, néanmoins, son influence sur l'architecture du chalet est non négligeable et nous le considérons alors comme un précurseur en la matière.

La thèse de Manin portant sur Le Même[2] nous donne accès à des informations précieuses, notamment la connivence entre l'architecte et ses clients. Une des spécialités, relevée par Albert Laprade, qui permettait à HJLM de produire des architectures de qualité. « J'essayais de pro-

1 Concevoir, définition du Centre National de Ressource Textuel et Lexical, https://www.cnrtl.fr/definition/concevoir/verbe, consulté le 19-02-21

2 Melanie Manin. *Du type au prototype : outils et processus de conception du projet architectural élaborés par Henry Jacques Le Même (1897-1997)*. Architectures Matérielles [cs.AR]. Université de Grenoble, 2014.

voquer un petit peu, de faire ce qu'on appelait « l'accoucheur de l'esprit », qui se dit en grec Maïeutique[3]»

Le Même précise qu' « un architecte doit être capable de traduire immédiatement[4]» les intentions de son commanditaire. L'architecte souligne que la présence de lieu de divertissement est une bénédiction pour les stations de sport d'hiver. Faire faire du sport à un public pendant toute la journée n'empêche pas le fait que la nuit tombe tôt durant l'hiver et qu'il faut amuser ce public jusqu'au lendemain matin. Le rôle de l'architecte est, selon lui, de « tenir compte du commanditaire et futur usager de son architecture en tant qu'individu appartenant à un groupe social dont il sait comprendre les aspirations et le mode de vie[5]». Selon Manin, l'architecte part des données « programmatiques, budgétaire et sociales » qui proviennent du client et les synthétise avec les données qui lui sont propres : sa culture architecturale. Chaque production est unique et est une expression du commanditaire, d'un site et d'une époque.

> « Le devenir de ces architectures conçues sur mesures et spécifiques à une époque donnée est une question d'actualité sensible. Passé de mode, trop éloigné de l'idée actuelle de que devrait être une architecture de montagne d'un point de vue de son aspect extérieur ou bénéficiant de surfaces jugées trop restreintes, l'architecture des chalets du skieur ne répond plus aux désidératas de nombres de leurs propriétaires actuels. Lors des visites in situ et missions effectuées pour le CAUE de Haute-Savoie nous avons pu constater que les transformations actuelles conduites sur ces édifices, lorsqu'ils ne sont pas entièrement démolis, annihilent la plupart du temps la singularité de leur architecture en modifiant la volumétrie et la composition des façades. La difficulté de préserver la cohérence architecturale des chalets du skieur qui appartiennent à des propriétaires privées amène à ouvrir le débat sur la protection patrimoniale d'un ou plusieurs édifices. Le sujet demeure politiquement très délicat étant donnée les enjeux financiers et fonciers sur ce territoire ».
>
> Melanie Manin. *Du type au prototype : outils et processus de conception du projet architectural élaborés par Henry Jacques Le Même (1897-1997)*. Architectures Matérielles [cs.AR]. Université de Grenoble, p.128, 2014.

3 Le Même Henry Jacques, *document répertorié : cassette audio n°11*, op.cit dans Melanie Manin. *Du type au prototype : outils et processus de conception du projet architectural élaborés par Henry Jacques Le Même (1897-1997)*, p.135, 2014

4 *Ibid*

5 Melanie Manin. *Du type au prototype : outils et processus de conception du projet architectural élaborés par Henry Jacques Le Même (1897-1997*). Architectures Matérielles [cs.AR]. Université de Grenoble, p.138, 2014.

Jacques Vibert est un architecte français. Selon les informations disponibles, il a été l'élève[6], au même titre que Le Même, de Jacques-Emile Ruhlmann, le décorateur français spécialiste de l'Art déco. Cette filliation à Le Même se retrouvera plus tard dans sa carrière. Vibert fonde sont agence à Megève et celle-ci ferme en 1984[7]. Il collabore avec le Même dans la conception de chalet et notamment il réalise la conception des meubles pour ce chalet le Cairn[8].

Vibert, un contemporain de Le Même et donc un concepteur précurseur. Il est représenté dans cette étude par plusieurs dossier de permis, lesquels sont le 25-65, le 9-73 le 28-74 et le 28-76[9]. Si l'on se fie aux statistiques issues des dossiers de permis de construire, Vibert est le concepteur d'environ 5 % de la production de chalets sur la décennie 65-75. Est inscrit sur les cartouches de ses plans la simple mention *J Vibert Architecte Megève, Tel (50) 21 24 30.*

Les documents de Vibert sont présentés sous la forme d'un grand format (au moins au format raisin) plié sur lequel tous les éléments graphiques sont dessinés. Cette composition nous permet de lire le projet en un coup d'œil. Notons que les plans sont largement cotés, qu'on trouve quelques inscriptions décrivant les solutions constructives. On remarque aussi le dessin d'un massif derrières les différentes élévations, inscrivant l'architecture dans un site.

Goerges Sarthou est un maître d'oeuvre ayant beaucoup construit à Combloux. Nous ne disposons pas de beaucoup d'informations à son sujet. Néanmoins le tampon qui jonche les plans qu'il dessine indique qu'il faisait partie de la *fédération nationale des maîtres d'oeuvre en bâtiment*. Il était ingénieur des Arts et Métier au numéro d'agrément 74 01 04. L'agence de Georges Sarthou se situait rue du Mont-Joly à Saint-Gervais-les-Bains.

Sarthou représente 5 % de la production totale de chalets sur les 40 ans de l'étude. Sa période la plus productive est de 65 à 75 où il dépose 11 % des permis de construire. Parmi les dossiers retenus, Sarthou est le dessinateur du 22-69, du 16-70 et du 39-76[10]. La composition des dossiers de Sarthou est unique : il crée des documents en lanière, à la manière d'un papyrus égyptien et il dessine au crayon et non à l'encre. Ceci donne un aspect graphique tout à fait particulier qui le différencie des autres concepteurs. Sarthou fait aussi apparaître l'environnement sur les élévations avec notamment de la végétation et des massifs montagneux.

---

6 Ruhlmann, Jacques-Emile, https://fr.wikipedia.org/wiki/Jacques-%C3%89mile_Ruhlmann

7 Fiche société, https://www.societe.com/societe/monsieur-jacques-vibert-guigue-776591869.html, consulté le 19-02-21

8 Henry-Jacques Le Même, *Maison dite chalet le Cairn,* https://patrimoine.auvergnerhonealpes.fr/dossier/maison-dite-chalet-le-cairn/f1d734b9-2773-4e93-b8f1-82cbf018c3ce

9 Voir annexe 48

10 *Ibid.*

Les receveurs :

Jean-François Dubosson est agréée en architecture. Il crée son agence en 1977 à Sallanches. Selon les informations disponibles sur le site de l'agence[11] qu'il a fondée et qui fut reprise ensuite, il s'est associé à Jérome Léger en 1998. Son agence serait spécialisée dans la conception d'ouvrages recevant du public. Dubosson prend sa retraite en 2014. Son agence d'architecture est LG2a.

Durant la décennie 1985-1995, Dubosson produira jusqu'à 8 % des chalets comblorans, son impact est important. Les dossiers 59-82, 85-95, 19-84, 4-85 et 42-93[12] du recueil de dossier de permis de construire retenus ont été dessiné par l'agence de Dubosson. Les dossiers de son agence se composent différemment : on retrouve le format actuel A3 et chaque feuille comporte un unique élément graphique. Ce sont des dossiers-catalogues, néanmoins le dessin est toujours manuel. Notons que la « patte graphique » des dossiers de Dubosson est porche que celle que l'on retrouvera dans les permis de construire du concepteur Brondex. Les textures des matériaux, le trait informatif, la représentation du sol sont des éléments qui sont proches entre les plans Dubosson et Brondex. Le dossier 4-85 est quant à lui d'un graphisme identique aux dossiers Brondex que l'on retrouvera ensuite. Nous pouvons alors nous demander si Dubosson a formé Brondex ou alors si un dessinateur de Dubosson à ensuite été employé chez Brondex.

Michel Dayve est un concepteur qui a beaucoup œuvré à Combloux. Nous n'avons pas énormément d'information sur son parcours et ses formations. Le cartouche de ses plan indique néanmoins *BET Michel Dayve, Le Fayet 74, tel : 636 St Gervais.*

Sur les plus de 600 permis de construire déposés à Combloux, 17 % proviennent du bureau d'étude de Dayve. Cela représente un énorme part. Dayve , lors de la décennie 75-85, produit jusqu'à 1/3 des permis déposés en Mairie de Combloux. Nous trouvons donc logiquement plus de dossier Dayve dans le recueil de dossiers utilisés pour l'étude et ils sont les suivant : 65-19, 5-66, 7-70, 31-71, 22-72, 5-74, 35-81, 5-82, 1-87, 19-88, 6-97[13]. Les dossiers sont composés sur de grandes planches. Nous avons donc un grand format qui contient tous les documents graphiques. Les plans de niveau de Dayve sont très détaillés : beaucoup de cotes sont annotées, des précisions sur quelques détails constructifs sont aussi présents. Tous les documents graphiques sont dessinés à la main.

Pierre Duclos est un architecte d'origine parisienne. Arrivé à Praz-sur-Arly pour des raison familiale, il va intégrer l'atelier de Le Même durant 2 ans. Par la suite, il fondera et exercera abondamment jusqu'en 2000. Duclos, un élève de Le Même, s'inscrit dans la suite du courant de pensée inauguré par celui-ci . Il le souligne

11 Agence LG2a, https://www.lg2a.com/, consulté le 19-02-21

12 Voir annexe 48

13 *Ibid.*

lui même dans un entretien[14] en disant qu'il a poursuivi dans la lignée de Le Même qui défendait le principe du toit à double pan. Il est intéressant de noter que Duclos souligne l'importance héritée de Le Même dans le travail de la menuiserie.

Pierre Duclos a produit environ 2 % des chalets de Combloux entre 1965 et 2005. Parmi les dossiers sélectionnés on retrouve quelques exemplaires issus de l'agence de Duclos : 67-2, 35-77, 31-80, 9-95. Duclos produit aussi des dossiers sous forme de grand format. Nous avons donc une planche composée sobrement des éléments graphiques nécessaires. Les dessins sont tracés à la main et permettent une compréhension aisée d'un projet.

Les modernisateurs :

Paul Brondex et Fils est une entreprise comblorane, En activité depuis 1977, elle est aujourd'hui l'une des plus grosse entreprise de Combloux (de 20 à 49 employés). Brondex est historiquement un constructeur de chalet[15], spécialisé dans la charpente bois ; néanmoins l'entreprise s'est beaucoup diversifiée. Elle propose actuellement la prise en main total de la réalisation d'un chalet : de la conception à la livraison en main propre. Cette entreprise est constituée d'un bureau d'étude, le bureau d'étude 2B, et d'une partie réalisation ou l'on fabrique la partie bois du chalet pour ensuite la monter sur chantier. Il n'y a pas d'architecte chez Brondex. Brondex a produit 13 % des chalets sur la période d'étude de 40 ans, pourtant l'entreprise n'apparaît réellement que dans la seconde moitié de l'étude. Cette entreprise à beaucoup d'influence sur la construction comblorane récente. Sur les deux dernières décennie de l'étude, Brondex à déposé successivement 29 et 25 % du total des dossiers de permis de construire. En terme d'impact productif, Brondex se place dans la lignée de Dayve mais avec la particularité d'être un constructeur de chalet et non un simple concepteur. Comme nous l'avons vu précédemment, il y a un lien de nature ambiguë entre Brondex et Dubosson : nous ne savons pas si Brondex s'est formé chez Dubosson ou s'il s'agit d'un simple dessinateur ayant pu changer d'agence. Parmi les dossiers sélectionnés, le premier dossier Brondex est le 54-79 puis vient le 31-86, le 12-92, le 8-94, le 30-00 et le 25-02[16]. Les dossiers sont modernes dans leur composition : se sont des dossiers A3 présenté sous la forme d'un catalogue ou chaque page présente un élément graphique. Néanmoins, les éléments sont dessinés à la main et on retrouve une « patte graphique » issue de Dubosson. Aujourd'hui c'est surtout la patte graphique des chalets Brondex. Les dossiers comportent aujourd'hui des insertions graphiques dans le site.

14 *Pralines, le magazine de la marie de Praz-sur-Arly,* Marie de Praz-Sur-Arly, http://www.praz-sur-arly.fr/photos/articles/fichiers/67/pralines_2013-14.web.pdf

15 Entreprise Paul Brondex et Fils, https://www.paul-brondex.com/

16 Voir annexe 48

Pascal Chatron-Michaud[17] est un architecte diplôme de l'école d'architecture de Grenoble en 1987. Son parcours l'amène à travailler dans l'agence de Duclos[18]. C'est cette même agence qu'il reprendra lorsque Duclos prend sa retraite. Nous avons donc ici un cas spécial puisque nous pouvons considérer Chatron-Michaud comme un architecte de deuxième génération post Le Même de part sa parenté à Duclos.
Sur la décennie 1995-2005, cet architecte conçoit environ 5 % des dossiers de permis de construire. Nous avons a disposition, parmi les dossiers sélectionnés, deux dossiers de Chatron-Michaud : 21-98 et 4-02[19]. Les dossiers produits dans son agence suivent le modèle catalogue au format A3. Nous retrouvons aussi des formats A4 lorsque les documents graphiques tiennent à l'intérieur de la feuille. Ses dessins sont toujours produits à la main.

Gérard Ravello est un architecte exerçant à Megève. C'est un concepteur qui apparaît réellement dans la dernière décennie de l'étude. Peu d'informations supplémentaires sont disponibles à un accès aisé. Ravello s'inscrit dans une architecture de luxe authentique mais non ostentatoire en faisant un retour aux constructions traditionnelles qui permet de profiter d'un séjour à la montagne dans un décor quasi théâtral doté d'une certaine esthétique[20].
Sur la période 1995-2005, Ravello a produit 9 % des chalets comblorans. Parmi ces chalets, nous avons a disposition les dossiers 88-48, 6-99, 9-03 et 8-04[21]. Les dossiers sont présentés sous la forme d'un catalogue au format A3 qui, sur chaque page, présente un élément graphique. Le dessin est encore réalisé à la main. Nous retrouvons ici aussi des insertions paysagères.

17 Chatro-Michaud Architecte, https://www.chatron-michaud.com/index.php, consulté le 19-02-21

18 Megève - Les Gens d'Ici, Facebook, https://www.facebook.com/lesgensici/posts/810351692400016/, consulté le 19-02-21

19 Voir annexe 48

20 Artravel Magazine, *Megève dans toute sa splendeure*, Hors-Série, Page 101 https://issuu.com/artravel/docs/artravelmegeve_issu/101, consulté le 19-02-21

21 Voir annexe 48

Nous établirons ici les portraits de façade qui représentent chaque concepteur. Les portraits de façade se construisent à l'aide des gabarits de façade, des statistiques issues de l'analyse des façades principales des dossiers retenus et des spécificités qu'apporte chaque type de concepteurs.

Comme nous l'avons vu précédemment, les gabarits sont créés par la superposition des façades les unes sur les autres. Toutes les façades sont alignées selon un axe vertical et horizontal. L'axe vertical correspond à la main courante du garde-corps du balcon de l'étage principal. L'axe vertical se fait par rapport à l'alignement du faîtage. Lorsque cet alignement est fait, nous mettons en transparence toutes les façades de sorte qu'elles deviennent transparentes et qu'on ne puisse lire que les traits noirs qui se superposent les uns aux autres. Nous obtenons alors une représentation d'une réalité floue qui est la résultante d'une compilation d'un échantillon d'environ 20 % de la réalité.

En nous appuyant sur le gabarit le quartier 1 et les statistiques produites grâce à l'étude des dossier retenu, nous allons maintenant dresser un portrait graphique de la façade des chalets qui correspond à chaque type de concepteurs.

Pour dresser les portraits, nous procéderons selon différentes catégories qui se succèdent et qui permettent de construire une façade assez logiquement. Tout d'abord, nous aborderons la géométrie de la façade et sont rapport largeur-hauteur. Vient ensuite le toit, sa pente et son épaisseur. Les matériaux sont abordés en suivant, puis la question du balcon. Enfin, nous terminerons pas les ouvertures en abordant leur nombre, leur position et leur type. Nous terminerons par les quels détails d'ornementation présents et les cheminées.

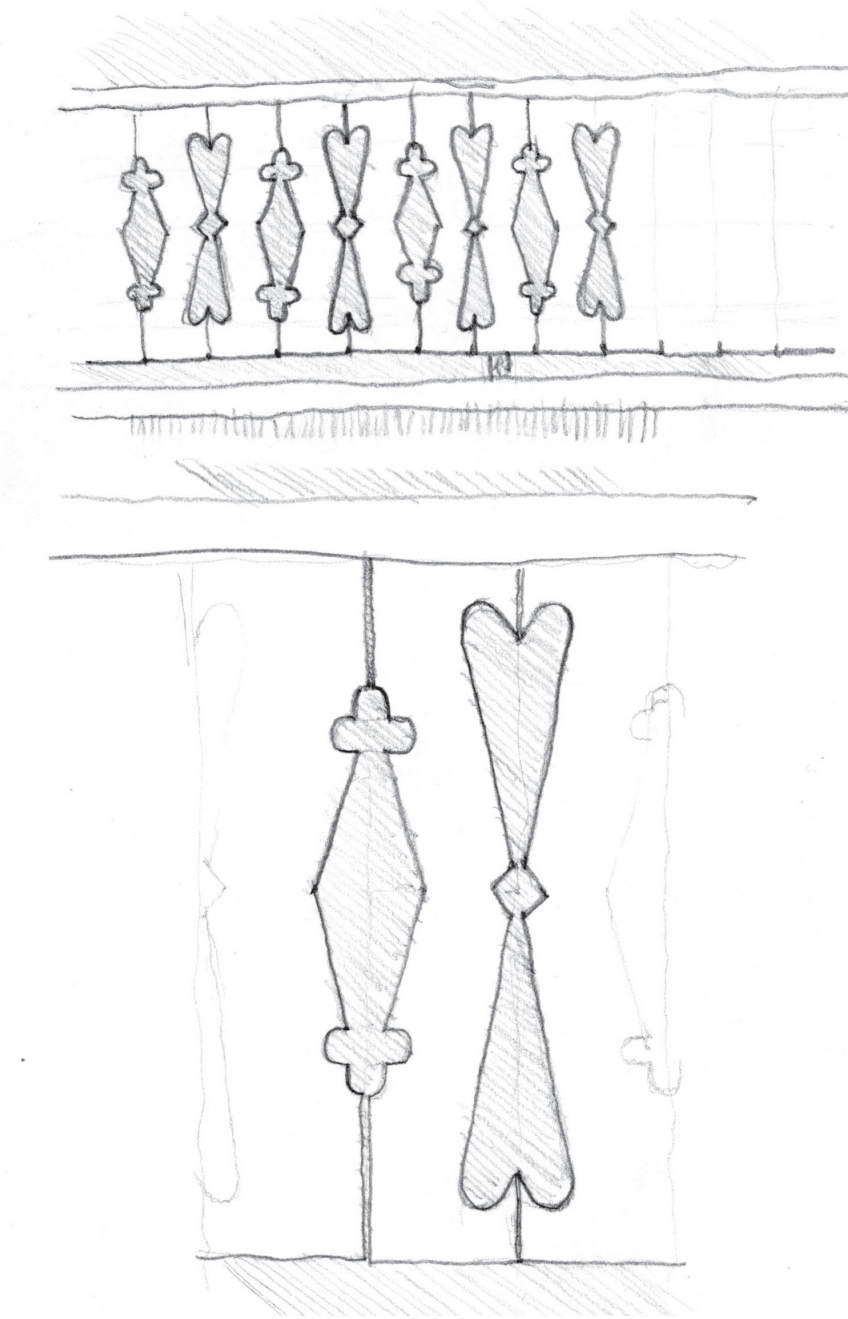

Détail de la balustrade d'un balcon d'un chalet (dossier 37-78)

Les précurseurs :

Le chalet des précurseurs sur Combloux se base sur le gabarit de façade du quartier 1. Ce sont les premières réalisations qui sont produites en grand nombre. Le tourisme moderne bouleverse la manière dont on construit à Combloux et cela se reporte sur le portrait que nous allons décrire.

La façade du chalet des précurseurs est construite d'après le plan très large (de proportion 2:1) que nous évoquions dans la partie sur les commanditaires. Nous avons donc un bâtiment d'apparence peu haute car très large. Nous pouvons lire un soubassement plus large que les niveaux supérieurs, ce qui fait référence aux fermes locales. Nous pouvons noter deux particularités à la géométrie du bâtiment. Tout d'abord, le soubassement présente dans de nombreux cas une sorte de contrefort, un mur avec du fruit. Cet élément est, parfois, construit en pierre de maçonnerie ou bien est seulement un mur de béton armé habillé de pierre maçonnées. L'autre particularité est le triangle qui couronne le bâtiment. Le toit bi-pan et le découpage horizontal des matériaux en façade laisse apparaître un triangle qui vient se poser sur le corps de bâtiment. Il est aussi mis en valeur par les débords de toit qui font qu'il se détache du reste du bâtiment.

La toiture du chalet des précurseurs est imprégnée de son temps, la bande de rive est très fine, ce qui nous indique, pour la grande majorité des cas, une très faible isolation de la toiture. Les pentes de toit du chalet, sont comprises entre 15 et 25°, nous avons des pentes plutôt faible, ce qui vient mettre les nouvelles constructions en échos des anciennes fermes. Nous ne retrouvons pas obligatoirement de structures apparentes telles que les pannes, les contrefiches (bras de force) qui soutiennent le débord des pannes et les chevrons.

La composition du chalet précurseur est tripartite, on peut lire un soubassement minéral, un niveau principal minéral ou bardé et une partie supérieure vêtue de bois. Ici, la structure principale du bâtiment est constituée de béton armé. C'est une technique constructive qui arrivera avec le tourisme. Les constructions vernaculaires ne connaissent pas ce matériau. Pour le chalet dans plus de 90 % des cas, le soubassement est fait d'un enduit ou d'un crépis. On peut retrouver tout ou partie du soubassement fait en pierre de maçonnerie. La bande qui marque le niveau principal du chalet peut être aussi bien enduite ou alors bardée, voir même les deux en même temps. En terme de statistique, c'est 34 % d'enduit, 24 % de bardage bois vertical, 34 % de bardage bois horizontal. Nous retrouvons aussi la présence de superstructure faite en mi-bois, comme nous pouvons le trouver dans le monde traditionnel. Enfin, pour la partie supérieure, c'est le bois qui est affiché. Le bardage peut alors être affirmé par sa direction : horizontal dans 34 % des cas, vertical pour 24 % et nous trouvons même un bardage en V dans 14 %. Ce dernier type de bardage sera probablement proscrit par la suite, car nous en retrouvons seulement la présence dans la période du quartier 1 (1965-1975).

Le chalet est délibérément marqué par la pré-

sence du balcon. Pour ce portrait-ci, dans un cas sur deux, nous retrouvons un balcon toute largeur au niveau principal. Son emprise marque la façade d'une horizontalité qui tend à rendre le bâtiment plus large. Nous pouvons aussi retrouvez la présence d'un petit balcon centré à l'étage dans moins de 40 % des cas.

La description des ouvertures, pour la chalet précurseur, est aisée, car il n'y a que très peu de dispersion sur le nombre et le type des ouvertures. Au rez-de-chaussée, nous allons avoir entre 3 et 4 ouvertures (31 et 41%), qui sont des fenêtres classiques et des portes (90 % ; 60 %) et nous retrouvons pour plus d'un tiers des cas une porte de garage. Pour le niveau principal, c'est là encore 3 ou 4 ouvertures (41, 41%) qui sont disposées. Néanmoins, nous retrouvons une plus grande diversité de types d'ouverture, allant de la fenêtre à la baie vitrée en passant par la porte fenêtre. Enfin la partie supérieure dispose de deux à trois ouvertures qui sont pour la plupart des cas des simples fenêtres. Il est aussi intéressant de noter que les volets sont représentés dans plus de la moitié des cas de chalets précurseurs. Nous retrouvons aussi à hauteur de 20 % les linteaux exprimées à travers une pièce de bois ou de béton.

Notons aussi que le chalet arbore pour 55 % des cas deux cheminée sur les pans de son toit.

Vue sur un chalet de concepteur receveur (dossier 67-2) dessinée sur site

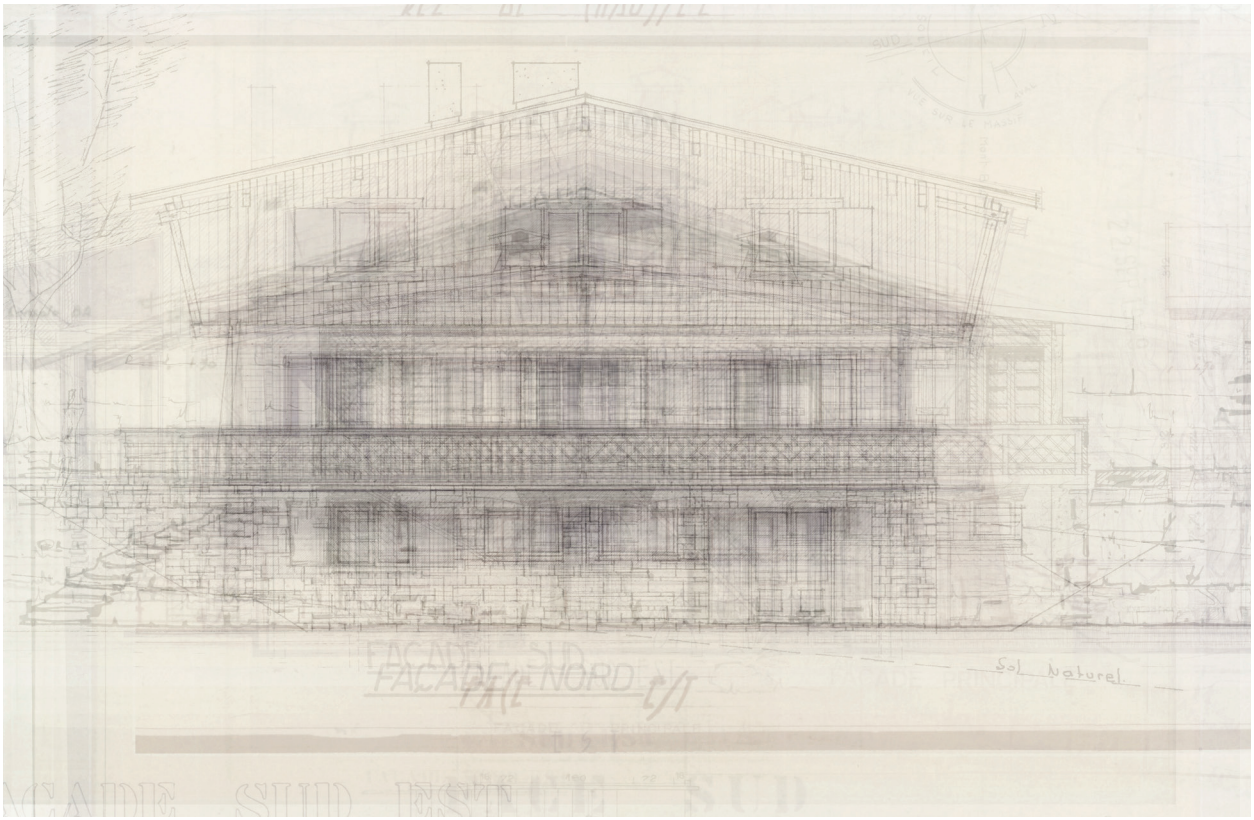

Gabarit Q1 d'après les façades principales des chalets des permis de construire des années 1965 à 1975

Redessin d'une façade de chalet de précurseurs d'après le gabarit Q1

Les receveurs :

Le chalet issu de la conception des receveurs se place dans la lignée du chalet des précurseurs. La façade principale porte les mêmes traits principaux que celle que l'on a décrit précédemment. Pour ce portrait, nous utiliserons le gabarit du deuxième quartier. Ce quartier représente bien la période où les receveurs ont le plus construits.

Le bâtiment est plus haut dans ce cas, il est toujours large, gardant une largueur supérieure à la hauteur. La composition se lit toujours en trois parties avec le soubassement minéral surmontée d'une superstructure boisée. L'importance des balcons est fondamentale dans la construction de la façade. Le soubassement, néanmoins, se régularise et les contreforts qu'on pouvait retrouver jusqu'ici disparaissent. Nous ne retrouvons plus non plus le triangle de couronnement. La géométrie montre aussi que le soubassement semble moins large que la partie supérieure ou les artefacts de charpente élargissent le corps du bâtiment.

Les caractéristiques du toit sont semblables à ce que l'on a constaté pour le chalet précurseur. Il reste fin en terme d'épaisseur et les pans sont plutôt de faible pente, entre 20 et 30°. A contrario du cas précédant, nous pouvons lire plus aisément des éléments de structure bois de charpente tel que les bras de force qui soutiennent les pannes sablières.

Nous retrouvons aussi des matérialités similaires, notamment pour le rez-de-chaussée qui est dans tous les cas minéral soit d'un béton armé recouvert d'un crépis/enduit ou alors d'un appareillage de pierre. Pour le premier niveau, nous gardons les mêmes proportions entre le minéral et le bois. Cependant nous retrouvons pour ce chalet receveur, plus de 44 % des cas, un bardage imitant la structure traditionnelle de la charpente des fermes. Nous n'avons plus un simple bardage vertical ou horizontal, mais des éléments de fausse structure, qui sont parfois seulement des caches joints. Pour le niveau supérieur, c'est, là encore, le bois qui est présent dans tous les cas. Ce que l'on peut noter comme évolution majeure, c'est que le concepteur cherche à exprimer la structure bois, même si elle est fausse. On retrouve aussi de nombreuses constructions faites dans la technique du mi-bois.

Le balcon reste un élément de stratification de la façade du chalet. Pour le chalet receveur, on retrouve autant de grands balcons filant sur l'entièreté de la façade que de petits balcons centrés (30 et 30%) pour le premier niveau. Le deuxième niveau garde son petit balcon centré mais nous le trouvons plus que dans un cas sur trois.

Les ouvertures sont un sujet qui s'est diversifié par rapport au portrait précédent. Au rez-de-chaussée, les statistiques montrent que l'on trouve tout autant de 2 à 5 ouvertures. Là encore, le type d'ouverture change, nous trouvons aussi bien des portes et des portes fenêtre (30, 30%), qu'à moindre mesure des portes de garage ou des baies (19, 19%). Néanmoins, c'est en grand majorité que l'on trouve des fenêtres standards à ce niveau. Pour le premier niveau, nous restons à trois voire quarte ouvertures (37, 26%),

mais l'on retrouve aussi quelques exemples de niveau à 6 ou 7 ouvertures. Nous avons, pour plus de la majorité, des cas des fenêtres ou des portes fenêtre qui peuvent être complétées par des baies vitrées. Enfin, le dernier niveau, est un étage que l'on retrouve moins, seulement pour 60 %, là où pour le portrait précédent nous le retrouvions dans plus de 80 % des cas. Néanmoins, le nombre d'ouverture semble se stabiliser autour de 2. Ces ouvertures sont des fenêtres traditionnelles ou une porte fenêtre, qui mène au petit balcon que l'on trouve. Pour ce portrait, les volets sont toujours aussi présents et marquent l'identité de la façade. Il n'y a qu'au dernier niveau que les volets sont moins recensés : seulement 30 %.

Pour ce portrait, le toit comporta une cheminée dans 44 % des cas et 2 cheminées dans 33 %.

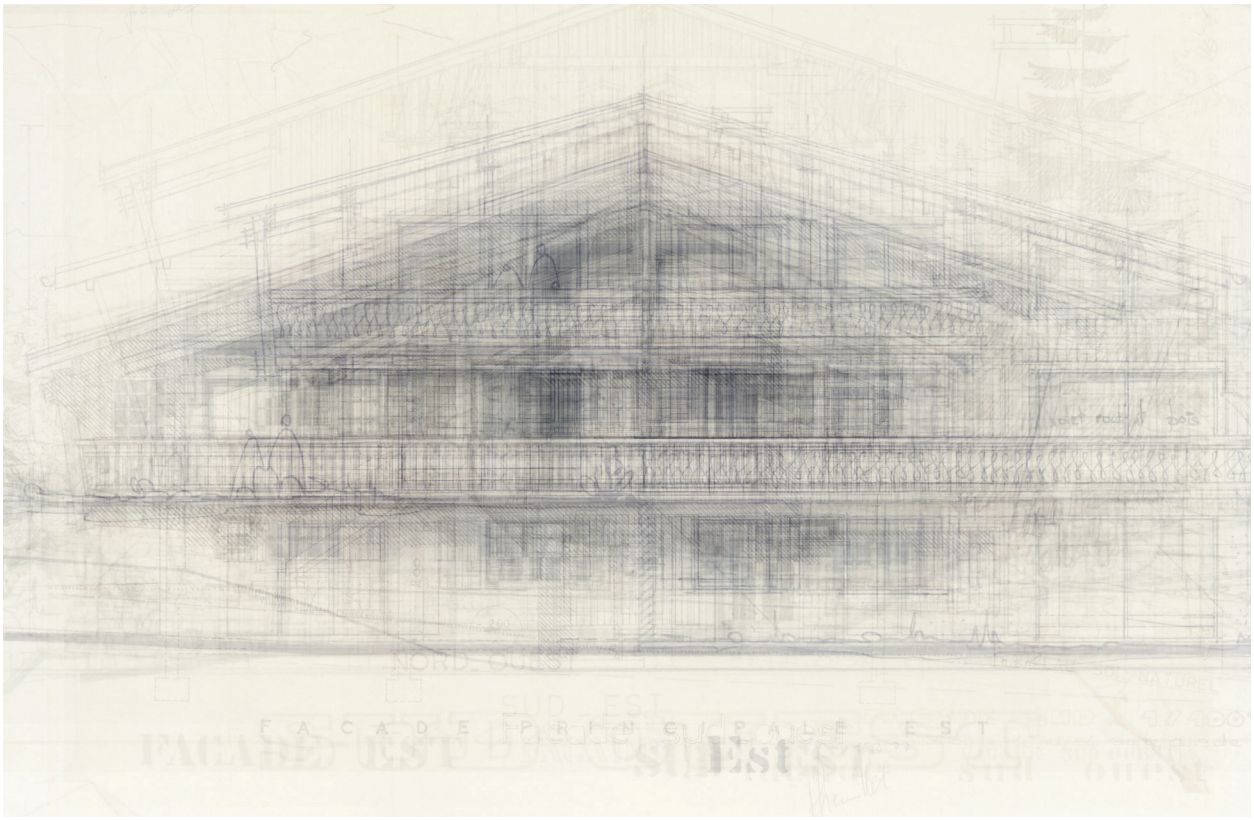

Gabarit Q2 d'après les façades principales des chalets des permis de construire des années 1975 à 1985

Redessin d'une façade de chalet de receveurs
d'après le gabarit Q2

Les modernisateurs :

Le chalet des modernisateurs vient rompre avec certains codes que l'on pouvait lire sur les façades des deux précédents portraits. Il vient aussi prolonger des traits caractéristiques qui se sont développés lors sous l'ère des receveurs. Ce portrait se développe lors des deux dernières décennies de la période d'étude. Pour établir le portrait nous nous fierons sur le gabarit de façade du quatrième quartier, les statistiques qui en découlent mais aussi du portrait des concepteurs modernisateurs.

La géométrie de la façade à beaucoup évoluée depuis la fin des années 60. Nous voyons clairement à travers le gabarit une forme plus élancée. La hauteur du bâtiment n'a pas réellement varié, c'est surtout la largeur du bâtiment qui change. Faisons le lien avec ce que nous avons découvert dans la partie traitant des commanditaires ; le plan, dans son évolution récente, tend à devenir un carré du fait des usages du niveau principal qui changent. La façade du chalet est intimement liée à son intérieur, nous avons donc une forme général qui est moins large mais tout aussi haute. Le chalet des modernisateurs est régularisé dans le rapport de largeur entre le soubassement et la superstructure. En effet, ces deux parties sont en prolongement l'une de l'autre. Nous retrouvons toujours le soubassement minéral, mais ici, la partie supérieure est seulement exprimée à travers le bois. On retrouve la grammaire architecturale des fermes qui donne à voir un fort soubassement fait de maçonnerie enduit et d'une charpente qui le surmonte.

Le toit est significatif de l'évolution apporté par les modernisateurs. C'est un élément fort, épais et régulier qui compose la façade. Bien évidemment, les normes thermiques imposent une isolation de plus en plus importante ; néanmoins cette épaisseur supplémentaire d'isolation n'est pas nécessaire dans les débords de toit, nous avons donc un choix délibéré d'exprimer le toit d'une forte épaisseur. Les pentes de toit aussi sont significatives, elles se stabilisent autour de 25°. La toiture fait aussi l'objet d'un travail remarquable d'expression de la structure. On va chercher a recoller aux modèles des fermes traditionnelles en produisant des éléments comme les contrefiches, qui ne sont pas toujours nécessaires dans la résistance structurelle.

La matérialité du chalet c'est aussi éclairci. Le soubassement reste une partie minérale. Notons qu'on trouve dans 60 % des cas un enduit/crépis qui habille les voiles de béton armé et dans 30 %, c'est un appareillage de pierre qui fait le soubassement. Nous pouvons supposer que la pierre apparente n'est qu'un revêtement puisque la totalité des constructions nouvelles sont réalisées en béton armé. La composition du chalet des modernisateurs n'est plus qu'une dualité entre bas et haut, minéral et bois, mur en dur et charpente. Néanmoins le premier niveau n'est pas toujours constitué de bois en façade, on retrouve dans un tiers des cas la présence de pierre ou d'enduit sur tout ou partie du niveau. Pour les 69 % des cas où le bois compose la façade, 94 % du temps il serait exprimé à travers une structure qui se veut traditionnelle. Au niveau supérieur c'est l'entièreté de l'échantil-

lon qui présente du bois en façade. La présence d'une structure apparente est relevée à plus de 8 cas sur 10. Nous ne retrouvons plus de chalet construit selon la technique du mi-bois, confortant ainsi l'influence des modernisateurs.

Le balcon garde son importance dans la composition des façades, seulement, c'est sa taille et sa position qui se sont énormément diversifiées au cours du temps. Pour ce portrait du chalet des modernisateurs, le balcon ne trouve pas de taille ou de position particulière à l'étage principal. Le balcon peut être de toute largeur ou alors petit et situé au centre, à gauche ou à droite. Pour l'étage supérieur, nous retrouvons toujours un petit balcon centré.

La question des ouvertures n'évolue pas beaucoup par rapport au portrait précédent. Le nombre et le type d'ouvertures reste dans la lignée de ce qui a été fait par la concepteur précédents. Notons malgré tout, que le rez-de-chaussée affiche, pour ce portait, dans la majorité des cas des fenêtres standard ou une porte de garage. Au premier niveau le nombre d'ouverture à tout de même tendance à augmenter, passant de 3-4 à 4-5 ouvertures. Le type d'ouverture se partage équitablement entre les fenêtres classiques, les portes fenêtre et baies vitrées. Enfin, pour le dernier niveau, le nombre d'ouverture augmente aussi, et tend à se rapprocher de 4. Ce niveau garde toujours deux types d'ouverture, la fenêtre et la porte fenêtre. Le présence du volet à tendance à diminuer avec le temps. Technologiquement, on le remplace aujourd'hui par des volets roulants. Néanmoins pour plus de la moitié des cas, nous repérons des volets sur les façades des chalets de modernisateurs.

Ce travail d'étude des concepteur et du lien à la façade, donc à l'expression plastique extérieure du chalet. Comme pour la partie précédente, nous pouvons constater une nette transformation du chalet. Les chalets de l'époque moderne se rangent dans la ligne de pensé qu'exprime Le Même quand il conçoit le chalet : «J'ai essayé de traduire son programme dans un volume qui soit proche des fermes du pays, dix-sept mètres de façade, un toit à deux pentes égales... mais j'ai tout de suite senti la différence immense entre ce qu'on me demandait et cette ferme savoyarde où se trouvaient le logement de la jument, des vaches, un tout petit local pour les paysans et du foin sous la toiture. Alors que là, c'était une femme qui voulait au fond tout le confort, un confort raffiné[22]». Ces chalets peuvent être qualifiés de modernes et sont empreints de traditionnel par leur morphologie et les matériaux qui le constituent. Le Même exprime clairement que le chalet du skieur est à l'image du villégiateur, il quitte ses habits de citadins pour se déguiser en montagnard, néanmoins on ne copie pas l'architecture du pays. C'est alors un retournement complet dans la manière de concevoir les chalet qui s'effectue : les modernisateurs conçoivent un chalet sur-imprégné de traditionnel. Ce sont les même modes constructifs (soubassement minéral et charpente de bois) que pour les fermes mais on les adapte au confort actuel. Ceci s'exprime à travers la structure bois qui est mise en valeur, on utilise aussi beaucoup de contrefiches, les caches joints sont aussi très présents et l'utilisation du bois est maximale. Nous pouvons alors nous demander si ce n'est pas qu'un décor faux n'exprimant pas les réels usages du chalet.

22 Brusson Jean-Paul. *L'invention du chalet. Henry-Jacques le Même, architecte à Megève / The invention of the chalet. Henry-Jacques le Même*, architect in Megeve. In: Revue de géographie alpine, tome 84, n°3, 1996. pp. 41-50;

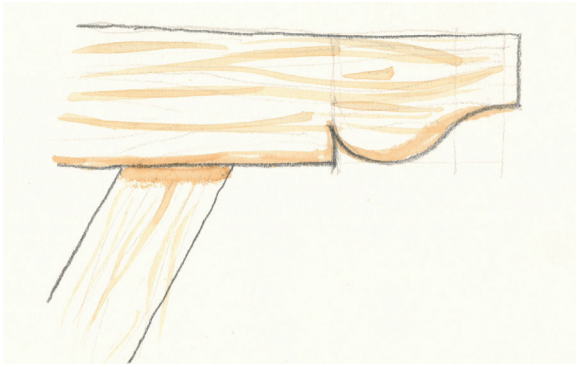

Détails de taille de l'extrémité d'unne panne

Détail de motif d'une bande de rive

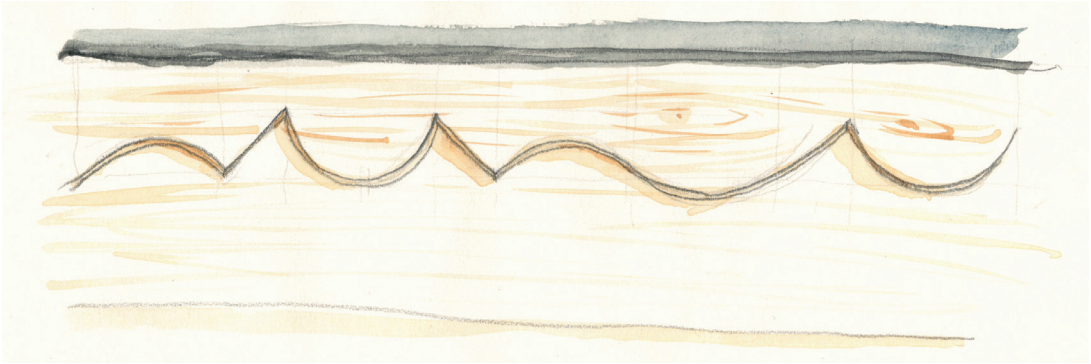

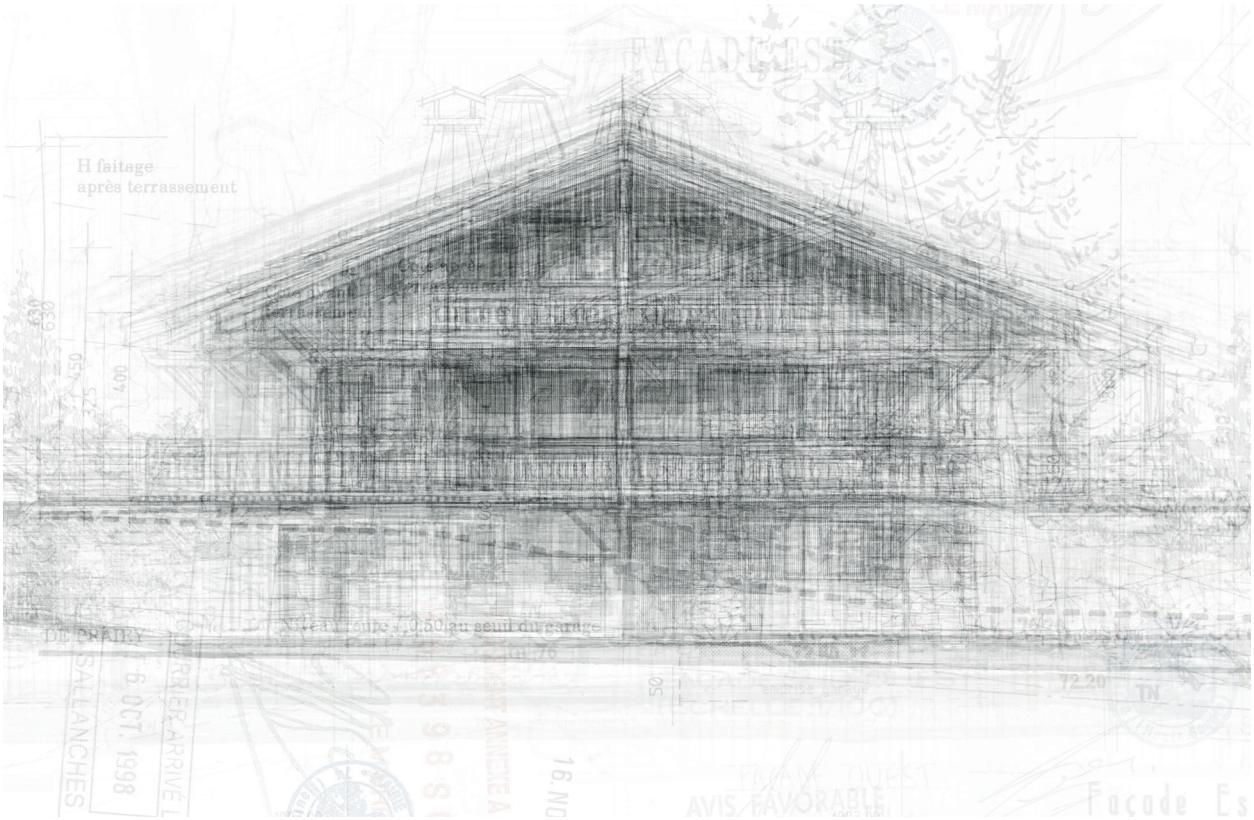

Gabarit Q4 d'après les façades principales des chalets des permis de construire des années 1995 à 2005

Redessin d'une façade de chalet de précurseurs d'après le gabarit Q4

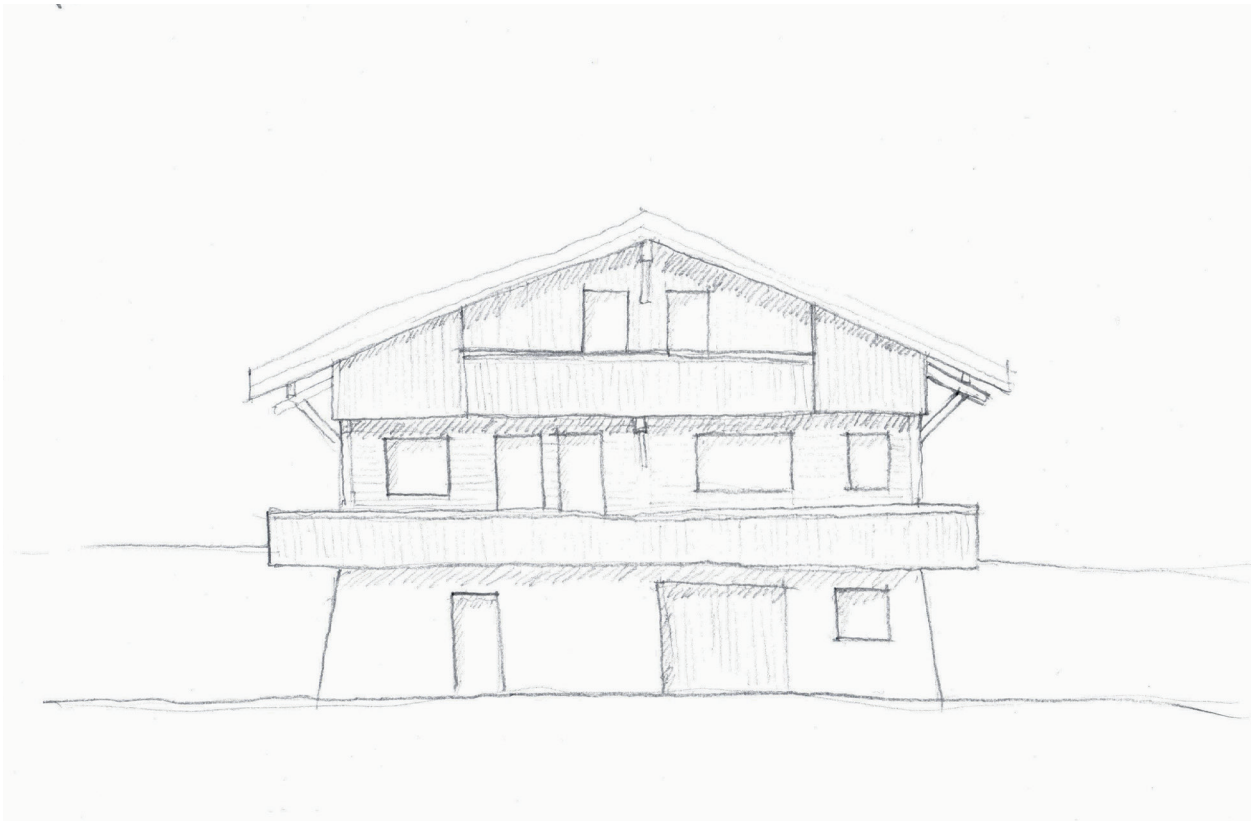

L'URBAIN

Après avoir apprivoisé le chalet comme objet ainsi que les acteurs qui le modèlent, il est important de changer d'échelle et d'inscrire le chalet dans le site où il s'implante. Pouvoir porter attention aux transformations urbaines qui se sont produites sur le territoire combloran pourrait aussi nous donner des informations quant au lien spatio-temporelle entre le lieu et l'architecture. C'est aussi une manière de découvrir l'impact du développement économique initié par le tourisme des sports d'hiver. Pour entamer cette étude urbaine, nous reprendrons d'abord l'ouvrage de Prax[1] qui analyse le développement urbain de Megève puisque nous pouvons considérer, que ces deux villages voisins se sont transformés dans des conditions similaires.

Dans la première station de sports d'hiver française : Megève (Haute Savoie) : étude de cas d'une forme d'urbanisation du XX° siècle, Michelle Prax décompose son analyse en trois parties qui se concentrent sur le parcellaire, les réseaux viaires et enfin sur le bâti.

Prax caractérise le parcellaire de trois manières : les parcelles géométriques, les parcelles sans forme géométrique et les très petites parcelles. Après les avoir décrites succinctement et classées selon le système qui les régit, elle va comparer l'ensemble des parcelles au site. Figurent les courbes de niveau et les cours d'eau en parallèle des parcelles, ce qui permet la comparaison. Les enseignements sont triples : la taille des parcelles dépend de la pente du terrain et de son altitude, le parcellaire obéit aux directions du reliefs, il concorde avec les courbes de niveau. Enfin, l'obéissance directionnelle au cours d'eau se remarque surtout en plaine.

Le réseau viaire de Megève est rayonnant par rapport au centre de Megève. Prax distingue deux réseaux : routes et chemins, l'un très récent construit au XXè siècle et l'autre déjà présent sur la Mappe sarde du XVIIIème siècle. Ici, lorsqu'on compare le viaire au site, on en tire deux conclusions : les chemins suivent fidèlement les lignes de crêtes, ils sont raides et directs. S'il sont plats, il ne se situent pas en fonds de vallées qui sont souvent marécageux mais sur les premiers hectomètres des versants. Au contraire, les routes récentes sont établies sur les pentes les plus douces et suivent le plus fidèlement les courbes de niveau. Les routes de fond de vallée arrivent très tard dans l'histoire.

L'étude du bâti fait apparaître trois échelles de bâtis selon Prax, les éléments structurants : des unités importantes qui constituent la linéarité du centre ville et les noyaux des hameaux (maisons et copropriétés du bourgs, grandes fermes) ; les éléments singuliers : les grands hôtels et équi-

1 Prax, Michelle, *La première station de sports d'hiver française : Megève (Haute Savoie) : étude de cas d'une forme d'urbanisation du XX° siècle*, Association grenobloise pour la recherche architecturale, 114 pages, 1985.

pements sportifs et une nuée de petites unités non organisées : les chalets et maisons apparus au XXè sicèle. Lorsqu'elle compare le bâti au site, elle découvre deux phase d'adaptation du bâti au site : celle ou l'on s'implante traditionnellement face à la pente sur un replat ou une pente douce et celle moderne où l'implantation favorise la vue et le soleil.

Elle conclue son étude par la description du processus de transformation de Megève. « Il est rapide et contemporain. Il est délibérément tourné vers le site ; il a pour cadre le paysage naturel de la montagne et pour finalité la pratique de ses pentes[2]».

2 Prax, Michelle, *La première station de sports d'hiver française : Megève (Haute Savoie) : étude de cas d'une forme d'urbanisation du XX° siècle*, Association grenobloise pour la recherche architecturale, page 105, 1985.

Hameaux, post agropastoralisme :

Le hameau est un « groupe d'habitations rurales situées à l'écart d'un village et administrativement rattachées à une commune[3]». On retrouve dans la définition cette idée d'une entité autonome située sur un territoire. Cette situation colle particulièrement bien à l'image urbaine de Combloux en 1960[4]. Historiquement, le hameau s'est construit autour d'une ou de plusieurs fermes. Naturellement, les hameaux maillent le territoire et le viaire est lié à ces différentes entités. Sur Combloux, chaque hameau pourrait être nommé ou même être un lieu-dit. Par exemple, on retrouve le hameau du Medonnet sur l'ancienne route de Sallanches, le hameau d'Ormaret, à cheval sur la commune de Demi-Quartier, le hameau des Servoz sur le versant Est de la commune ou bien encore le hameau de Prairy non loin du centre du village. En région autonome de la Vallée d'Aoste, la signification du mot hameau (it., « frazion ») rejoint ce que l'on trouve sur la commune de Combloux. En effet le hameau définit la subdivision d'une commune dans la Vallée d'Aoste. On retrouve ces subdivisions de la commune à travers les hameaux qui se répartissent équitablement sur le territoire mais avec un plus grand nombre sur la partie Ouest de la commune. Nous pouvons aussi clairement lire sur la carte les chalets d'alpage aussi nommé chalets d'estive. Ces chalets se situent à une altitude bien plus haute que les hameaux, se sont les bâtiments qui matérialisent les lieux occupés l'été par les bêtes, qui sont montées depuis les hameaux jusque dans les alpages. Là encore, nous voyons clairement une répartition cohérente des chalets d'alpages sur le territoire : ils couvrent l'entièreté des alpages sans pour autant se chevaucher. Ce sont des bâtiments isolés et rustiques.

Pour tenter de décrire plus précisément la répartition des hameaux sur le site et les interactions entre eux, nous emprunterons au domaine informatique leur méthode de description des réseaux : la topologie de réseaux. La topologie de réseau « correspond à l'architecture (physique ou logique) de celui-ci, définissant les liaisons entre les équipements du réseau et une hiérarchie éventuelle entre eux[5]». Grâce à leur méthode de description, nous pourrions décrire le réseau de hameaux de Combloux comme étant hybride. Les Hameaux et les liens entre eux peuvent correspondre à une réseau en étoile ou à une réseau maillé. Le réseau en étoile possède une entité centrale à laquelle toutes les entités orbitant autour sont reliées. Ces entités en orbites ne sont pas reliées entre elles. Le réseau maillé, lui, représente des entités qui sont toutes reliées entre elles. Si l'on recalque ces définitions sur la carte de Combloux, les entités sont les hameaux et les liens sont les routes et chemins. Le réseau en étoile pourrait se lire avec la puissance attractive du centre village

3 Hameau, définition CNRTL https://www.cnrtl.fr/definition/hameau, consulté le 28-01-21

4 Carte urbaine de combloux 1960

5 Topologie de réseau, Wikipedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Topologie_de_r%C3%A9seau, consulté le 28-01-21

de Combloux. Les voies mènent au centre du village, c'est le lieu de l'administration et des commerces. Néanmoins, nous pouvons aussi lire le réseau maillé dans le fait que les hameaux sont en grande majorité reliés entre eux. Nous avons donc donc un réseau de hameau hybride qui couvre plus ou moins le territoire.

Voyons maintenant quel sont les effets du site sur le réseau de hameaux lorsque qu'on plaque le relief et les cours d'eau[6]. Très simplement nous pouvons déjà lire deux versants constituant la commune de Combloux. Ces deux versants donnent sur le torrent d'Arbon, cours d'eau majeur de la commune. L'autre cours d'eau important, mais qui ne coupe pas autant la topographie, est le nant d'Arvillon. Les deux versants sont d'un relief plus ou moins raide. Nous lisons très bien des replats ou pseudo-terrasses de part et d'autre des versants. La corrélation entre la géomorphologie et l'emplacement des hameaux fait maintenant sens. Par exemple, les hameaux du Bouchet profite de la situation d'implantation favorable. De la même manière, d'Ormaret à Colomb, la situation est similaire. Médon, Cordy et le Bourgeois suivent la même logique, ils sont implantés là ou le territoire est facilitant. Sur l'autre versant, se phénomène se retrouve aussi, comme à Prairy, un des plus grand hameau de la commune. Il en est de même de Gemoën à l'Epine. Nous remarquons donc que les hameaux se situent ou l'établissement humain est facilité. De la même manière, l'altitude des hameaux, pour la grande majorité, ne dépasse pas 1050-1100m d'altitude. Le lien entre le site et la position des hameaux est fortement mis en valeur par la cartographie.

6 Carte urbaine Combloux 1963 + courbes de niveau

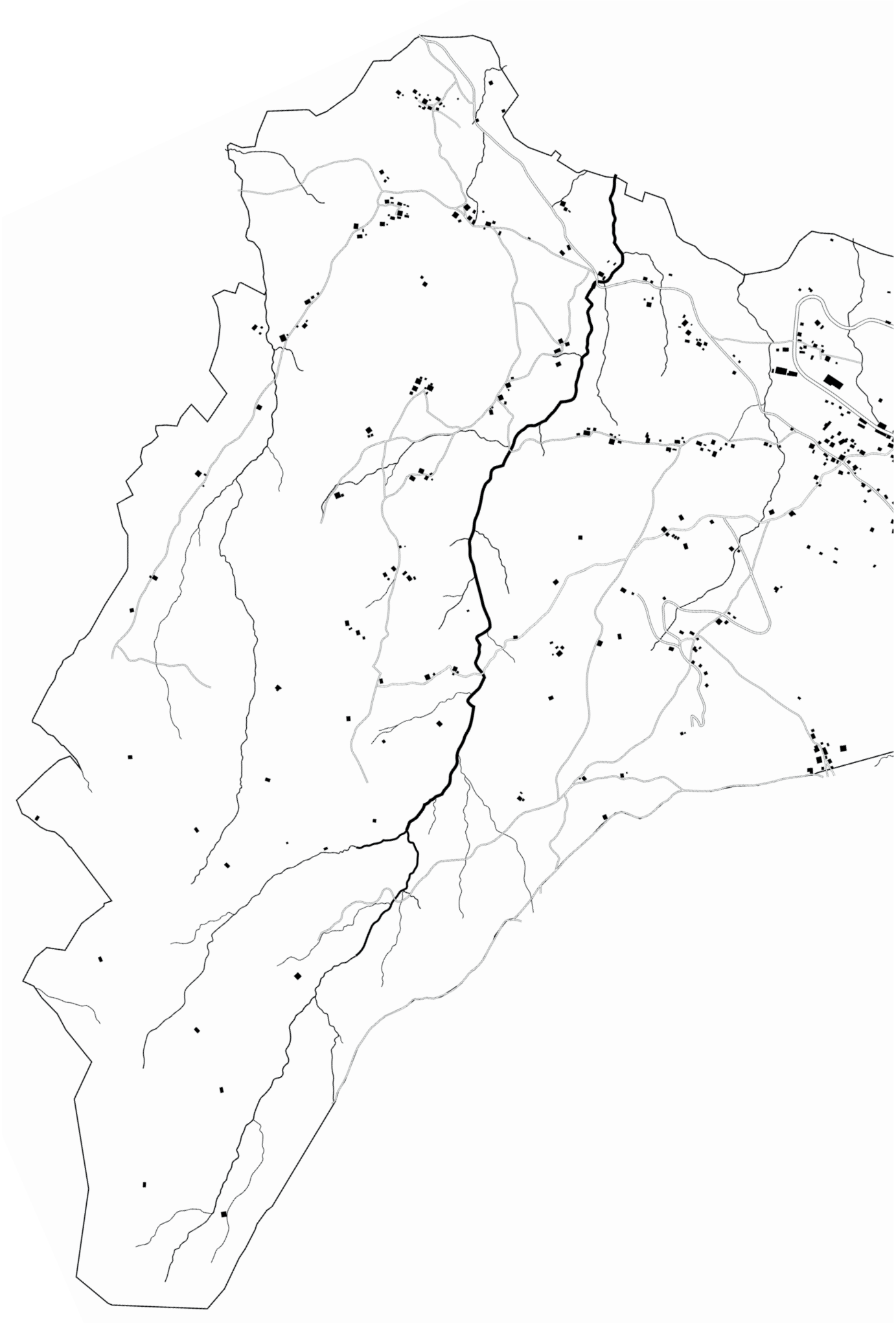

Carte de Combloux en 1963

Carte de Combloux en 1963 superposée des courbes de niveaux

Remplissage depuis centre village jusqu'à la station de sport d'hiver :

Ce stade urbain marque l'entrée de Combloux dans la période du tourisme de masse. Nous nous baserons sur la carte de Combloux de 1983[7]. Si nous regardons le nombre de construction sur la période suivant la carte précédente de 1960, on trouve un total de 313 construction entre 1965 et 1985. Ces constructions représentent seulement le bâtiment chalet ; les autres types de bâtiments ne sont pas pris en compte et peuvent augmenter le nombre de constructions produites sur la période. Nous allons ici procéder par la mise en comparaison des deux cartes de 1960 et 1983. Ainsi, nous pouvons mettre en valeur les bâtiments construits et leur situation sur le territoire. La comparaison met en avant un fort développement oriental de la commune. En effet, c'est presque seulement la partie Est, à gauche du torrent de d'Arbon que les nouvelles constructions s'implantent. Nous pourrions lier ce constat avec le fait que le cœur du village est situé dans cette même partie. C'est aussi une partie bien desservie par la voirie, en lien direct avec la route nationale menant à Sallanches ou à Megève. De plus la construction de bâtiments autour du village vient aussi probablement de la facilité du branchement aux réseaux (eau potable, eau usées et électricité).

Lorsqu'on regarde précisément l'évolution des tâches urbaines, nous pouvons dégager plusieurs axes de développement. Tout d'abord, on considère la tache urbaine comme une agglomération de bâtiments proches. Ici le constat des tâches urbaines se réalise visuellement, car un simple repérage permet de dégager des données. A Combloux, entre les années 60 et les années 80, la construction de bâtiments c'est concentrée autour du centre du village. Plus précisément, c'est longitudinalement, le long de la route du Feug et de la route du Pelloux, que l'on retrouve le plus de nouvelles constructions, ce qui étend la tâche urbain du cœur du village à ces deux extrémités. Comme nous l'avons déjà évoquer, ces développement se fait sur cette zone grâce à des considérations facilitatrices d'établissement : le site n'est pas trop abrupte, l'accès est assuré, on peut se raccorder aux réseaux ce qui est marque de confort. L'autre fait à prendre en considération, et l'étude de Prax sur la transformation de Megève le souligne très bien, est que le développement est « délibérément tourné vers le site ; il a pour carde le paysage naturel[8]». On peut confirmer aisément ce point : le coeur du village de Combloux est orienté au Nord-Ouest et ce versant donne sur le massif des Fizz et du Mont-Blanc, ce dernier, faisant la réputation de la vallée et des stations l'environnant. Le second axe de développement est quant à lui, transversale, ou plutôt vertical. En effet, les sports d'hiver amènent avec eux une autre manière de pratiquer et d'habiter la montagne. Nous le voyons en en comparant les deux cartes entre elles. Nous avons

7 Carte urbaine Combloux 1983

8 Prax, Michelle, *La première station de sports d'hiver française : Megève (Haute Savoie) : étude de cas d'une forme d'urbanisation du XX° siècle*, Association grenobloise pour la recherche architecturale, 114 pages, 1985.

une grande partie des nouvelles constructions qui s'implantent le long de la route de la Cry, le lien entre la station et le village. Cet axe met en valeur la seconde partie de la conclusion de Prax sur la transformation de Megève : « Il est délibérément tourné vers le site ; il a pour cadre le paysage naturel de la montagne et pour finalité la pratique de ses pentes ». Effectivement, la montée en altitude des résidences secondaires et la proximité avec le bas de la station de ski confirment que l'établissement est aussi motivé par la pratique des pentes enneigées. Comme nous l'avons vu dans la phase précédente, le hameau d'Ormaret était l'un des plus haut en altitude de la commune. La transformation de la phase actuelle montre que les nouvelles constructions s'affranchissent de la question de l'altitude. L'aménagement de la pente avec le réseau viaire et les réseaux d'eau et d'électricité permettent aussi de pouvoir construire autant de résidence. Finalement nous pouvons remarquer deux tâches urbaines s'étant développées pendant cette période, toutes deux situées sur le même versant, entre le nant d'arvillon et le torrent d'arbon. Nous avons une tâche urbaine assise dans la pente, qui s'étend au Nord et au Sud du village selon l'axe route du Pelloux-route du Feug. La seconde tache ne se distingue pas par sa forme mais son implantation : le long de la route de la Cry qui mène vers la station.

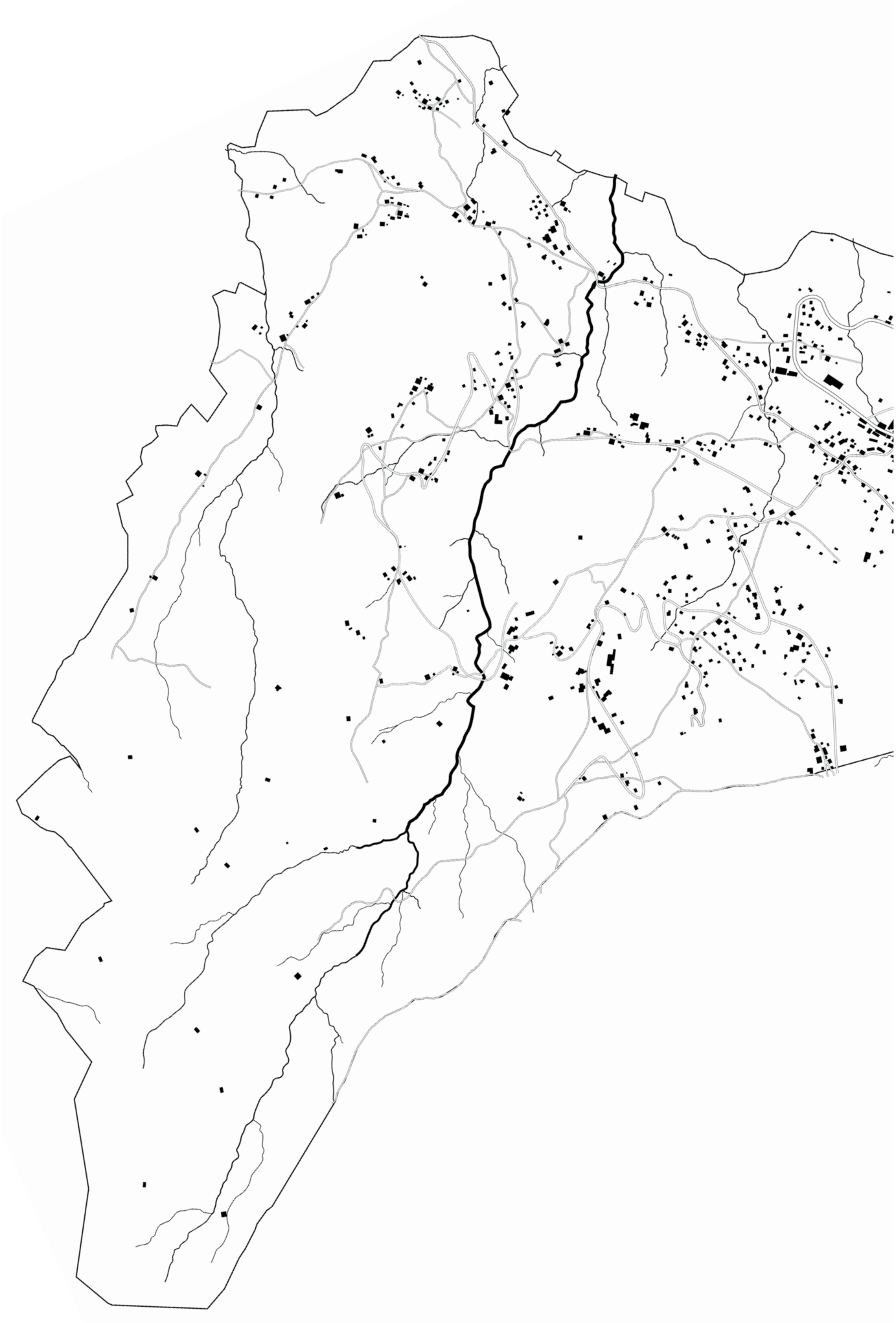

Carte de Combloux en 1980

Extension sur le reste de la commune (folie constructive, décentralisation) :

Pour le dernier stade urbain, nous nous appuierons sur une carte datant de 2015[9]. N'ayant pas pu trouver de carte datant du début des années 2000, nous utiliserons une carte qui dépasse la période usuelle que nous avons utilisée jusque là. Néanmoins, pour le troisième stade une carte de 2000 ou de 2015 ne change pas énormément l'analyse. Cette phase est caractéristique puisqu'elle est catégorique : la transformation se fait de manière répartie sur l'ensemble du territoire. Lorsque que l'on regarde les trois carte les unes après les autres, nous voyons clairement le stade des hameaux, puis l'urbanisation de remplissage autour du cœur du village et en direction de la station et enfin, le stade d'extension sur l'entièreté de la commune. C'est une densification qui se fait sur l'ensemble du territoire.

Nous pouvons lire sur la dernière carte une tache urbaine tentaculaire avec pour cœur le centre du village. Ce que nous pouvions lire comme des hameaux dans les années 60 se sont aujourd'hui rejoints et ne forment plus qu'un continuum bâti qui suit les axes viaires.

Néanmoins, on peut relever quelques secteurs encore préservés de cette folie constructive. Tout d'abord au lieu dit des Grangettes, le nombres de constructions a peu évolué. Son isolement le préserve. Il en est de même pour le secteur allant du Talus aux Morraches. Cet endroit est situé sur un versant orienté au nord, l'ensoleillement y est moindre et le site est aussi ardu pour l'implantation. Sur ce même versant mais plus bas en altitude, de Prairy à Ronnaz, la faible édification de bâtiment a peu bouleversé le site. Un des derniers site à être épargné par l'urbanisation est le secteur allant des Servoz aux Intages. C'est un lieu qu'on aperçoit sur les cartes postales de Combloux, prise au dessus du cimetière en direction de l'église et du Mont-Blanc. Ce sont entre autres, ces derniers espaces vides entretenus par l'agriculture qui font le paysage de montagne apprécié par le tourisme. En été, ce sont de grandes prairies verdoyantes parsemées de quelques vergers qui sont entretenues par la fauchaison ou bien la mise en pâture et l'hiver ils se transforment en grands champs de neige qui semblent immaculés.

Un travail supplémentaire à celui effectué pour ce mémoire pourrait permettre d'aller plus loin dans l'étude urbaine et de la raccrocher à l'étude architecturale. Deux hypothèses sont émises suite à l'analyse séparée de l'architecture et de l'urbain.

La première hypothèse est la suivante : il existe une relation spatio-temporelle entre l'architecture et la transformation urbaine de Combloux. Si l'on définit le cadre spatio-temporel comme étant « les lieux et la chronologie[10]», nous pouvons effectivement affirmer que l'architecture s'implante sur un lieu particulier à un moment

9 Carte urbain de Combloux 2015

10 Cadre spatio-temporel, définition Wikipedia, https://fr.wikipedia.org/wiki/Cadre_spatio-temporel, consulté le 01/02/21

précis. Maintenant, si nous affinons l'hypothèse en supposant qu'il existe un lien spatio-temporel entre l'architecture qui inclue les portraits commanditaires/concepteurs et la transformation urbaine ; nous obtenons un nouveau travail de recherche. Nous pourrions alors supposer, dans un premier lieu, que le lien est fort dans les années 60 : un type d'architecture se construit seulement sur un type de lieu ; et dans un second temps que le lien faiblit avec le temps : on construit un type d'architecture dans un territoire qui n'est plus le hameau, mais une région.
La seconde hypothèse suppose aussi une relation mais à l'inverse de l'hypothèse précédente : le site construit l'architecture. Cette hypothèse serait bien plus ardue à démontrer, mais pourrait être un prolongement de la recherche effectuée pour ce mémoire.
Enfin, nous avons parlé d'urbanisation dans cette partie, néanmoins, il existe un terme assez récent qui semble prendre le pas pour des territoires comme Combloux : la rurbanisation.

« Néologisme que certains (Brunet, 1992) jugeaient peu élégant, forgé par Gérard Bauer et Jean-Michel Roux en 1976, la rurbanisation désigne le processus d'urbanisation rampante de l'espace rural, d'imbrication des espaces ruraux et des zones urbanisées. Le terme de périurbanisation tend à remplacer celui de rurbanisation qui a progressivement disparu du vocabulaire des géographes. La rurbanisation introduisait une nuance, celle d'une périurbanisation sans planification, dans laquelle les constructions nouvelles s'imbriquaient dans les trames existantes du paysage rural. En ce sens, elle correspondrait à ce qu'on appelle aujourd'hui en France le mitage, et à ce que l'Italie connaît sous la forme de la città diffusa. »11
La prise en compte de ces concepts pourrait permettre d'affiner l'étude de la transformation de Combloux ainsi que les hypothèses que nous proposons pour une future étude.

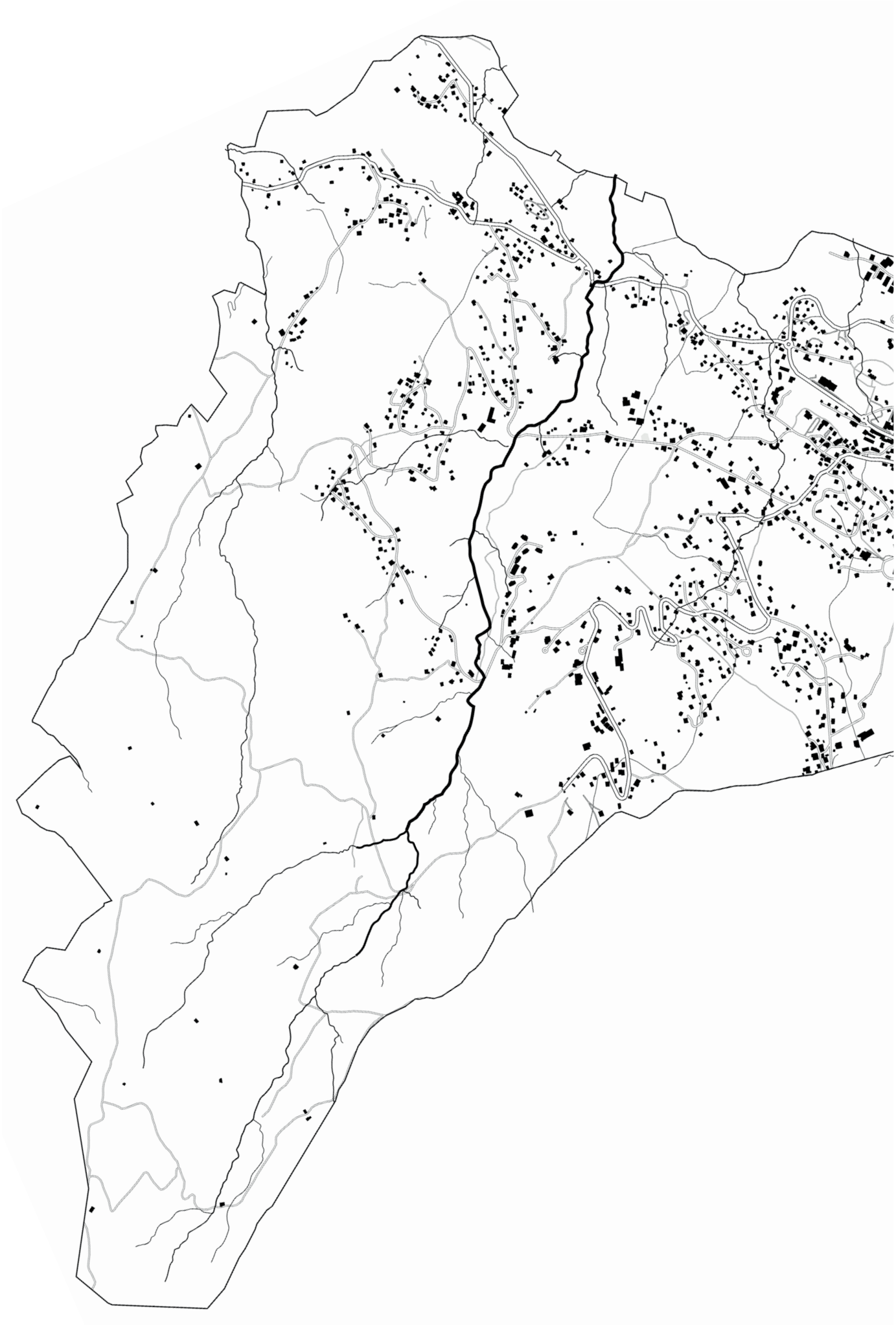

Carte de Combloux en 2015

L'IMAGINAIRE

Pour terminer l'analyse des transformations du chalet, nous tenterons de comprendre quel rôle l'imaginaire peut avoir sur la conception du chalet mais aussi sur sa perception. C'est aussi une manière de comprendre l'impact que possède l'architecture dans nos vies de tous les jours ; et surtout, que ce même imaginaire peut avoir un rôle important dans la perception du patrimoine.

L'imaginaire est un sujet très vaste qui mérite une définition poussée. On considère l'imaginaire comme ce qui est crée par l'imagination, qui n'a d'existence que dans l'imagination[1]. La définition première est fondée sur le terme *imagination* qui lui même signifie la faculté que possède l'esprit de se représenter ou de former des images[2]. L'étymologie même du terme se construit du latin *imaginatio*, image, vision. Il est très intéressant de noter que ces termes sont intimement liés à l'image et au fait qu'elle soit personnelle et propre à chacun. L'emploi même du terme *esprit* nous indique la dimension propre au fort intérieur de chaque être humain. En mathématiques, l'imaginaire c'est aussi ce qui ne peut être associé à une figuration concrète[3]. Finalement, l'imaginaire est aussi la capacité de se représenter ce qui est immatériel ou abstrait.

Il est important de s'intéresser, dans le cadre de cette étude, à l'imaginaire que l'on associe intuitivement à un mot. L'un des premiers exemples que nous pourrions citer pour évoquer ce sujet est l'abécédaire. Nous pouvons trouver aujourd'hui un bon nombre d'abécédaires illustrés qui sont un livre d'apprentissage de l'alphabet pour illustrer, par ordre alphabétique, chaque lettre par un ou plusieurs mots (ici images) dont cette lettre est l'initiale. Cet exemple est plutôt simple et utilisé pour les enfants, néanmoins, il nous démontre bien la puissance évocatrice de cet ouvrage dans l'apprentissage. On se sert ici d'image que chaque enfant a déjà vu lors de sa courte expérience pour les associer à un alphabet, un objet abstrait ; ce qui permet une mémorisation plus aisée. Nous faisons ici l'hypothèse que nous procédons de même pour les termes que nous employons chaque jour. Il convient de tenter de décrire la manière dont l'imaginaire du chalet s'est construit, mais aussi de tenter de décrire l'image que l'on tente d'associer au chalet contemporain. Nous ferons appel à deux ouvrage afin d'y répondre : *Mont-blanc : conquête de l'imaginaire* d'après la collection Paul Payot et *Le chalet infidèle ou les dérives d'une architecture vertueuse et de son paysage*

1 Imaginaire, définition CNRTL https://www.cnrtl.fr/definition/imaginaire//0, consulté lee 15-02-21

2 Imagination, définition CNRTL, https://www.cnrtl.fr/definition/imagination, consulté le 15-02-21

3 Imaginaire, définition CNRTL https://www.cnrtl.fr/definition/imaginaire//0, consulté lee 15-02-21

de rêve de Michel Vernes

« la représentation du Mont-Blanc a changé, elle aussi. La peinture de chevalet, à l'huile, est concurrencée, dans la première moitié du XIXè siècle, par l'aquatinte et la gravure coloriée, puis par la lithographie reproduisant, à bon marché, des vues stéréotypées. »

L'exploration de Windham et Pococke en 1741 est la découverte symbolique du massif du Mont-Blanc par le monde. C'est à partir de 1760 que le scientifique et futur alpinsite Horace-Bénédicte de Saussure entame le premier d'une longue liste de voyages à Chamonix.
L'ouvrage *Mont-blanc : conquête de l'imaginaire*, appréhende la question de l'imaginaire à travers une étude de l'iconographie que l'on produit sur le massif. Ainsi, il est abordé la bibliographie établie par Sir Gavin de Beer qui recense les ouvrages littéraire de voyages en Helvétie incluant la Savoie. Elle décompte pour ce secteur 689 ouvrages parus entre 1606 et 1939. 10 pour la période de 1606 à 1759, 90 pour les années 1760 à 1789, 38 des années 1790 à 1814 et 58 de 1815 à 1822. Soit 196, 28 % du total pour l'âge héroïque de la découverte et des premiers émerveillements. Ensuite : 260 entre 1823 et 1860 puis 233 de 1861 à 1934.
« C'est ce que Lamartine avait fait remarquablement exprimé : « chacun porte avec soi son point de vue. Un nuage sur l'âme couvre et décolore plus la terre qu'un nuage sur l'horizon. Le spectacle est dans le spectateur. »

Les documents scientifiques produits lors des premiers voyages d'explorateur relève souvent le nom qu'on donne aux monts. Il est intéressant de noter que ces premières expéditions mettent en valeur des noms très péjoratifs : on a peur des montagnes. Pour illustrer ce propos, le Mont-Blanc est alors appelé le mont maudit et on nie sa prééminence. (première carte alpine et récits d'auteur du xviè siècle).
A cette époque, on préfère l'Oberland bernois aux glacières de Savoie (représentation du glacier de Grinderwald par Merian en 1642). Les premières représentations viennent avec les premiers récits, ceux de Windham et de Pierre Martel. Néanmoins, c'est la glacière du Montenvers qui attire les visiteurs en premier lieu. Martel fait allusion au Mont-Blanc, mais sa représentation l'illustre sous la forme d'une aiguille rocheuse et est mal situé sur la carte. Ceci peut s'expliquer par la vision commune que l'on a de l'altitude ; les hauts sommets sont synonyme de rochers et de pics. Le Mont-Blanc, par son sommet formellement arrondi, est desservi par l'imaginaire et n'éveille pas d'intérêt pour les visiteurs.
Le couple *écrit et image* sera la base de la popularisation de la montagne. A la fois Marc-Théodore Bourrit et Horace-Bénédicte de Saussure publient des ouvrages illustrant la complémentarité de ce couple.
Les premières illustrations de la vallées ne sont pas très réalistes. C'est François Jalabert compagnon de La Rochefoucauld et de Saussure qui innovera par ses images bien plus fidèles à la réalité (Vue de la vallée de Chamouni depuis

l'Avanchet, tiré du cabinet de monsieur le professeur de Saussure – Français Jalabert).
La période suivante verra se mettre en place une véritable iconographie de la vallée de Chamonix sous l'influence de trois artistes : William Pars, Marc-Théodore Bourrit et Carl Harcket. Comme nous le précise l'ouvrage, un nouveau genre est créé. Il se fonde sur l'opposition entre la vallée, calme et bucolique, fidèlement reproduite ; et, le cœur de la montagne, traité avec plus de liberté, ayant recours à l'imagination. Le plaisir du spectateur naît ainsi dans ce contraste. Il est aussi précisé que cette vision romancée provient d'un choix délibéré de privilégier le sentiment au détriment du réalisme.

La première ascension reconnue du Mont-Blanc est établie le 8 août 1786 sous l'expédition de Jacques Balmat et du docteur Michel Paccard. Cette date marque la naissance de l'alpinisme moderne tel que nous le connaissons aujourd'hui.

Bien souvent, la présence du bâtiment est là pour donner l'échelle du paysage représenté sur l'illustration. Seules les illustrations qui représentent explicitement le bâti sont construites différemment : le bâtiment se trouve au premier plan, entouré d'une scène de vie locale. La présence de la végétation est très marquée ainsi que celle du paysage lointain, souvent des pics représentés en arrière plan.
Toutes les images manifestent ce fragment de vie locale par la présence du paysan, accomplissant ses tâches autour de sa bâtisse et celle de l'explorateur qui contemple le paysage environnant.
On trouve sur toutes les images, des bâtiments (hors bâti de ville) composés d'un socle, d'une charpente en bois et d'un toit à deux pans. Néanmoins, la forme indique des bâtiments ancrés dans la pente ; ils sont larges et peu hauts.
Sur les premières images les bâtiments sont souvent en piteux état et d'un visuel insalubre : il manque des planches en façade, le bâtiment semble être en état de ruine. Les couleurs sont très ternes. La végétation envahit le bâtiment. Les toits semblent fragiles et sont composés de nombreuses tuiles désordonnées entre elles.
Néanmoins; on y lit déjà une structure apparaître en façade. On retrouve la structure porteuse et le remplissage en planche entre les montants. On trouve aussi des éléments d'ornementation comme le dessin des balcons.
Sur les premières images se lisent des éléments ponctuels mais massifs sur les toits, comme si l'on cherchait à lester la toiture. Ces éléments nous indiquent à la fois la rudesse du climat de montagne et la possible fragilité des constructions vernaculaires. L'utilité de ce relief sur les toitures peut aussi être la volonté de retenir la neige sur les toits en hiver. Cette couche de neige apporte un supplément d'isolation, déjà assurée par la couche de foin entassé dans les granges des fermes.
Les matériaux semblent rester constamment les mêmes sur les images. La présence du minéral sur les soubassement : une maçonnerie ou bien un enduit clair. La charpente composée de bois avec un remplissage en planches inégales

Bourrit, Marc-Théodore, *Vue de la source de L'arveron et de son amas de glace & Chamouni*, Gravure au trait coloriée - 222 x 300 - Vers 1780 —. Dessinée d'aprés nature par M.-Th. Bourrit, gravure par A. Moitte.

puis la couverture du toit faite de tuile de pierre, d'ardoise sûrement, aux couleurs froides tirant sur le brun.

L'expression architecturale est claire, il s'agit du bâti vernaculaire. La verticalité et la rectitude des éléments n'est pas toujours présente. Les constructions remplissent seulement leur fonction et cela se lit grâce à la présence des personnages travaillant autour.

Grâce aux représentations paysagères, nous arrivons aussi à lire les techniques constructives utilisées. Les assemblages *tenon-mortaise* et *queue d'aronde* pour former la structure sont majoritairement représentés. Le remplissage vertical ou horizontal est ensuite choisi. Les débords de toits sont dessinés, et les pannes dépassent aussi du corps de bâti ; les contrefiches aussi sont présentent et viennent joindre le bout des pannes au corps de bâti. On retrouve aussi quelques images de structures montées à mi-bois.

Cette architecture vernaculaire sera décrite bien plus largement et précisément dans de nombreux ouvrage comme celui d'Henri Raulin et l'étude de Duprat et Paulin.

La vue de Chamounix et du Mont Blanc de Thenot montre une étonnante modernité de la construction. Les formes, notamment, celle des balcons, des ouvertures en façades et du fait d'avoir un soubassement moins larges que la structure supérieure ressemble fortement aux constructions qui verront le jour dans les années 1970. De plus, la structure mi-bois et les ornementation sur les balcons rappellent, là encore, une image moderne de chalet.

Les œuvres représentent aussi la typologie de maison du XXè siècle présente à Chamonix[4].

Elle se construit selon une façade dépouillée, un enduit à la chaux (gris ou sable), des gardes corps en ferronnerie, des encadrement, linteaux, seuils et consoles de balcons en granit ainsi qu'un appareillage des angles.

Pour comprendre comment s'est formé l'imaginaire du chalet, nous prendrons appuis sur une réflexion de Michel Vernes. Dans son article, Michel Vernes prend le même point de départ que l'ouvrage *Mont-blanc : conquête de l'imaginaire* : la découverte des alpes et les premières illustrations qui en découlent. Il donne naissance à l'imaginaire du chalet de cette manière :

« S'ébauchent ainsi par le texte et par l'image quelques puissants stéréotypes qui favoriseront le tourisme alpestre. Ce qui était à l'origine une « scène toute fantastique », « une scène des Mille et une nuits », un chalet perdu dans la montagne devient une scène familière pour le promeneur des parcs périurbains, une scène ramenée aux proportions d'une aimable fiction domestique. [5]»

C'est avec les voyages pittoresques que le chalet commence à être étudié, par les textes des

4 *Chamonix Mont-Blanc, architectures de la vallée de Chamonix : inventaire des typologies*, CAUE Haute-Savoie, 2004, https://www.caue74.fr/media/documents/referentiel-impression/chamonix-mont-blanc-inventaire-des-typologies-livret-depliant-dvd.pdf

5 Michel Vernes, « Le chalet infidèle ou les dérives d'une architecture vertueuse et de son paysage de rêve », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2006, page 5, URL : http://journals.openedition.org/rh19/1099, consulté le 15-02-21

hommes de sciences. Néanmoins, ils peinent à les décrire avec précisions ni même à les nommer correctement. Ce manque d'information laisser recours à « l'imagination des citadins qui va les appauvrir et les dramatiser[6]».

Le chalet et son imaginaire, comme pour les Alpes, est intimement liée à la Suisse. En effet, la Suisse est très tôt décrite comme un territoire constitué de paisibles collines et lacs, là où les Hautes Alpes, par exemple, resteront longtemps imaginées comme étant affreuses. L'une des premières descriptions complète du chalet, relève Vernes, est celle de Raoul Rochette qui faire le portrait le plus précis à son époque.

> « Quelques solives si mal jointes qu'elles laissent entre chacune d'elles une ouverture d'un pouce, par laquelle se joue un vent impétueux et s'échappent de noirs torrents de fumée ; un toit en bardeaux, très aplati, chargé de pierres, et si bas, qu'à peine peuton se tenir debout sous son abri ; un foyer creusé en pleine terre, entouré de dalles larges et un chenil jonché de feuilles sèches, où l'homme, oubliant tout soin de sa personne pour la commodité de ses troupeaux, brave impunément pendant quatre mois de l'année l'ennui de longues journées, le froid piquant des nuits, et tous les effets des fréquents et terribles orages qui, repoussés par la cuirasse impénétrable des monts glacés, inondent sa cabane sous un déluge de pluie et de grêle. Là, tout est ouvert quoi qu'il n'y ait point de fenêtres, et que la porte mérite à peine ce nom, attendu qu'il faut se courber à moitié pour y passer. Là on ne voit d'autres meubles que les ustensiles qui servent à la fabrication du fromage, et qui, seuls, annoncent par leur travail un peu de goût et d'industrie. La terre, couverte au dedans comme au dehors du fumier des troupeaux, est l'unique siège qu'on y connaisse, à moins que par un excès de magnificence, il ne s'y trouve une ou deux escabelles de bois à un seul pied, sur lequel j'ai appris à mes dépens à me tenir en équilibre. À l'exception du briquet, et de la chaudière de cuivre où se fait le fromage, tout y est absolument de bois d'érable, de tilleul et de sapin, que les bergers sculptent eux-mêmes au couteau.»
>
> Raoul ROCHETTE, Lettres sur la Suisse écrite en 1820, suivies d'un voyage à Chamony et au Simplon, Paris, Neveu, 1822, p. 417.

6 Michel Vernes, « Le chalet infidèle ou les dérives d'une architecture vertueuse et de son paysage de rêve », *Revue d'histoire du XIXe siècle,* 2006, page 7, URL : http://journals.openedition.org/rh19/1099, consulté le 15-02-21

C'est au XIX siècle que la migration du chalet vers la ville s'effectue, entraînant de ce fait, une hybridation progressive de leur architecture. Vernes montre, à travers Philippe de Golbery, que « le chalet d'alpage à conservé quelque chose de la simplicité des premiers jours ». A cette époque de grandes transformations industrielles bouleversent la société, le chalet représente les « premiers âges du monde[7]» où couper un arbre suffisait à construire un logis.
Les expositions universelles aideront à répandre ce modèle du chalet, et plus particulièrement du chalet Suisse, puisqu'en 1878 est exposé sur le Champ-de-Mars comme pavillon suisse un chalet d'aval. Ce chalet est démontable et très ouvragé. La découpe du bois est minutieuse et laisse apparaître sur ses façades de nombreux détails. Cet aspect démontable de la construction aidera à exporter le chalet de la Suisse. Notons que cet aspect d'exportation apporte avec lui un site. Le chalet fait corps avec le paysage, ainsi, dans de nombreux cas on tentera de recréer une sorte de paysage suisse autour du chalet. Cette architecture crée son site qui n'est pas celui de son pays d'accueil. La démontabilité du chalet e rend particulier puisqu'il sera industrialisé. Ce sont des fabricants de parquets ou même des scieurs qui promouvront dès 1850 le chalet. Il y a un lien fort qui se développe entre les industriels du bois et le chalet. Ceux-ci mettent en œuvre des méthodes pour industrialiser la production et la construction des chalets. Ces entrepreneurs vendent des chalets à monter soi-même fonctionnant sur le même plan que ce que l'on retrouve aujourd'hui pour un meuble IKEA ou dans une boîte de LEGO.

Eugène Viollet-le-Duc décrit les chalets d'un vocabulaire que l'on retrouve toujours aujourd'hui : les balustrades de bois découpé, des bardeaux de sapin coupés en écailles, des combles saillant sur les pignons soutenus par des consoles ouvragées. Il émet cette description lorsqu'il décrit les chalets qui sont des maisons de garde ou de petites stations le long des voies ferrées dans le sud de l'Allemagne.
Charles Garnier, dressera un portrait tout autre des chalets qui commence à envahir les campagnes alentours Paris.

7 Michel Vernes, « Le chalet infidèle ou les dérives d'une architecture vertueuse et de son paysage de rêve », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2006, page 8, URL : http://journals.openedition.org/rh19/1099, consulté le 15-02-21

F. Silber, *Ansicht des Thales von Chamoury*, 260 x 360 - Titre en anglais sous le titre en allemand

«Des maisons de toutes grandeurs et de toutes formes, châteaux opulents ou simples vide-bouteille, avec tous les types intermédiaires, se sont élevées partout où des sites agréables ou pittoresques invitaient à bâtir des habitations de plaisance ; tout autour des villes populeuses de tous les pays, leur multiplication a fait pour ainsi dire disparaître la campagne ». Cela dit, ces maisons ne sont le plus souvent que de modestes villas écloses dans le voisinage des gares de chemin de fer. « Un grand nombre ayant une façade en bois découpé, leurs heureux propriétaires les décorent du nom de chalet ; mais ces produits industriels, d'une construction économique, sont au chalet véritable ce qu'est la chromolithographie à la peinture ; l'art n'a rien à y voir. À l'intérieur, l'aménagement est des plus simples : une cuisine, une salle à manger, deux ou trois chambres à coucher. Dans les plus luxueux la porte d'entrée, précédée quelquefois d'un perron de quelques marches, donne accès à un corridor qui partage le rez-de-chaussée en deux parties : d'un côté la salle à manger avec la cuisine, de l'autre un salon et un cabinet accessoire ; un escalier comparable parfois à une échelle de meunier conduit aux chambres à coucher installées à l'étage. Un petit jardin clos de murs, avec une demi-douzaine d'arbustes qui font l'orgueil du propriétaire, un poulailler, des cabanes à lapin, complètent souvent l'installation ; dans un angle se dresse un berceau de feuillage, sous lequel on peut mettre la table pendant les chaudes journées d'été, ce qui a de tout temps été le rêve des petits-bourgeois de Paris.»

Charles GARNIER et A. AMMAN, L'habitation humaine,
Paris, Librairie Hachette, 1892.

De cette pullulation, Vernes conclu qu'il existe des chalets de tous styles, tels que des chalets mauresques, chinois, gothiques, normands et même rococo[8]. Il est aussi fort intéressant de noter que le chalet est, selon Vernes, support du rêve de réconcilier la ville et la campagne, la sédentarité et le voyage, l'individu et la société. Se sont les ingénieurs qui ont compris que la révolution industrielle et le mouvement pittoresque étaient voués à tisser des liens et se ont porté intérêt au chalet au contraire des architectes qui l'ont haït irrationnellement.

Grâce à ces deux images du chalet que l'on a dressé, nous avons connaissance de l'imaginaire du chalet lorsque qu'on l'a découvert et du chalet lorsqu'il s'est démocratisé. Nous avons aussi vu à travers l'étude de la transformation du chalet combloran la mouvante stylistique qui s'est effectuée dans la période moderne. Pour tenter de décrire l'imaginaire contemporain associé au terme chalet, nous allons mener une expérience. Il s'agira ici de nous appuyer sur les documents produits au cours de l'étude pour exposer graphiquement l'imaginaire personne du chalet de plusieurs sujets.

8 Michel Vernes, « Le chalet infidèle ou les dérives d'une architecture vertueuse et de son paysage de rêve », *Revue d'histoire du XIXe siècle*, 2006, page 27, URL : http://journals.openedition.org/rh19/1099, consulté le 15-02-21

L'expérience : Redessin sur les Gabarits de façade principale de chalet.

Principe :
L'expérience consiste en le redessin sur un calque des quatre gabarits. L'expérience est proposée à trois sujets issus de la tranche d'âge 18-25 ans. Parmi ces sujets, un est né et à grandi à Combloux, un autre est étranger mais a passé des vacances en station de sport d'hiver et le dernier à grandi à Lyon mais pratique souvent la montagne en Maurienne chez de la famille.
La consigne est la suivante : « dessiner les traits que vous percevez, simplement. Le sens global du dessin n'est pas important ».
Après présentation du travail et de la méthode utilisée pour obtenir les gabarits, le sujet se voit proposer un crayon de papier HB, une feuille de calque A4 lié avec du scotch à l'impression du gabarit. Pour rappel, les gabarits sont obtenus par superposition et mise en transparence des façades.
Une petite centaine de dossiers de permis de construire ont été numérisés, permettant un usage digital par la suite. Pour créer les gabarits, on classe d'abord les dossiers en quatre quartiers (Q1 pour les dossiers de 1965 à 1975, de manière similaire : Q2 pour 1975-1985, Q3 de 1985 à 1995 et Q4 étant 1995-2005). Chaque quartier contient environ 25 éléments. Les gabarits sont crées à partir des façades principales des chalets collectées.
On superpose ensuite toutes les façades selon un axe horizontal et vertical. L'axe horizontal correspond au repère suivant : main courante du balcon du niveau principal ; l'axe vertical suit la marque : point de faîtage du toit. De cette manière, on peut considérer que tout les éléments sont concentriques, ce qui donnera du sens par la suite.
La seconde opération consiste à mettre en transparence chaque élément de sorte qu'il passe de l'état « dessin sur feuille blanche » à « dessin sur un calque ».
Nous obtenons donc des gabarits exprimant des masses floues issues d'un échantillon temporel.

Procédure :
Après la présentation du sujet du mémoire et des gabarits. Le sujet fait face à la feuille présentant le gabarit recouverte d'un calque et à un ordinateur affichant le gabarit. Il dispose du temps qui lui est nécessaire pour dessiner ce qui lui semble important. Il stoppe son dessin quand il juge qu'il a terminé. Tour à tour, il dessine sur les calques le gabarits des quatre quartiers.
Par la suite l'accompagnateur et le sujet reviennent sur l'expérience et l'accompagnant présente les quarte gabarits selon l'analyse de son travail et met en corrélation les résultats obtenu par le dessin du sujet.

But projeté de l'expérience :
Confronter l'imaginaire induit de chacun à une réalité floue. Comme nous l'avons évoqué précédemment, l'imaginaire de la montagne est une conquête de l'Homme, l'imaginaire du chalet est issu du même traitement : c'est une construction humaine. Ainsi chaque être hu-

main possède en son fort intérieur une image de la tectonique lié au mot chalet. Cette expérience à pour but de mettre en valeur des éléments particuliers de la tectonique du chalet. La confrontation du sujet à un gabarit d'une réalité floue d'une façade principale d'un chalet avance une image non-explicite du chalet. L'expérience possède alors, le rôle d'expliciter cette imaginaire personnel en le projetant sur la réalité floue.

Résultats :

Les dessins produits par les trois sujets lors de l'expérience sont riches. Nous les décortiquerons sous les quatre quartiers originels.

Pour le premier quartier (Q1 ; 1965-1975), les trois dessins proposent, à quelques détails près, la même lecture du gabarit Q1. Le dessin représente un bâtiment trapu : le soubassement est plus large que les niveaux supérieurs. Le bâtiment est couronné par un triangle de charpente. Cette composition tripartite marque aussi, certainement, une construction faite de trois matériaux que sont la pierre pour la maçonnerie, un crépis et le bois de bardage.

D'après les dessins et l'épaisseur de la bande de rive, les toits sont fins. La composition est marquée par la présence d'un grand balcon à l'étage principal. Ce balcon est très travaillé et cela se lit par l'ornementation : des diagonales et des croix construisent le dessin du garde-corps.

Le nombre et la position des ouvertures semble aussi correspondre entre tous les dessins. En rez-de-chaussée, on trouve 3-4 ouvertures dont une double porte-fenêtre. Pour le niveau principal, c'est trois ouvertures qui sont dessinées, mais le type de menuiserie est plus flou et partagé en porte-fenêtres et grandes baies.

Les trois dessins confirment l'analyse établie précédemment. Ils construisent l'image d'un bâtiment qui se rapproche formellement d'une ferme. Néanmoins on peut déjà lire les changement apportés par la modernité sur les constructions : les matériaux et technique de construction ont changé.

Le deuxième quartier (Q2 ; 1975-1985) nous présente des résultats bien plus contrastés. Les trois dessin sont différents. Tout d'abord, nous ne pouvons pas parler d'une volumétrie figée puisque chaque sujet à perçu le gabarit d'une manière différente. Il en est de même pour les ouvertures : la position et le nombre d'ouverture varient trop entre chaque dessin pour pouvoir conclure sur ce sujet. La pente et l'épaisseur du toit changent aussi d'un dessin à l'autre, rendant la lecture des dessins difficiles.

Néanmoins nous pouvons tout de même observer des détails signifiants qui correspondent entre les dessins et qui donnent du sens à ce chaos. Le bâtiment semble se composer de trois niveaux dont deux supérieurs présentant des balcons en façades. Le travail du balcon reste, ici aussi, important ; le dessin du garde-corps est aussi particulier et se lit sur deux des trois dessins.

Le troisième quartier (Q3 ; 1985-1995) semble plus homogène que le précédent d'après l'observation des résultats. Nous retrouvons une volumétrie assez large déjà dessinée par les sujets pour le premier quartier. C'est l'implan-

tation du bâtiment dans le sol qui dénote par rapport au précédents quartiers. Ici, le sol n'est plus plan et le bâtiment est implanté dans la pente. On lit des jeu de niveau entre le rez-de-chaussée et le premier niveau. Les dessins font aussi apparaître ce qui s'apparente à une porte de garage au rez-de-chaussée. Il est intéressant de remarquer que les toits se font plus épais.
Les dessins restent divergeant sur la présence ou non des balcons. On les retrouves, mais pas aux mêmes endroits ni de même taille. Il en est de même pour les ouvertures. La présence de grandes ouvertures sur le niveau principal qui pourraient être des baies vitrées selon les dessins. Un des trois dessins semblerait représenter des éléments de structures comme les contrefiches des pannes. Deux dessins présentent, surprenamment, une double forme ; comme s'il y avait une façade qui s'inscrivait dans une autre. On peut alors se questionner sur le fait qu'il y ait deux volumétries, une grand et une petite, qui se retrouve dans se quartier. Le sujet des matériaux n'est pas évoqué dans les dessins, il est alors difficile de pouvoir argumenter sur ce point.
Enfin le dernier quartier (Q4 ; 1995-2005) propose des résultats qui convergent. A l'image de l'analyse, les dessins redeviennent similaires. La volumétrie est bien plus moderne que les trois quartiers précédents. Un des trois dessins exprime particulièrement bien cette volumétrie plus fine et plus haute. On voit aussi apparaître clairement les contrefiches soutenant la panne sablière. Remarquons aussi la présence d'une cheminée sur deux dessin, remettant en avant la présence de cet élément très important dans l'image du chalet. Apparaissent clairement sur les dessins des éléments de structure en façade. On retrouve aussi la présence de deux balcons avec une ornementation, là aussi, particulière. Les ouvertures, Le dessin du toit est le plus épais des quatre quartiers. On voit aussi la bande de rive composée de deux couches comme ce serait le cas dans la réalité. En ce qui concerne la matérialité, on aurait tendance à lire un bardage bois vertical sur deux dessin mais cela peut aussi se comprendre sous la forme de l'expression de la structure en façade (poteaux et poutres).

Nos seize dessins amènent tout de même à appuyer l'analyse produite précédemment. Les détails les plus flagrants sont relevés par les sujets lorsqu'on les confronte à une réalité floue. La simple observation de ces gabarits et les connaissances induites par le vécu permettent aux sujets de dessiner des façades illustrant l'évolution du Chalet.
De manière parallèle, il faut noter que si l'on regarde les dessins par sujet, on retrouve d'autres informations sur leur imaginaire et ce qu'ils lisent de l'évolution du chalet. Le sujet E a dessiné quatre bâtiments qui sont dimensionnellement très larges et peu haut, comme pourrait l'être les fermes traditionnelles. Le sujet T a proposé quatre formes larges mais plus hautes que le sujet précédent. Cela ne correspond plus à un bâti vernaculaire dans ses dimensions. Le dernier sujet, P, opte pour quatre formes très contemporaines : un bâtiment fin et haut ou le toit et la charpente se lisent aisément.

Chaque sujet a une proportion de façade récurrente, se référant probablement aux fermes traditionnelles, au bâtiment modernes et contemporains. Cependant, c'est la composition interne de la façade qui va varier en fonction des quartiers auxquels ils ont à faire. De cette manière chaque sujet intègre ce qu'il lit du gabarit dans sa façade à forme récurrente.
Ceci nous indique l'importe de l'imaginaire qui est lié au mot chalet. Chaque sujet à été imprégné par cette imaginaire lors de sa lecture des quarte gabarits et on peut le lire à travers les proportions des façades qu'ils ont dessinées. Néanmoins la réalité floue qui leur était présentée a pu être lu par chaque sujet, à leur manière, dans la composition de la façade.

Critique des résultats :
Il est important de préciser que l'expérience n'a pas été réalisée dans le même environnement physique pour chaque sujet et que quelques perturbations extérieures ont pu influer les résultats qui ont été obtenus. Néanmoins l'explication et le déroulement de l'expérience furent les même pour chaque sujet.
Le deuxième point est l'échantillon de petite taille produit par l'expérience. Nous avons seulement trois sujets et seize dessin sous les yeux, ce qui nous indique que nous devons être prudent sur les conclusions à faire quant aux résultats. L'analyse des dessins est ardue, ce qui met sûrement en valeur un défaut de l'analyse : la non présence de l'explication du dessin par le sujet. Ce dernier point aurait sûrement pu permettre d'acquérir des explications et d'étoffer l'analyse.
Une question me subsiste tout de même : Reproduire l'expérience avec les mêmes sujets changerait-il complètement les résultats ? La possibilité que les résultats soient plus ou moins aléatoires est réelle et à prendre en compte.
Cette expérience ne valide en rien l'analyse faite par le travail du mémoire, elle appuie certains points soulignés par l'analyse. C'est aussi une manière de montrer que la question patrimoniale nous touche tous et que nous la vivons au quotidien.

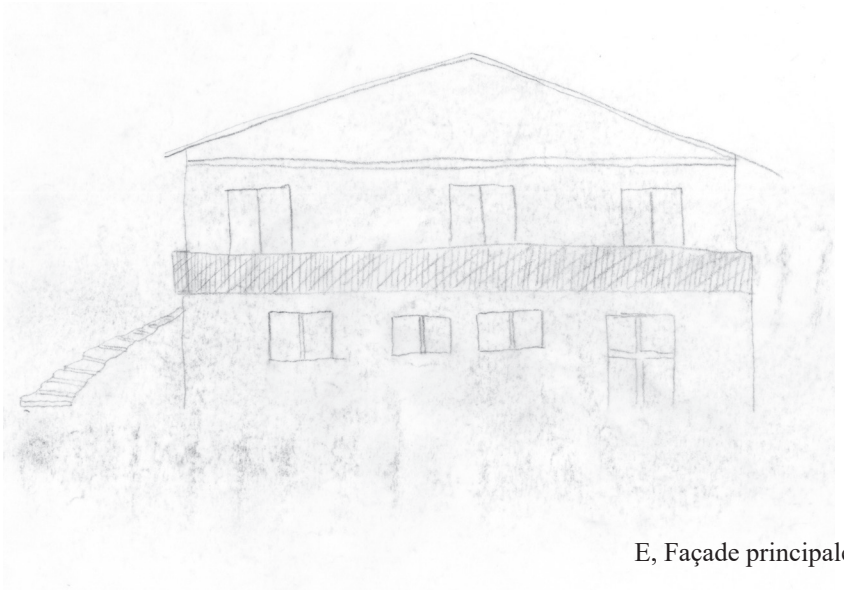

E, Façade principale d'après le gabarit Q1

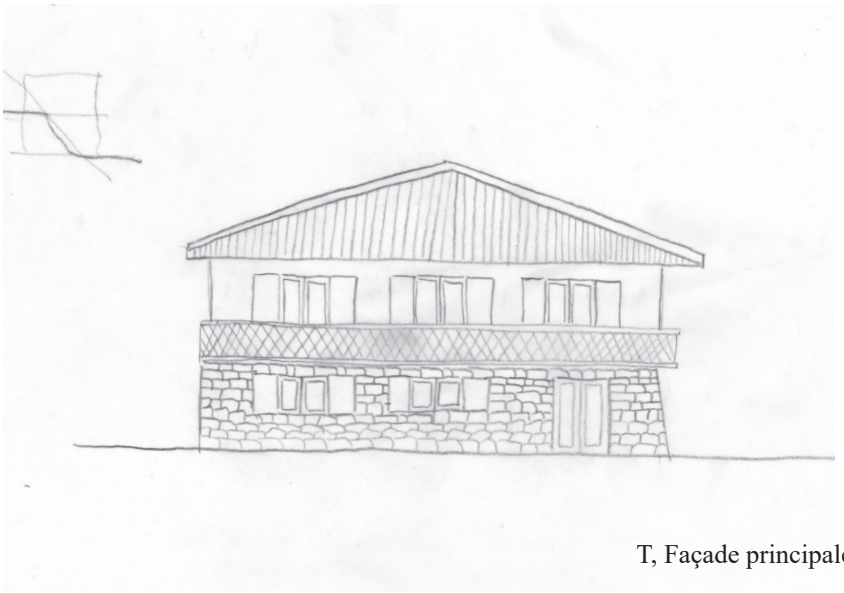

T, Façade principale d'après le gabarit Q1

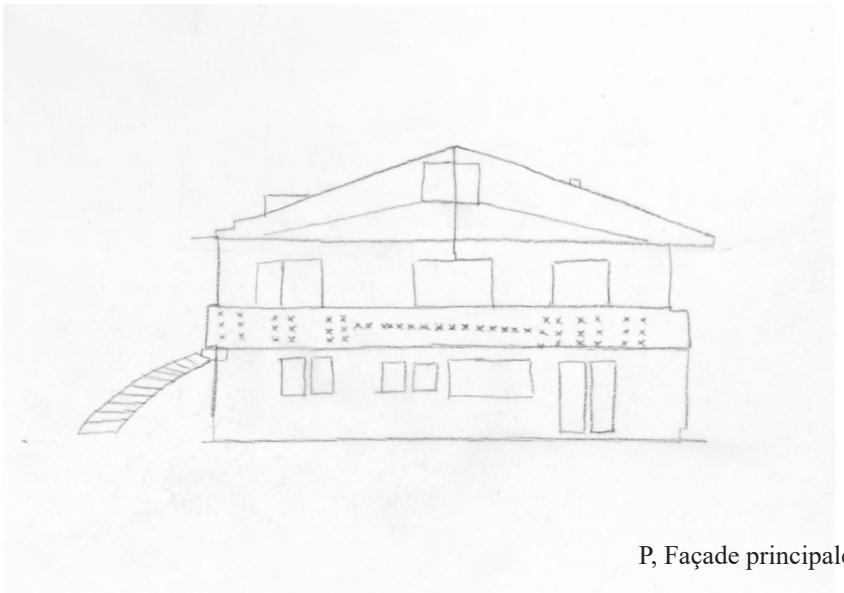

P, Façade principale d'après le gabarit Q1

Afin de compléter cette expérience qui produit un premier état des lieux de l'imaginaire du chalet contemporain, nous regarderons le chalet avec un angle d'approche différent. Nous tenterons de décrire, non pas ce qui fait le chalet, mais ce qui fait le *cosy* du chalet. Cet anglicisme que l'on peut traduire par confortable s'est démocratisé au point de devenir un argument majeur lorsqu'on tente de vendre ou de louer un chalet. Si l'on entre la recherche « chalet cosy » dans le moteur de recherche Google, nous obtenons un très grand nombre de résultats, notamment provenant de la communication des grandes stations de sport d'hiver. Le but de cet exercice est de décrire ce qui construit le cosy du chalet à travers des images provenant de support de communication de station tout comme de magazine de décoration ou encore d'agences immobilières[9].

En parcourant ces différents médias, nous avons sélectionné vingt-deux images. Pour déceler le cosy qui fait le chalet, nous redessinerons sur chaque image le ou les éléments qui semblent faire cosy, d'un point de vue architectural. Afin de ne pas trop surcharger les dessins nous révélerons un élément précis de chaque image. Ces éléments se classes en six catégories : le site, les matériaux, la forme, la structure les ornements et les détails. Ces images sont des médias de communication, se sont des images choisies pour ce qu'elles représentent et doivent transmettre un message, cela ajoute du crédit à cet exercice de recherche du cosy.

Pour débuter, regardons les éléments se rapportant à l'implantation dans un site du chalet. L'aspect confortable peut se lire de plusieurs manières différentes. On retrouve, comme nous l'avons vu précédemment cette implantation solitaire : le chalet au milieu d'une prairie faisant face à un versant de la montagne. La présence de la végétation est très importante et se retrouve dans chaque image d'extérieure, c'est le « côté naturel ». Enfin l'élément très important qui fait l'implantation cosy du chalet, c'est la présence de la neige. Cette enveloppe épaisse qui lisse le paysage et lui donne un aspect doux en masquant les aspérités.

Les images donnent un aperçu de la dualité matérielle du chalet. De l'extérieur, c'est la pierre accompagnée du bois qui fait le chalet, de cette manière, il fait écho aux sommets tout en le contrastant par le bois du bardage. A l'intérieur, bien souvent, c'est seulement le bois qui donne cet aspect chaleureux. On trouve des teintes

9 Un chalet typique... mais ultra design, Blanckert, Delos, ELLE Décoration, URL: Https://www.elle.fr/Deco/Reportages/Visites-maisons/chalet-design-a-Megeve#ELLE-Decoration-hors-serie-n-14, consulté le 16-02-21

Arve Immobilier, URL : https://www.arve-immobilier.com/acheter/maison/t-2/, consulté le 16-02-21

Compte instagram @passymontblanc, Passy Office du Tourisme, URL : https://www.instagram.com/passymontblanc/?hl=fr, consulté le 16-02-21

Compte instagram @megeve_officiel, Megève Office du Tourisme, URL : https://www.instagram.com/megeve_officiel/?hl=fr, consulté le 16-02-21

Compte instagram @chamonixmontblanc, Chamonix Office du Tourisme, URL : https://www.instagram.com/chamonixmontblanc/?hl=fr, consulté le 16-02-21

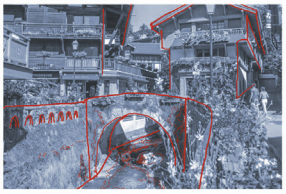

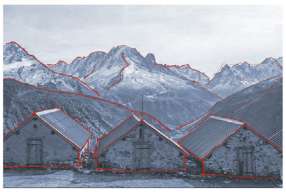
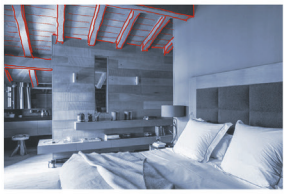

Redessin sur image de chalets pour decrire le *cosy* du chalet

neutres accompagnés du matériau bois qui est sur-présent et apposé de toutes les manières possibles.

Les formes du chalet sont très liées à la structure (vraie ou fausse) qui le construit. Ce qu'on donne à voir et qui rend agréable cet objet est son toit à deux pans. Cet élément constitue une grande part de l'imaginaire du chalet. De vue extérieure, les pans descendent bas et viennent presque toucher la pente, donnant une échelle humaine au bâtiment ; il est facile à apprécier. Lorsqu'on montre l'intérieur, on peut retrouver, soit un grand volume sous toit, soit la structure poteau-poutre-chevron vient tramer l'espace ; on peut aussi retrouver un volume orthogonal plus conventionnel, mais là encore, rythmé par la structure poteau-poutre-solive. Ce qui marque aussi le confort du chalet est l'épaisseur du toit ainsi que son débord, nous sommes bien couvert des stimuli extérieurs dans un chalet.

En ce qui concerne l'ornementation et les quelques détails, il faut remarquer la mise en avant de trois éléments principaux, le balcon, le foyer de cheminée et le volet. Ces éléments sont dans la majorité des cas constitués de bois et c'est le souvent le motif d'assemblage ou de découpage qui fera l'impact visuel. Néanmoins c'est bien souvent la présence de ces éléments qui fait le cosy du chalet plus que la manière dont ils sont dessinés. Notons aussi qu'on retrouve aujourd'hui des guirlandes accrochées aux bandes de rives du toit, ce qui rappel fortement les lambrequins qui sont évoqués dans l'article de Vernes.

L'imaginaire du chalet est un thème complexe, nous venons de l'effleurer seulement avec cette partie. Néanmoins, on peut déjà lire des grandes tendances actuelles. Même si l'image associée au chalet s'est énormément transformée depuis que ce mot est utilisé couramment dans le langage français, nous retrouvons aujourd'hui un fort lien aux fermes traditionnelles et aux émotions que procure ce mot dans l'image qu'on lui associe. Il est indéniable que l'imaginaire du chalet a un place important dans la perception qu'on lui accorde au quotidien. Pour aller plus loin sur ce sujet, il serait intéressant de se plonger plus amplement dans *L'Imaginaire : Psychologie phénoménologique de l'imagination* de Jean-Paul Sartre.

Vue du chalet du dossier 00-3 dessinée sur site

CONCLUSION

La partie sur les commanditaires nous donne à voir que la conception du chalet dépend du type de commanditaire et de l'époque dans laquelle il est conçu. Cette affirmation semble tout à fait inéluctable puisque l'usage que l'on projette pour un bâtiment aura beaucoup d'impact sur sa forme : *form follows function*. Néanmoins les changements sociaux ancrent l'architecture dans une période bien précise. Ce que nous pouvons alors affirmer est qu'il y a une convergence de la destination et des usages du chalet et que nous pouvons la lire à travers la composition du plan du niveau principal d'un chalet. Dans la première partie de la période d'étude, nous distinguions clairement quatre destinations possibles pour le chalet et des plans adaptés à ces destinations ; la dernière partie de la période présente seulement deux destinations et des plans qui sont concrètement assez similaires entre eux. Pour pouvoir confirmer cette tendance, il serait important de poursuivre l'étude sur les décennies qui suivent la période des 40 ans.

Lorsqu'on met en lien les concepteurs et la façade principale des chalets, on distingue nettement plusieurs époques. L'époque moderne que l'on associe aux précurseurs, le chalet se développe ; l'époque de transition entre le moderne et le contemporain qui est liée au receveurs, on poursuit les modèles des précurseurs en les adaptant aux demandes actuelles ; et enfin la période contemporaine qui est marquée par les modernisateurs, le chalet change de paradigme. En portant un regard critique sur la conception de la grammaire architectural du chalet, on peut affirmer que la situation a été renversée. L'époque moderne prônait l'empreinte subtile aux fermes traditionnelles tandis que l'époque contemporaine est sur-imprégnée d'éléments traditionnels et en devient presque un décor. En lien avec ces brutaux bouleversements, ce sont les influences des architectes (Le Même, Vibert) et des constructeurs de chalet (Brondex) qui ont un impact significatif sur la production architecturale.

L'étude urbaine nous montre par la carte le grignotage urbain que subit Combloux. Ce territoire fait face à un risque de disparition du foncier si le modèle d'urbanisation par le chalet continue. Des changements très récents apparus sur le territoire entre en résonance avec ce thème. Durant l'été 2020, le centre familial de vacances de la compagnie du GAN, un bâtiment imposant par son envergure et important par son histoire dans la construction de la station de Combloux, à été démantelé en partie, pillé puis détruit. Un projet de d'ensemble de chalets va être réalisé en lieu et place de ce bâtiment. On remplace donc un grand bâtiment pouvant accueillir des centaines de personnes par quelques petits bâtiments pouvant loger quelques familles.

D’autre part, les transformations urbaines de Combloux font surgir la question patrimoniale : quels bâtiments garderont-nous lorsque nous n’aurons plus de terres disponibles ? Là encore l’exemple du GAN est d’intérêt puisqu’il montre que nous ne savons pas encore comment réutiliser les bâtiments dont l’usage n’est plus.
Finalement nous pourrions supposer d’un nouveau type de chalet pourrait voir le jour si les terres viennent à manquer ou à être de plus en plus rares et exiguës.
La quatrième partie porte sur l’imaginaire et l’imaginaire du chalet ; nous avons vu que c’est un sujet difficile car vaste. Ce mémoire ne permet qu’un travail superficiel de ce thème, néanmoins, par cette petite étude, nous avons vu que l’image associée au mot chalet est propre à chacun malgré une forte exposition médiatique mais qu’elle est aussi en constante mutation, comme nous le montre l’histoire iconographique du mot. Il serait intéressant de pouvoir lier ce sujet avec la réalité réglementaire d’une commune et de pouvoir dire quelle est l’influence de l’imaginaire sur une personne qui juge un permis de construire selon des règles d’urbanisme abstraites. Ce thème nous permet aussi de pouvoir prendre du recul et de pouvoir mieux comprendre comme se construit la communication des stations de sport d’hiver autour de l’image du chalet.

En somme cette étude sur la transformation du chalet combloran permet de découvrir la diversité du bâti moderne et contemporain combloran. Cet éclairage aide à la compréhension des rôles d'influence qu'on les quatre thèmes traités entre eux. Nous pouvons ainsi dire que l'imaginaire et l'histoire du chalet nourrit les commanditaires et les concepteurs qui ont produit et produisent les chalets. La multiplicité des réalisations dans le temps nous permet de les classer en types. Les précurseurs forment alors avec les 4 types de commanditaire, des types de chalet ancrés dans les années 1960-1970. Ces quatre types vont se transformer sous l'influence des receveurs et des types de commanditaires qui ne sont plus les mêmes, c'est la période floue des années 1980. Cependant, les modernisateurs et les deux types de commanditaires contemporains vont produire à leur tour, à partir des années 90, de nouveaux types de chalet ; des types que l'on lit toujours aujourd'hui sur la commune de Combloux. Ces nombreux chalets, construits dans la deuxième moitié du Xxè siècle grâce à l'impulsion économique du tourisme des sports d'hiver, entraîne des bouleversements urbains. La dévoration du foncier disponible sur Combloux est préoccupante car incessante. Elle pose aussi des questions des questions de patrimoine puisque la saturation est proche et que l'on doit prendre en compte l'existant.

Cette étude n'est cependant pas arrivée à maturation. Pour pouvoir former les types de chalet, qui sont des ensemble de caractéristiques distinctifs d'un groupe de chalet permettant leur classification, transversaux aux thèmes que nous avons dégagé dans cette étude ; il faudrait aller plus loin de le travail et cette fois-ci ce concentrer sur un travail de typo-morphologie bien précis. En ce sens, les images créées pour l'analyse ne se veulent pas réalistes mais sont des aperçus codifiés apportant une clarté nécessaire à la réalité complexe étudiée.
Ce travail reste donc en suspens, non pas inachevée, mais empli d'un potentiel qui pourrait faire l'objet d'un travail futur.

L'Incertain actuel doit nous forcer à prendre du recul. Restons exigeants[1] dans le travail que nous accomplissons pour bâtir Combloux, ce territoire fragile mais riche ne demande qu'à être mis en valeur.

1 Paget, Jean Michel, Voeux pour l'année 2021, Mairie de Combloux, URL : https://www.youtube.com/watch?v=U_03LOeG8-8&feature=share&fbclid=IwAR1VgVzD0w7DMGvDx7orqClEeKsDZC0UWqX9tQwRV_xb6HvS3W_w9dVHJ_s, consulté le 15-02-21

BIBLIOGRAPHIE

Ouvrages généraux :

Black, Jeremy, *The British abroad. The Grand Tour in the Eighteenth century*, Stroud / New York, Allan Sutton / St. Martin's Press, 1992.

Corbin, Alain, *Le territoire du vide. L'Occident et le désir de rivage*, Paris, Flammarion Champ, 1990, nouvelle édition 2018.

Corbin, Alain (dir.), *L'avènement des loisirs (1850-1960),* Paris, Aubier, 1995 ; Paris, Flammarion Champ, 2020.

Picon-Lefèbvre, Virginie, *La fabrique du bonheur,* Marseille, Parenthèses, 2019.

Jack Lesage, Pierre Ratinaud, *Ski – La saga des remontées mécanique*, Edition Publialp – Grenoble, 1993, 191 pages

Du rail au câble : à l'assaut de la montagne : 1860-1940 : [exposition, Annecy, juillet-décembre 1994, Chamonix, janvier-avril 1995] / Archives départementales de la Haute-Savoie ; Conservatoire d'art et d'histoire ; sous la dir. d'Hélène Viallet ; Publication, Archives départementales de la Haute-Savoie, 1994 ; Impression, Impr. Valpress ; 94 p.-[12] p.

Vellozzi, Marie-Christine, Marie-Thérèse Vercken, Paul Guichonnet, Philippe Joutard, et Hugues Lebailly, *Mont-blanc: conquête de l'imaginaire*, Montmélian, France: La Fontaine de Siloé, 2002, 423 pages.

Ouvrages spécialisés :

Brusson, Jean-Paul. *Architecture et qualité des lieux en montagne, Cordon, Megève, Flaine : contribution de l'architecture à la définition du concept de montagnité,* Grenoble, Revue de géographie alpine, 1996. DL1996.

Mazard, Sylvie, *Megève : architectures d'une station : les chalets d'Henry Jacques Le Même.* CAUE de Haute-Savoie, 2008.

Prax, Michelle, *La première station de sports d'hiver française : Megève (Haute Savoie) : étude de cas d'une forme d'urbanisation du XX° siècle*, Association grenobloise pour la recherche architecturale, 114 pages, 1985.

Raulin, Henri, *L'architecture rurale française : Savoie,* Paris : Berger-Levrault, éditeur, 1977

Véry, Françoise, Saddy, Pierre et al. *Henry Jacques Le Même architecte à Megève : architect in Megève*. Paris / Liège, IFA / Mardaga, 1988.

Delorme, Franck, *Du village-station à la station-village. Un siècle d'urbanisme en montagne*, In Situ [En ligne], 24 | 2014, mis en ligne le 22 juillet 2014, consulté le 03 juillet 2020. URL : http://journals.openedition.org/insitu/11243

Montaz, Pierre, *Les Pionniers du Téléski,* Meylan, compte d'auteur, 2006, 316 p

Articles :

Géoconfluences, *« Plan Neige »*, Dgesco - ENS de Lyon, consulté le 23 juin 2020, URL : http://geoconfluences.ens-lyon.fr/glossaire/plan-neige

Lagrange, Lydie, *« CONGÉS PAYÉS »*, Encyclopædia Universalis [en ligne], consulté le 23 juin 2020. URL : http://www.universalis.fr/encyclopedie/conges-payes/

Vernes, Michel. « Le chalet infidèle ou les dérives d'une architecture vertueuse et de son paysage de rêve », *Revue d'histoire du XIXe siècle*. Société d'histoire de la révolution de 1848 et des révolutions du XIXe siècle, n°32, juin 2006, p. 111-36, [En ligne], 32 | 2006, mis en ligne le 04 novembre 2008, consulté le 23 juin 2020. URL : http://journals.openedition.org/rh19/1099 ; DOI : https://doi.org/10.4000/rh19.1099

Préau, Pierre. *Essai d'une typologie des stations de sports d'hiver dans les Alpes du Nord*. In : Revue de géographie alpine, tome 56, n°1, 1968. pp. 127-140.

Balseinte, Raymond. *Les stations de sports d'hiver en France.* In: Revue de géographie alpine, tome 46, n°1, 1958. pp. 129-180.

Travaux universitaires :

Duprat, Bernard, Paulin, Michel, *Les types de l'architecture traditionnelle des Alpes du nord : maisons et chalets du massif des Bornes*. Rapport de recherches. École d'architecture de Lyon, 1980.

Gaymard, Hervé, *Stations de montagne, vers quelle gouvernance ?* actes de la conférence-débat du 30 avril 2004 à l'université de Savoie, Fondation pour l'action culturelle internationale en montagne ; Institut de la montagne (Chambéry), Chambéry, Éd. Comp'act, 2004.

Manin, Mélanie, *Du type au prototype : outils et processus de conception du projet architectural élaborés par Henry Jacques Le Même (1897-1997),* sous la direction de Catherine Maumi, Thèse de doctorat en Architecture, ENSA Grenoble, Université de Grenoble, 2014.

Véry, Françoise, Jacques Gubler, et al. *Les Alpes: architectures.* Bureau de la recherche architecturale BRA, Ecole d'architecture de Grenoble, 1988.

Documents iconographiques :

d'Albe, Bacler, *Vue du fameux Mont Blanc dans le Haut Faucigny en Savoie prise au dessus de la vallée de Sallanche dans laquelle on découvre la ville de ce nom, ainsi que ses Environs et partie du cours de l'arve,* Gravure au trait coloriée - 2ème état - 425 x 614 - Peint d'après nature par A Bacler d'Albe dans la mange en bas à gauche Publiée en 1790 par Chr. de Méchel a Basle dans la marge en bas à droite

d'Albe, Bacler, *Le moulin de la Moletta,* Gravure au trait aquarellé - 215x308 -. Titre manscrit au centre. Initiales B.D. en bas à gauche. Sous le titre Pl.15

d'Albe, Bacler, *Les moulins de Gravin,* Gravure aquarellée - 215 x 308 -. Titre manuscrit au centre. B.D. dans la marge en bas à gauche, Pl. 18 sous le titre.

d'Albe, Bacler, *Moulin dans les environs du château de Joux,* Lithographie - 140 x 195 - Bacler Albe, Ft, en bas à gauche dans la marge. Lith. de G, Engelmann, en bas à droite en haut A droite. N° 22 planche provenant de l'ouvrage « Souvenirs pittoresques vues et estampes lithographiées » édité à Paris en 1824.

d'Albe, Bacler, *La tour des Rubens,* Gravure aquarellée – 220x290 -. Dans la marge, sous le titre Pl.13

d'Albe, Bacler, *La vallée de Sallenche,* Gravure au trait aquarellée - 220 x 290 - Ber Dalbe f 1790 en bas à gauche dans la marge, Pl.12 sous le titre au centre

Beaumont, Albanis, *Ce dessin représente une extrémité du village des Bois, situé au bord de l'Arve,* Gravure au trait enluminée – 175x262 -. Gravé et colorié pas G. L. Lory le père, Planche IX de l'album « Voyage pittoresque aux Alpes pennines »

Bleuler, Louis, *Vue du Mont Blanc (depuis Sallanches),* Gouache - 420 x 600 - Titre manuscrit au centre dans la marge bleue, par Louis Bleuler à Schaffouse en Suisse, mamuscrit en bas & droite dans la marge

Bleuler, Louis, *Chamonix et le Montblanc*, Gouache - 582 x 820 — Titre manuscrit au centre dans la marge bleue. Chez Louis Bleuler au château de Laufen prés Schaffouse en Suisse à droite

Bourrit, Marc-Théodore, *Vue de la source de L'arveron et de son amas de glace & Chamoun*i, Gravure au trait coloriée - 222 x 300 - Vers 1780 —. Dessinée d'aprés nature par M.-Th. Bourrit, gravure par A. Moitte.

Calame, Alexandre, *Chalet des Praz.* Vallée de Chamonix, Lithographie - 188 x 279

Coignet, *Chapelle des Ouches*, Aquatinte coloriée - 144 x 208 - Titre en frangais et en anglais dans la marge en bas au centre. Coignet pinx en bas & gauche. Salathé sculp en bas d droite

Deroy, Isidore, *Village et glacier d'Argentière*, lithographie en couleurs - 100 x 135 - Titre au centre dans la marge, au-dessus, Deroy del Muller lith, en bas à gauche Paris Wild edit, 15, rue de la Banque près de la Bourse

Deroy, Isidore, *Le départ pour les champs,* lithoeraphie en couleur - 227 x 373 - Au centre sous le titre Vue du Mont Blanc et de la vallée de Chamouny en-dessous n° 7. A gauche, Dessiné d'après nature par Deroy, à droite Deroy lith. Fig. par Deroy. Au-dessus de la lithographie Les Chalets

Dubois, Jean, *Chalet de Pierre Pointue,* Gouache – 120x180 , 1840

Dubois, Jean, Le Mont-Blanc vu de Chamouni, Aquatinte coloriée - 175 x 270 - En bas 4 gauche dans la marge J. Dubois pinx, en bas a droite dans la marge Veber s.c. et Briquet et Dubois à Genève

Hackert, Carl, *Vue de la Valée de Chamouny pris près d'Argentiére,* Gravure au trait aquarellée - 348 x 465 - Titre manuscrit à l'intérieur du cuivre, en bas 4 gauche. Carl Hackert f, 1780 en bas a droite.

Hackert, Carl, *Vue de la Mer de Glace et de l'hopital de Blair Ou sommet du Montanvert dans le mois d''Aoust 1781,* Gravure au trait aquarellée - 545 x 465 - Titre dans le cuivre en bas 4 gauche, fait par Carl Hackert 1781 dans le cuivre en bas a droite

Link, Jean-Philippe, *Vue de la cascade d'Arpenas, du sommet des Frêtes, d'Arache, de la Colonne et d'une partie de la ville de Sallanche,* Gravure au trait aquarellée - 350 x 490 - Jn Ph Linck le jeune delin et pinx dans la marge en bas à gauche. A Geneve chez l'auteur en bas à droite

Pars, William, *La grande vallée de glace prés de Chamouny en Savoie, Gravure au burin a la manière noire* - 385 x 510 avec le berceau - Drawn by Wm Pars, en bas à gauche - Engraved by Wm Woollet, en bas a droite 1767. Titres en anglais et francais en bas au mileu Published Feb 5th 1785 by John Boydell. Engraver in Cheapside, London

F. Silber, *Ansicht des Thales von Chamoury,* 260 x 360 - Titre en anglais sous le titre en allemand

Thenot, *Vue de Chmounix et du Mont Brébant,* Lithographie en couleurs – 255x377 -. Peint et lith par Thenot à gauche dans la marge Impr. Godard, quai des Augustint, 55, Paris

Villeuneuve, Louis Jules Frédéric, *Sallanches,* Lithographie - 270 x 330 -. F.Villeneuve en bas à gauche dans la plaque. Lith de Bernent et Frey en bas à droite. Dans la marge, Paris chez Bance, rue St-Denis n°214

Documents officiels :

Code du patrimoine. Legifrance. Consulté le 2 novembre 2019, URL : https://www.legifrance.gouv.fr/affichCode.do;jsessionid=6B2A0AFAA56D3A9BEC46680132EB5DEB.tplgfr29s_3?idArticle=LEGIARTI000006845801&idSectionTA=LEGISCTA000006177318&cidTexte=LEGITEXT000006074236&dateTexte=20191102.

Sites internet :

École d'architecture de Grenoble. *Stations de sports d'hiver | Architecture de montagne, urbanisme de montagne – Itinéraires Virtuel,.* http://parcoursinventaire.rhonealpes.fr/stationski/-L-invention-du-ski-transforme-la-.html. Consulté le 22 octobre 2019.

ANNEXES

Annexe 1 : gabarit de plan Q1b d'après les chalets des permis de construire datant de 1965 à 1975
Annexe 2 : gabarit de plan Q2b d'après les chalets des permis de construire datant de 1975 à 1985
Annexe 3 : gabarit de plan Q3b d'après les chalets des permis de construire datant de 1985 à 1995
Annexe 4 : gabarit de plan Q4b d'après les chalets des permis de construire datant de 1995 à 2005
Annexe 5 : redessin d'un plan d'après le gabarit Q1b
Annexe 6 : redessin d'un plan d'après le gabarit Q2b
Annexe 7 : redessin d'un plan d'après le gabarit Q3b
Annexe 8 : redessin d'un plan d'après le gabarit Q4b
Annexe 9 : gabarit de façade principale Q1 d'après les chalets des permis de construire datant de 1965 à 1975
Annexe 10 : gabarit de façade principale Q2 d'après les chalets des permis de construire datant de 1975 à 1985
Annexe 11 : gabarit façade principale Q3 d'après les chalets des permis de construire datant de 1985 à 1995
Annexe 12 : gabarit de façade principale Q4 d'après les chalets des permis de construire datant de 1995 à 2005
Annexe 13 : redessin d'une façade principale d'après le gabarit Q1
Annexe 14 : redessin d'une façade principale d'après le gabarit Q2
Annexe 15 : redessin d'une façade principale d'après le gabarit Q3
Annexe 16 : redessin d'une façade principale d'après le gabarit Q4
Annexe 17 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q1 du sujet E
Annexe 18 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q1 du sujet T
Annexe 19 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q1 du sujet P
Annexe 20 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q2 du sujet E
Annexe 21 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q2 du sujet T
Annexe 22 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q2 du sujet P
Annexe 23 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q3 du sujet E
Annexe 24 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q3 du sujet T
Annexe 25 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q3 du sujet P
Annexe 26 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q4 du sujet E
Annexe 27 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q4 du sujet T
Annexe 28 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q4 du sujet P
Annexe 29 : Bourrit, Marc-Théodore, Vue de la source de L'arveron et de son amas de glace & Chamouni, Gravure au trait coloriée - 222 x 300 - Vers 1780 —. Dessinée d’aprés nature par M.-Th. Bourrit, gravure par A. Moitte.
Annexe 30 : F. Silber, Ansicht des Thales von Chamoury, 260 x 360 - Titre en anglais sous le titre en allemand
Annexe 31 : Carte de Combloux en 1963

Annexe 32 : Carte de Combloux en 1963, courbes de niveau superposées
Annexe 33 : Carte de Combloux en 1980
Annexe 34 : Carte de Combloux en 2015
Annexe 35 : Détails du chalet du dossier 12-70 dessinés sur site
Annexe 36 : Vue du chalet du dossier 12-70 dessinée sur site
Annexe 37 : Vue du chalet du dossier 39-79 dessinée sur site
Annexe 38 : Vue du chalet du dossier 67-2 dessinée sur site
Annexe 39 : Vue du chalet du dossier 37-78 dessinée sur site
Annexe 40 : Détail du chalet du dossier 37-78 dessinés sur site
Annexe 41 : Vue du chalet hôtel Aux Ducs de Savoie dessinée sur site
Annexe 42 : Vue du chalet du dossier 15-90 dessinée sur site
Annexe 43 : Détails du chalet du dossier 15-90 dessinés sur site
Annexe 44 : Détails du chalet du dossier 15-90 dessinés sur site
Annexe 45 : Vue du chalet du dossier 23-84 dessinée sur site
Annexe 46 : Vue du chalet du dossier 30-00 dessinée sur site
Annexe 47 : Vue du chalet du dossier 4-02 dessinée sur site
Annexe 48 : Recueil des éléments graphiques assemblés des dossiers de permis de construire de 1965 à 2005 sélectionnés pour l'étude
Annexe 49 : Graphique de la proportion des pièces au rez-de-chaussée du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.
Annexe 50 : Graphique de la proportion des pièces au niveau 1 du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.
Annexe 51 : Graphique de la proportion des pièces au niveau 2 du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.
Annexe 52 : Graphique de la proportion des pièces et pièces à vivre au niveau 1 pour les chalets du quartier 1
Annexe 53 : Graphique de la proportion des pièces et pièces à vivre au niveau 1 pour les chalets du quartier 2
Annexe 54 : Graphique de la proportion des pièces et pièces à vivre au niveau 1 pour les chalets du quartier 3
Annexe 55 : Graphique de la proportion des pièces et pièces à vivre au niveau 1 pour les chalets du quartier 4
Annexe 56 : Graphique de la proportion des attributs en façade en partie basse du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.
Annexe 57 : Graphique de la proportion des attributs en façade en partie médiane du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.
Annexe 58 : Graphique de la proportion des attributs en façade en partie haute du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.

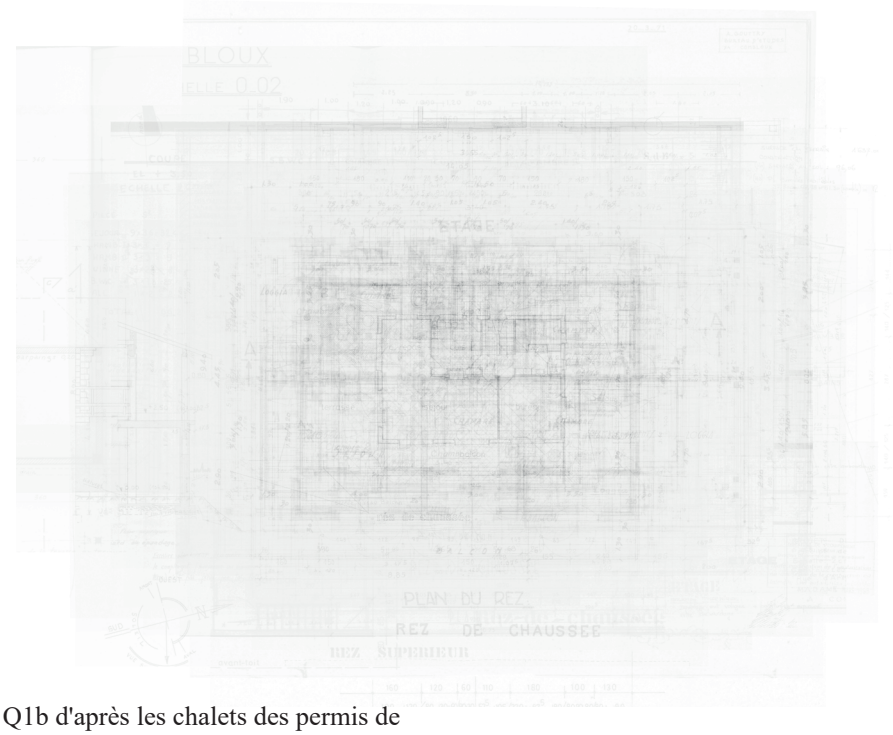

Annexe 1 : gabarit de plan Q1b d'après les chalets des permis de construire datant de 1965 à 1975

Annexe 2 : gabarit de plan Q2b d'après les chalets des permis de construire datant de 1975 à 1985

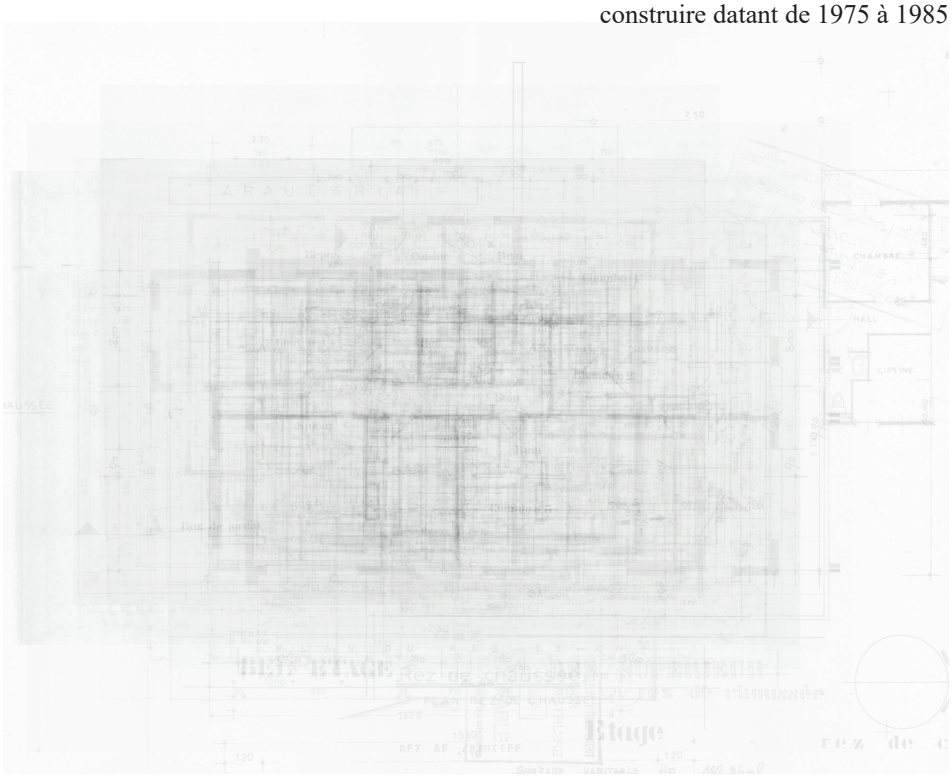

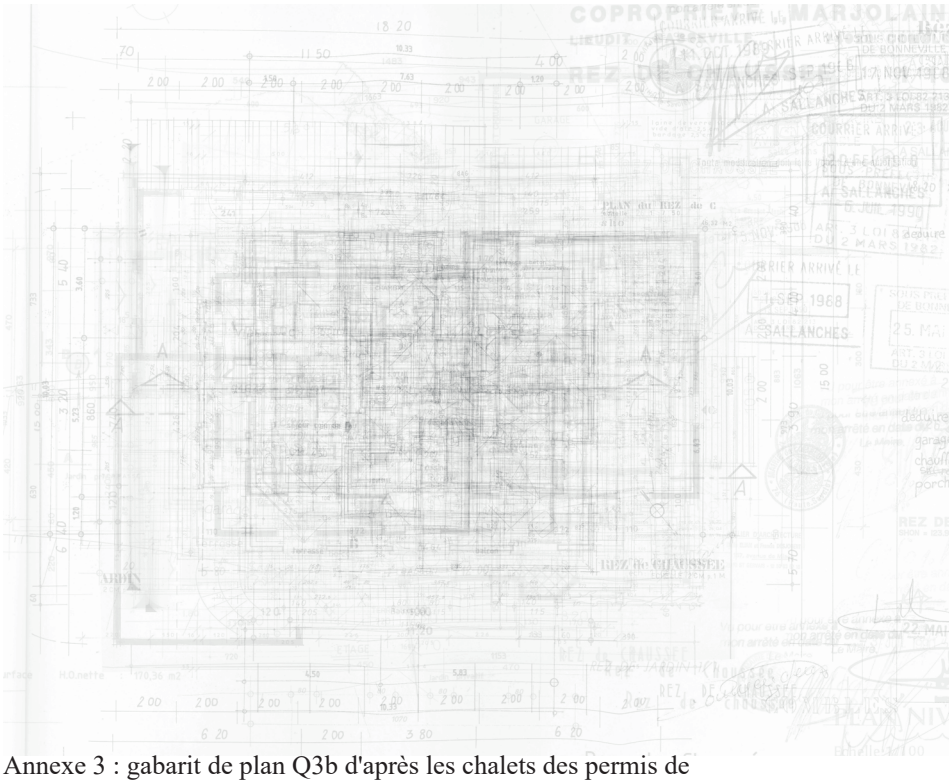

Annexe 3 : gabarit de plan Q3b d'après les chalets des permis de construire datant de 1985 à 1995

Annexe 4 : gabarit de plan Q4b d'après les chalets des permis de construire datant de 1995 à 2005

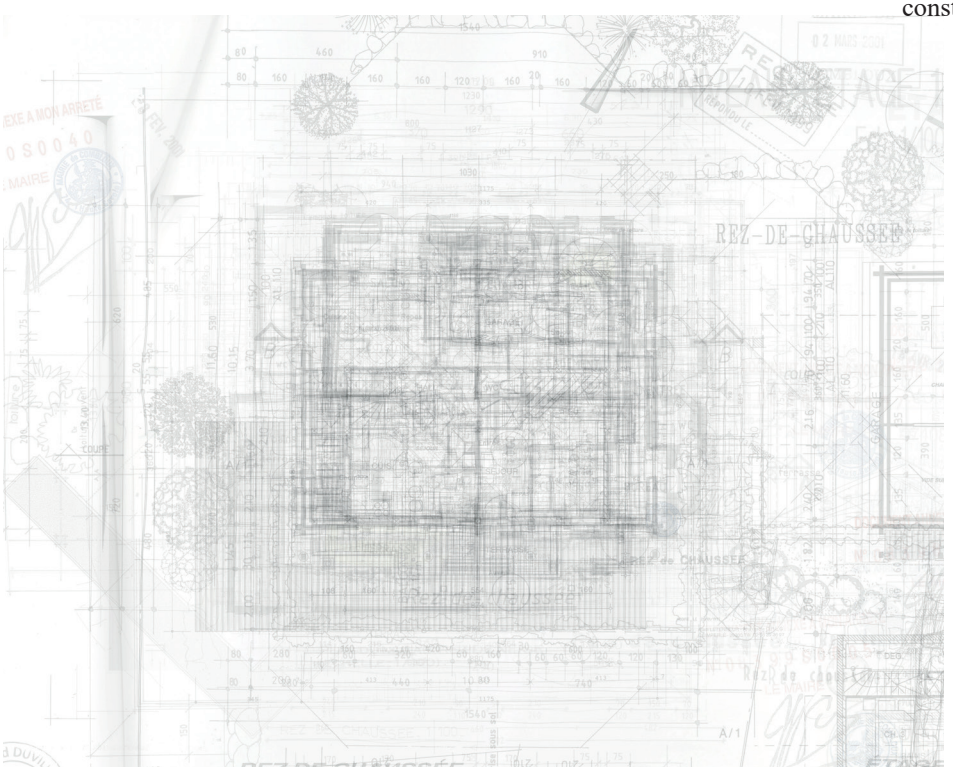

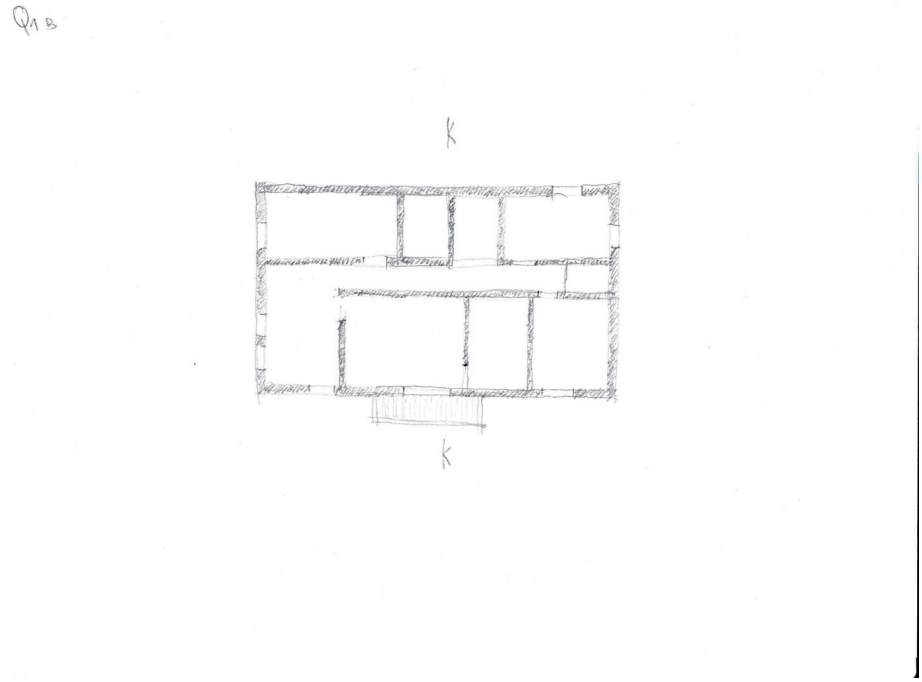

Annexe 5 : redessin d'un plan d'après le gabarit Q1b

Annexe 6 : redessin d'un plan d'après le gabarit Q2b

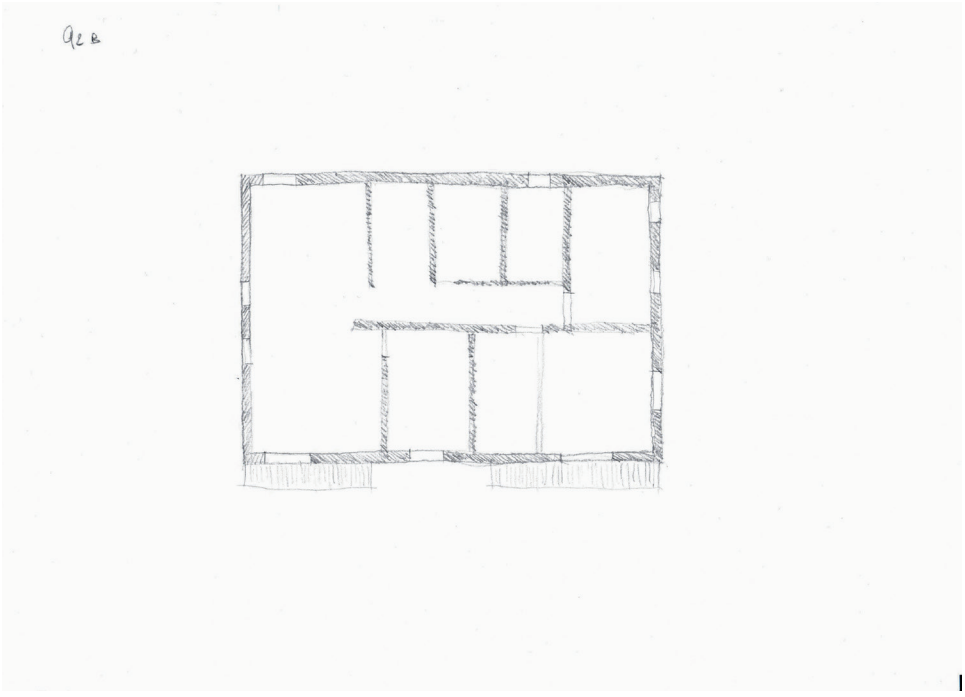

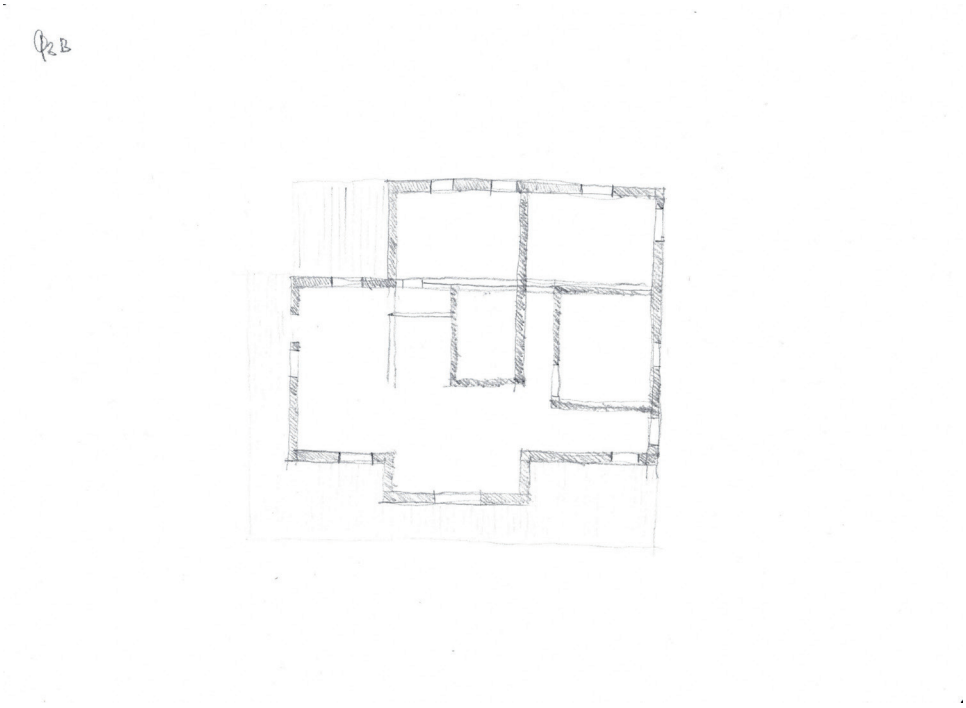

Annexe 7 : redessin d'un plan d'après le gabarit Q3b

Annexe 8 : redessin d'un plan d'après le gabarit Q4b

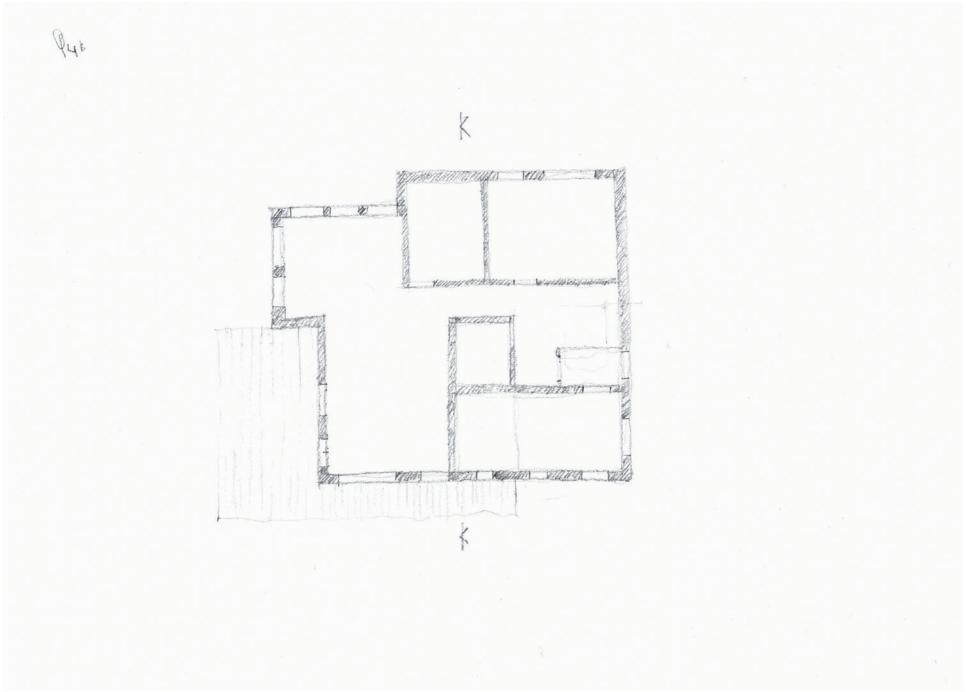

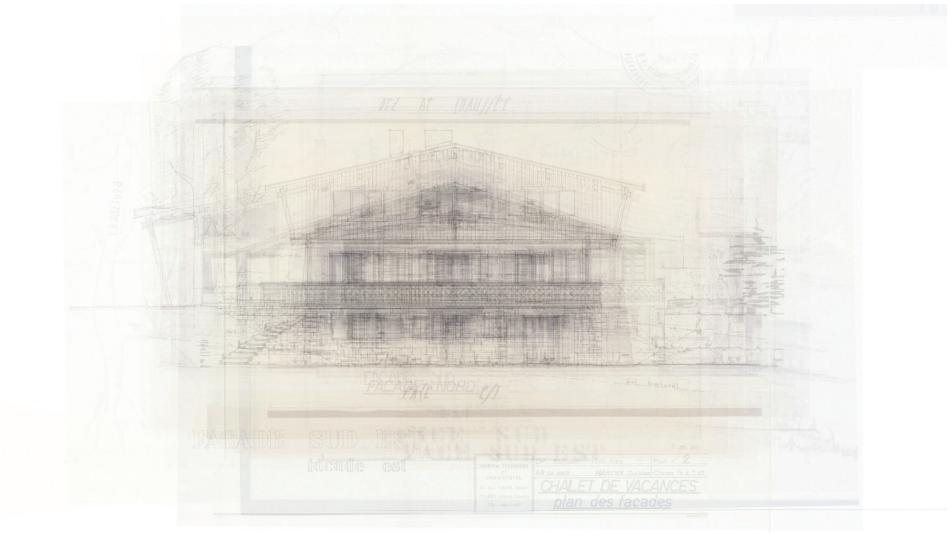

Annexe 9 : gabarit de façade principale Q1 d'après les chalets
des permis de construire datant de 1965 à 1975

Annexe 10 : gabarit de façade principale Q2 d'après les chalets
des permis de construire datant de 1975 à 1985

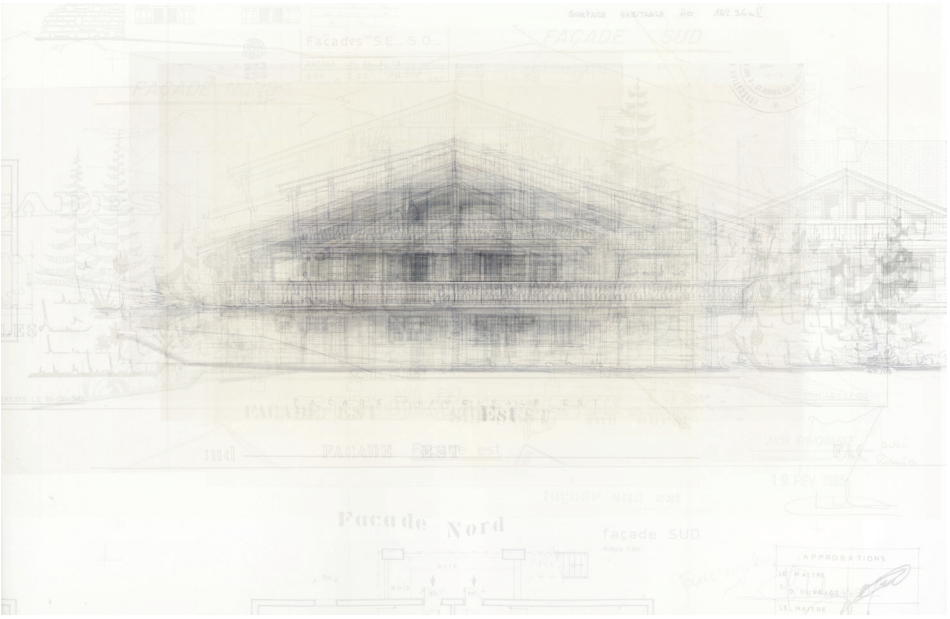

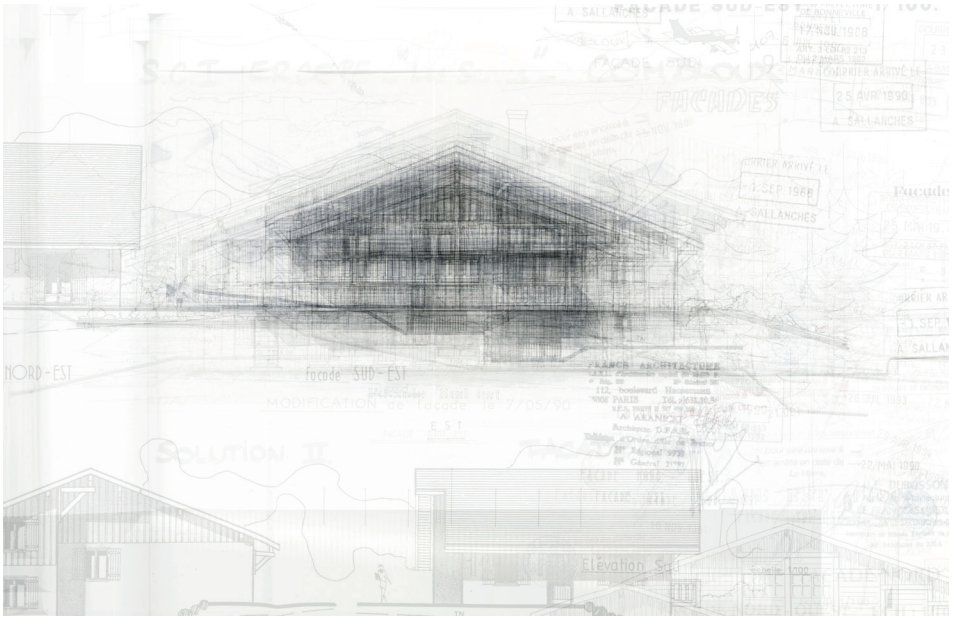

Annexe 11 : gabarit façade principale Q3 d'après les chalets des permis de construire datant de 1985 à 1995

Annexe 12 : gabarit de façade principale Q4 d'après les chalets des permis de construire datant de 1995 à 2005

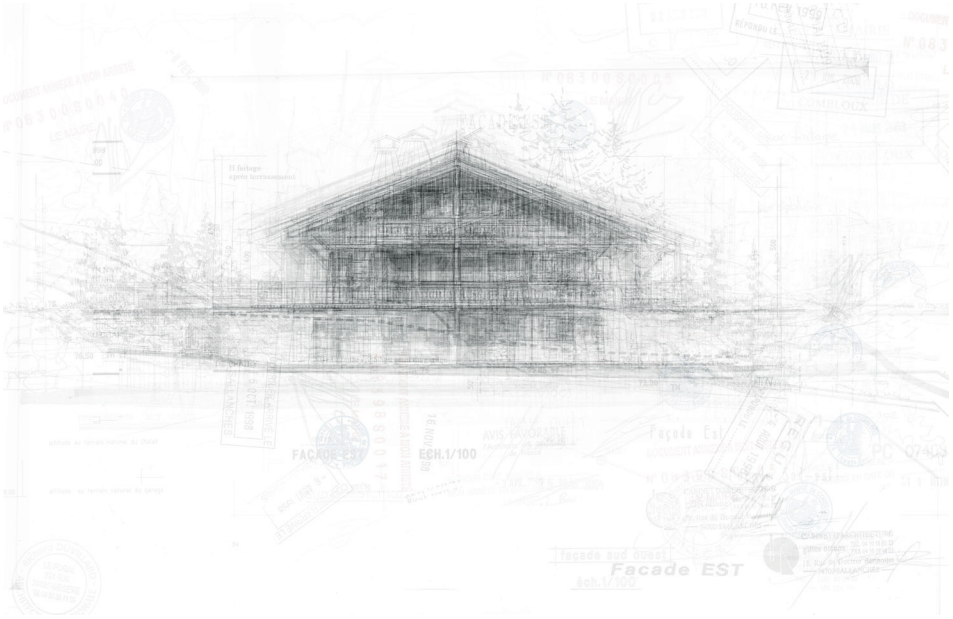

Annexe 13 : redessin d'une façade principale d'après le gabarit
Q1

Annexe 14 : redessin d'une façade principale d'après le gabarit
Q2

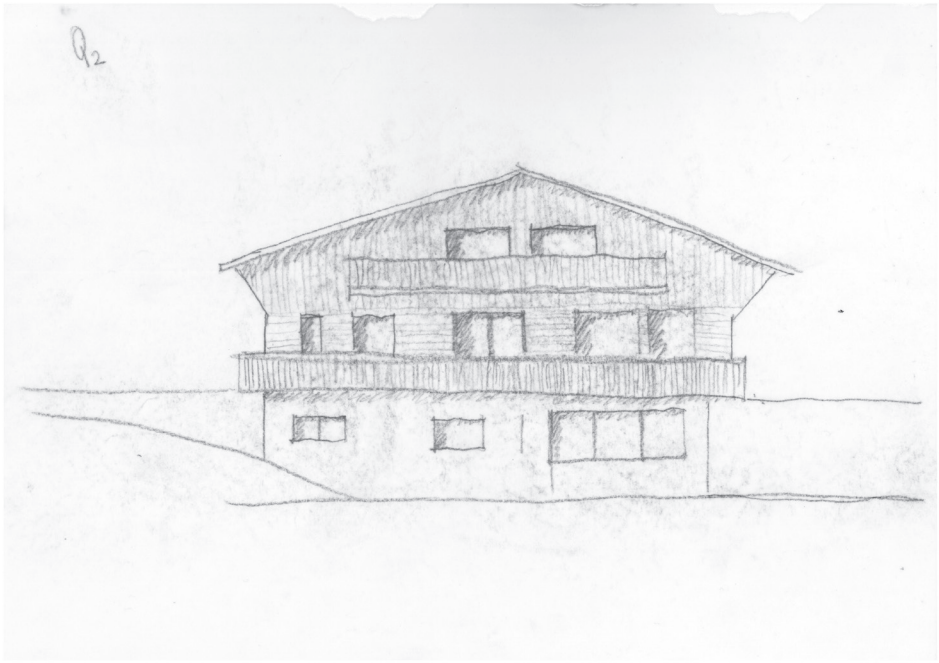

Annexe 15 : redessin d'une façade principale d'après le gabarit
Q3

Annexe 16 : redessin d'une façade principale d'après le gabarit
Q4

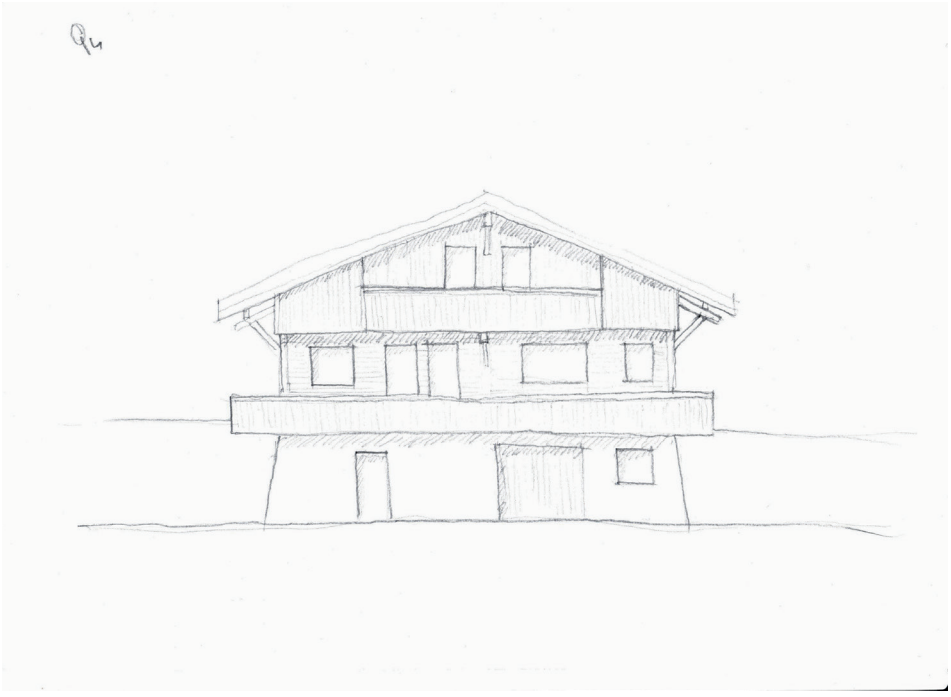

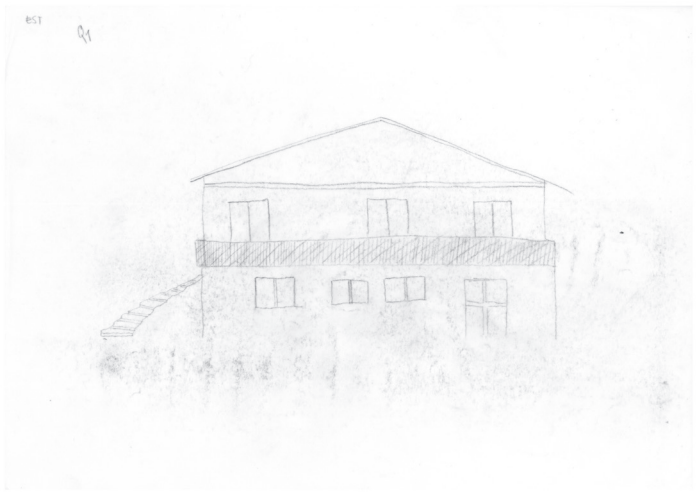

Annexe 17 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q1 du sujet E

Annexe 18 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q1 du sujet T

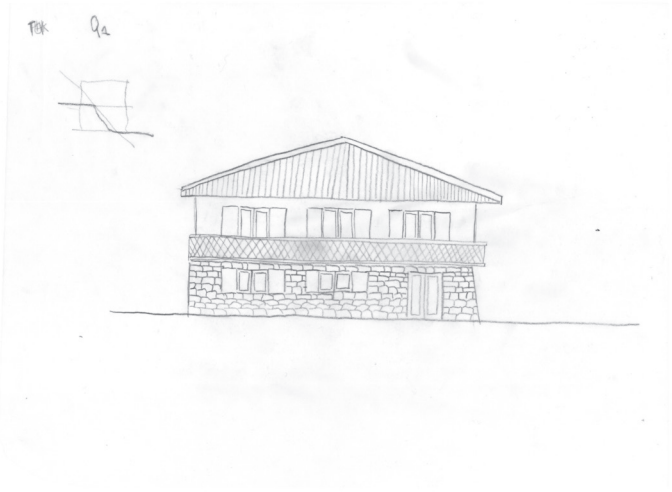

Annexe 19 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q1 du sujet P

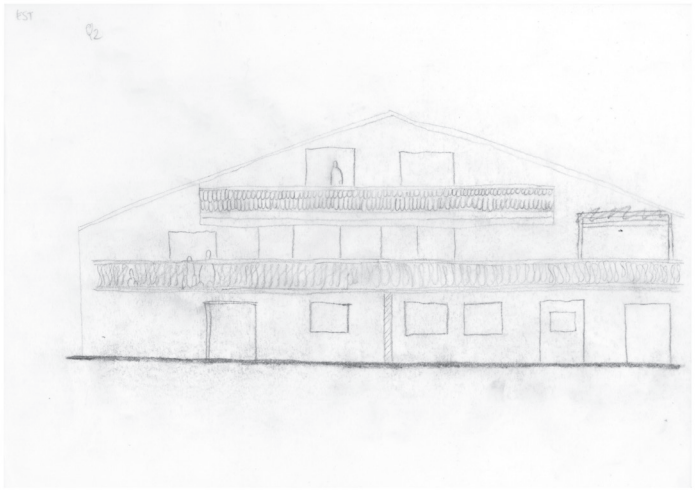

Annexe 20 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q2 du sujet E

Annexe 21 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q2 du sujet T

Annexe 22 : redessin de la façade principale d'après le gabarit Q2 du sujet P

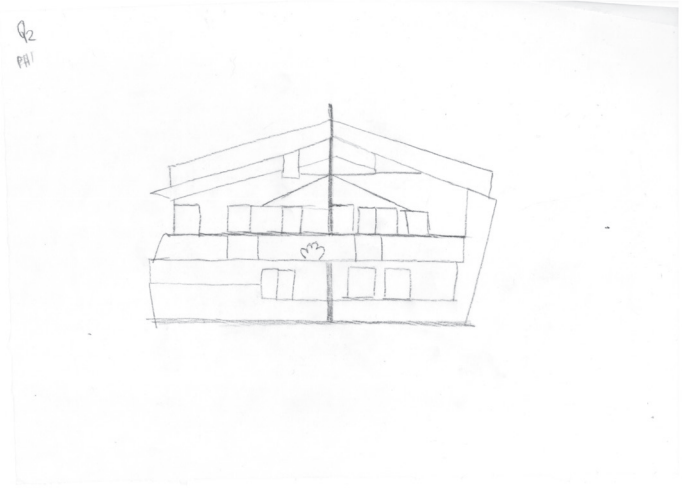

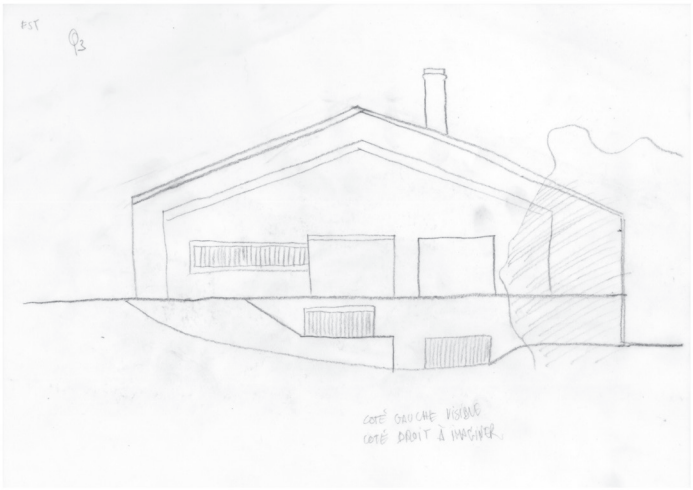

Annexe 23 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q3 du sujet E

Annexe 24 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q3 du sujet T

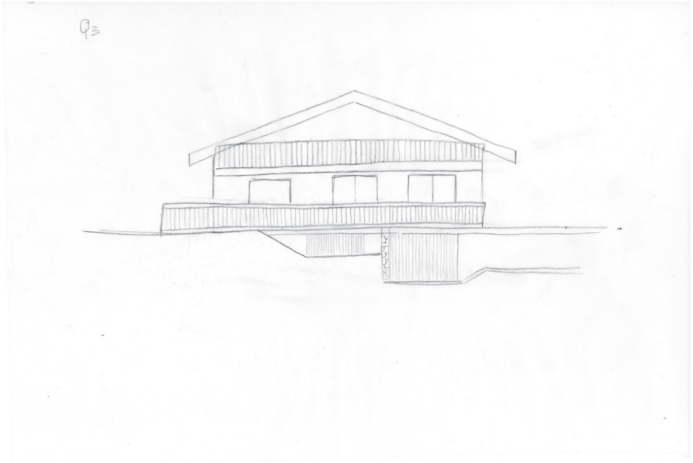

Annexe 25 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q3 du sujet P

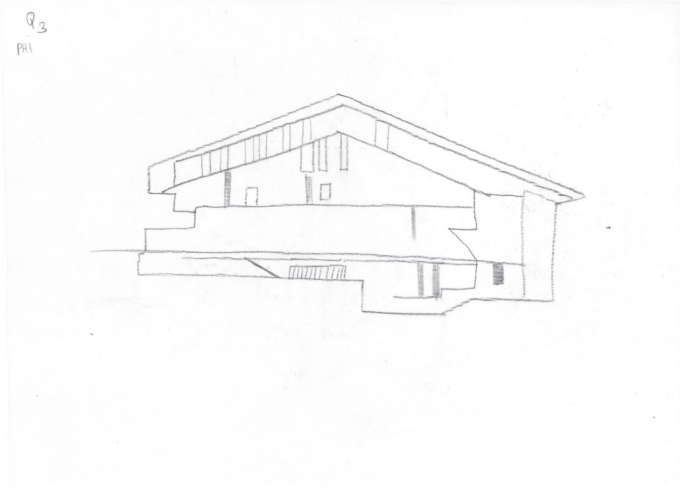

Annexe 26 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q4 du sujet E

Annexe 27 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q4 du sujet T

Annexe 28 : redessin de la façade principale d'après le gabarit
Q4 du sujet P

Annexe 29 : Bourrit, Marc-Théodore, *Vue de la source de L'arveron et de son amas de glace & Chamouni*, Gravure au trait coloriée - 222 x 300 - Vers 1780 —. Dessinée d'aprés nature par M.-Th. Bourrit, gravure par A. Moitte.

Annexe 30 : F. Silber, Ansicht des Thales von Chamoury, 260 x 360 - Titre en anglais sous le titre en allemand

Annexe 31 : Carte de Combloux en 1963

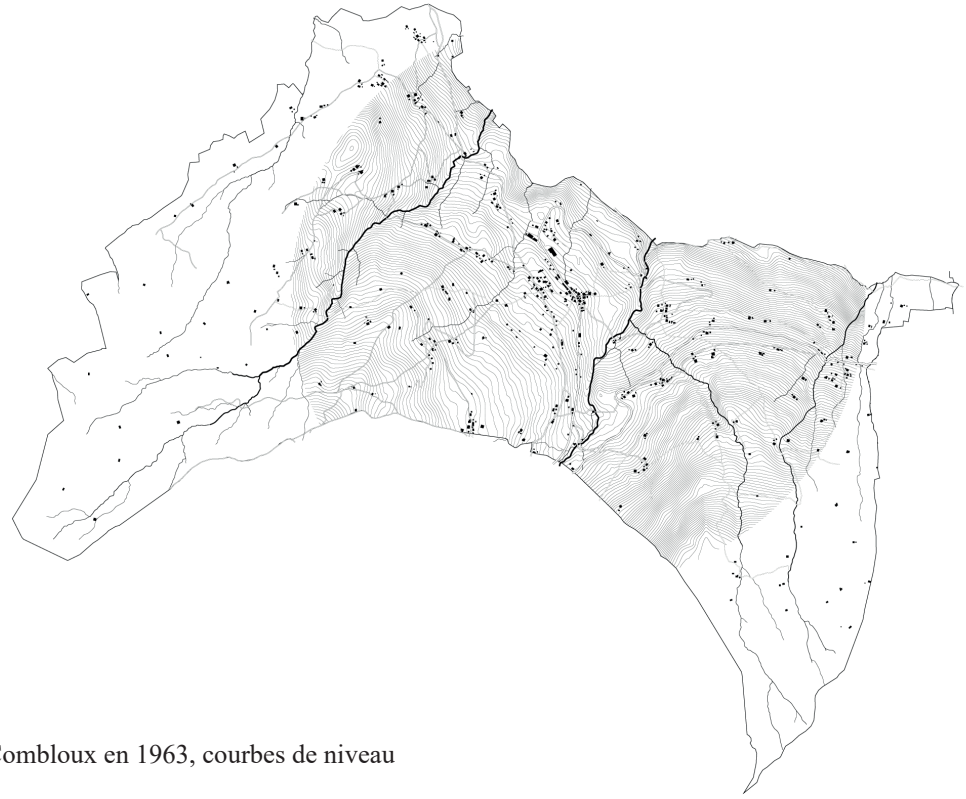

Annexe 32 : Carte de Combloux en 1963, courbes de niveau superposées

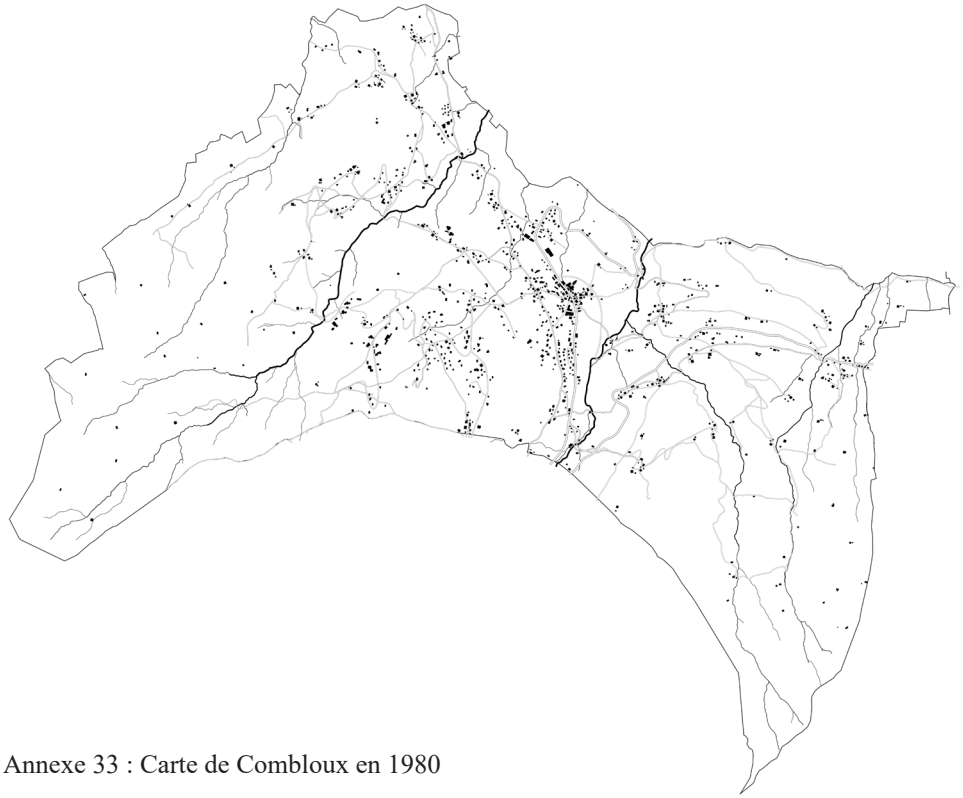

Annexe 33 : Carte de Combloux en 1980

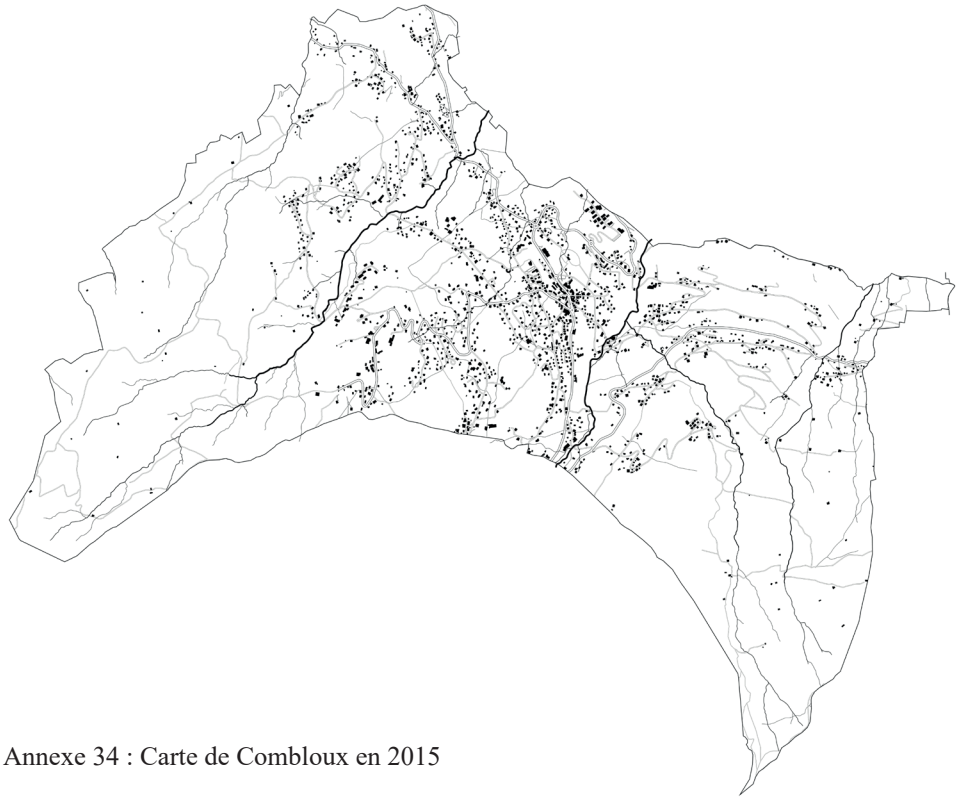

Annexe 34 : Carte de Combloux en 2015

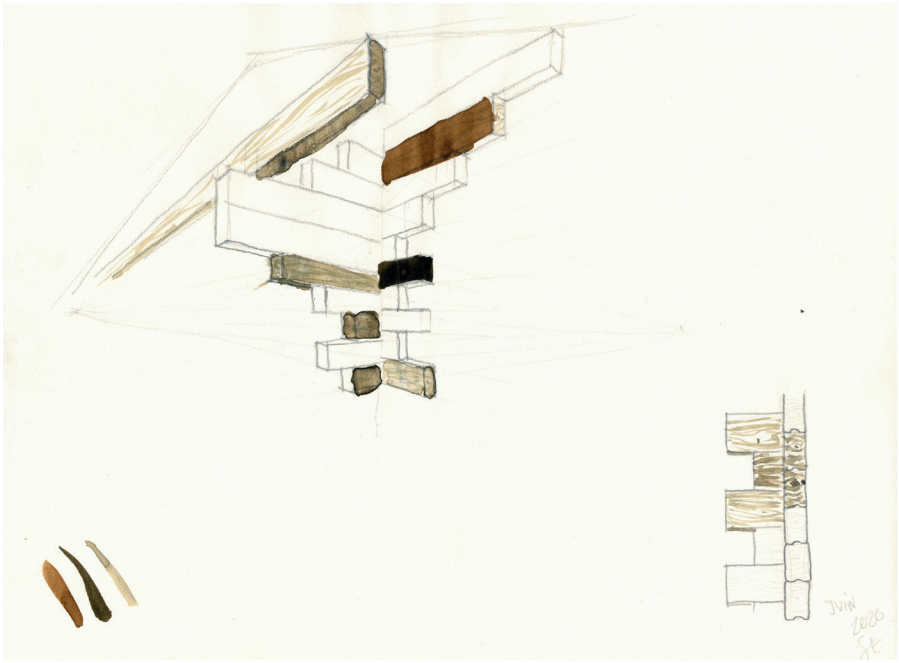

Annexe 35 : Détails du chalet du dossier 12-70 dessinés sur site

Annexe 36 : Vue du chalet du dossier 12-70 dessinée sur site

Annexe 37 : Vue du chalet du dossier 39-79 dessinée sur site

Annexe 38 : Vue du chalet du dossier 67-2 dessinée sur site

Annexe 39 : Vue du chalet du dossier 37-78 dessinée sur site

Annexe 40 : Détail du chalet du dossier 37-78 dessinés sur site

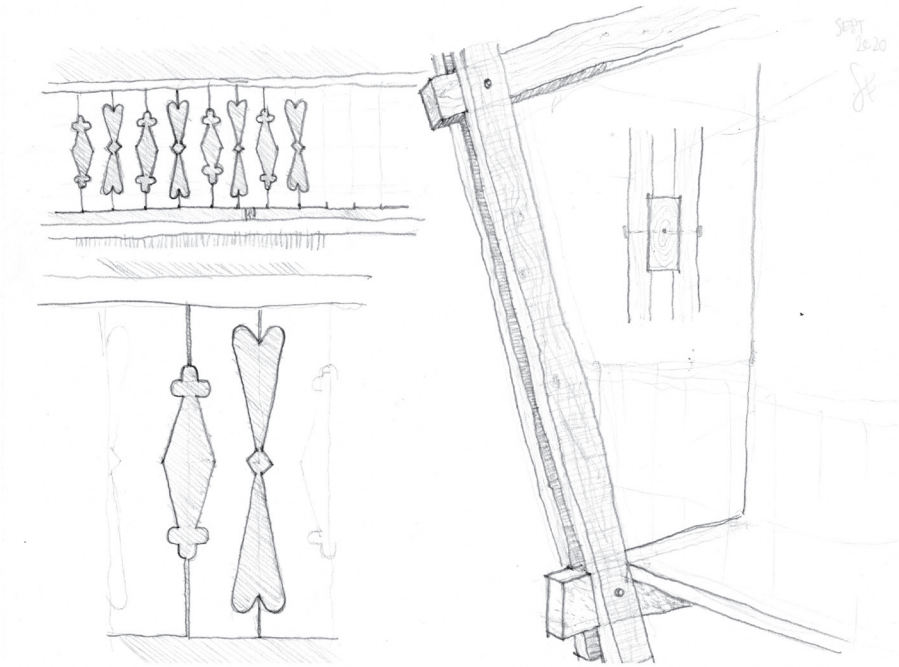

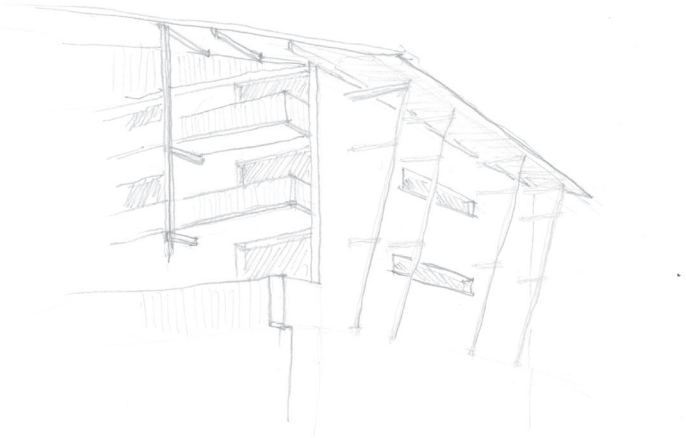

Annexe 41 : Vue du chalet *hôtel Aux Ducs de Savoie* dessinée sur site

Annexe 42 : Vue du chalet du dossier 15-90 dessinée sur site

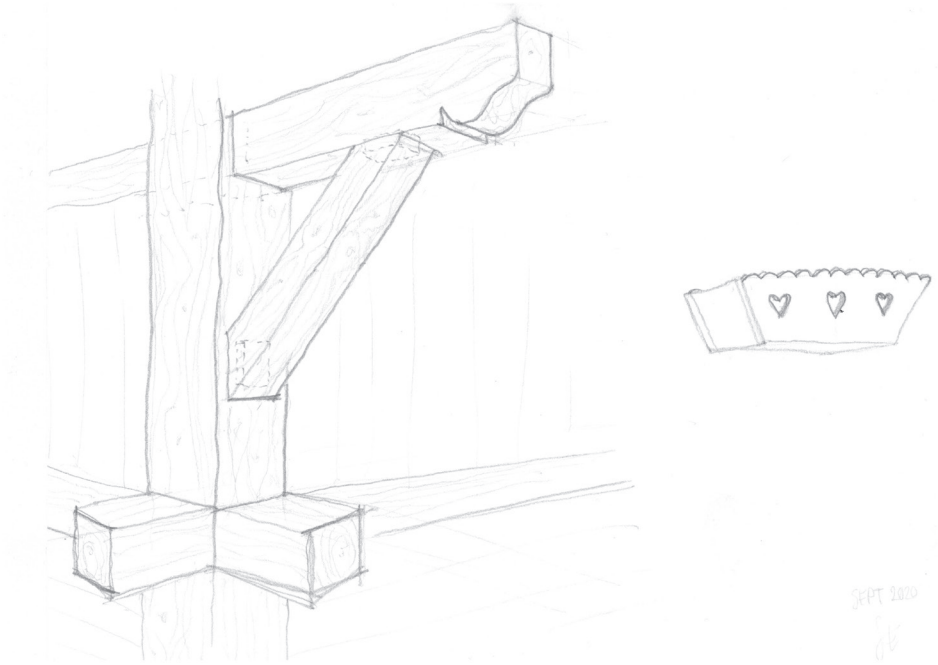

Annexe 43 : Détails du chalet du dossier 15-90 dessinés sur site

Annexe 44 : Détails du chalet du dossier 15-90 dessinés sur site

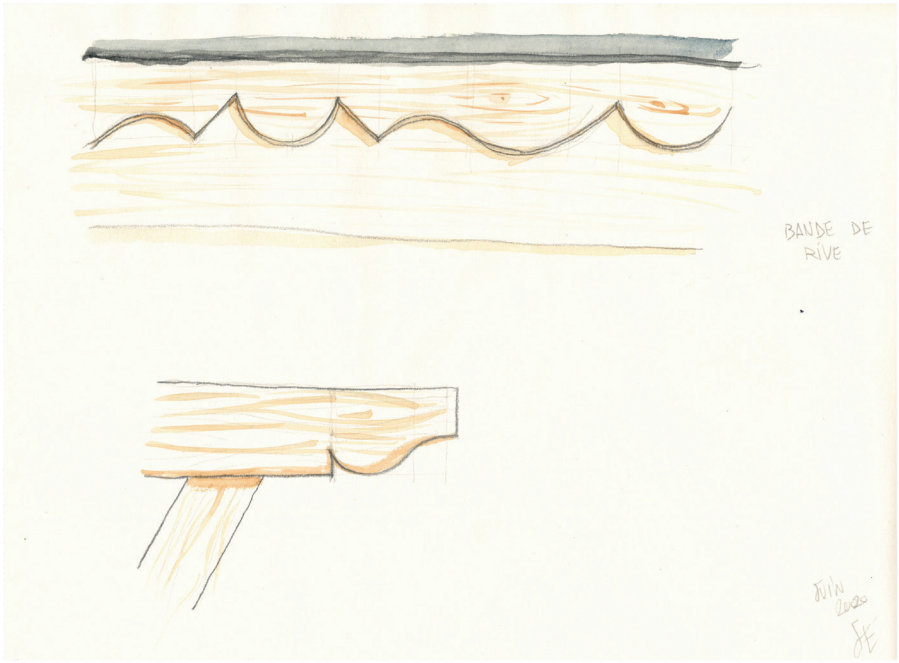

Annexe 45 : Vue du chalet du dossier 23-84 dessinée sur site

Annexe 46 : Vue du chalet du dossier 30-00 dessinée sur site

Annexe 47 : Vue du chalet du dossier 4-02 dessinée sur site

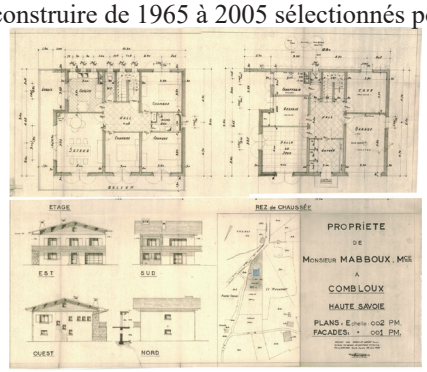

14_65
Mr Mabboux_BTB

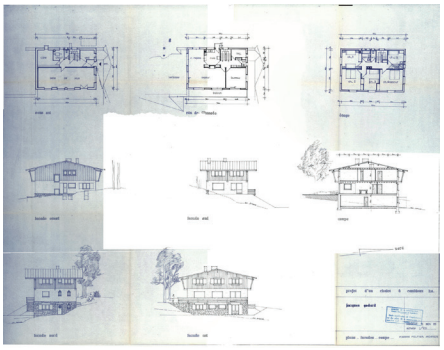

18_65
Mr Lombardet_Inconnu

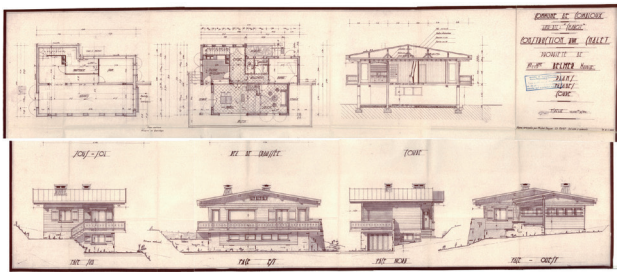

19_65
Mr Belmer_M Dayve

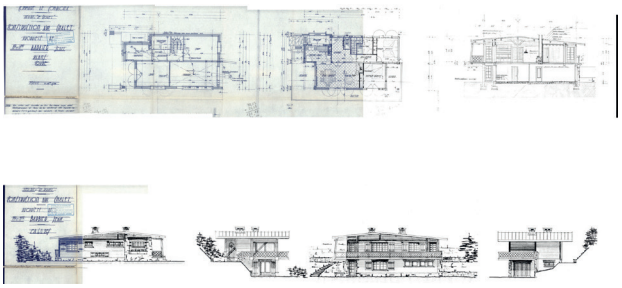

5_66
Mr Barbier _M Dayve

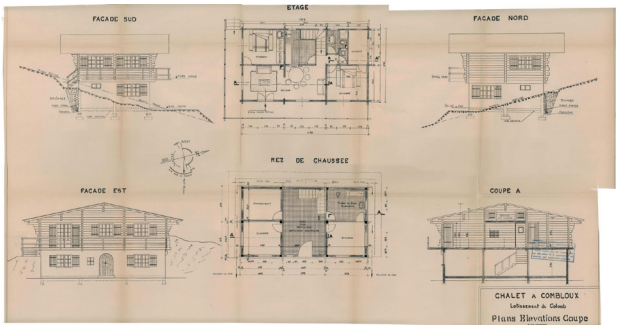

6_66
Mr Bernard_Seceb

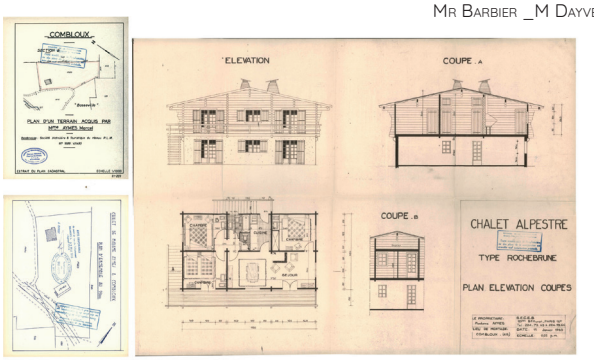

7_66
M Aymes_Seceb

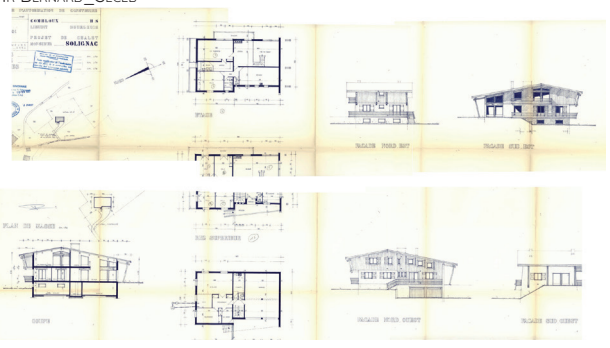

2_67
Mr Solignac_P Duclos

16_67
M Harcha_Omnium T I

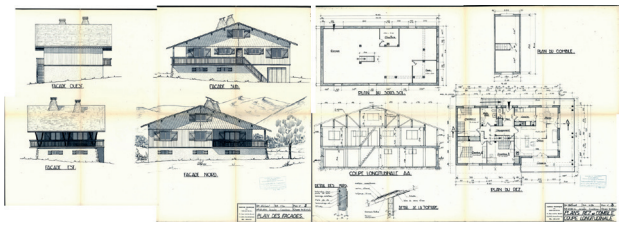

28_67
Mr Jacquier_Omnium T I

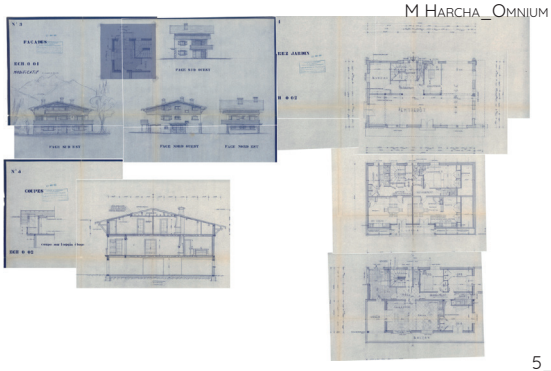

5_68
Mr Pelloux_

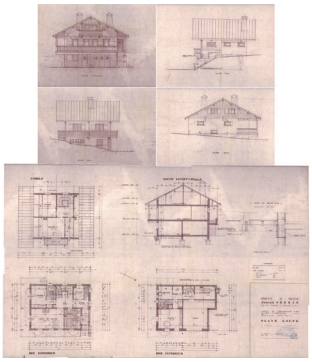

25_68
Mr Perrin_J Vibert

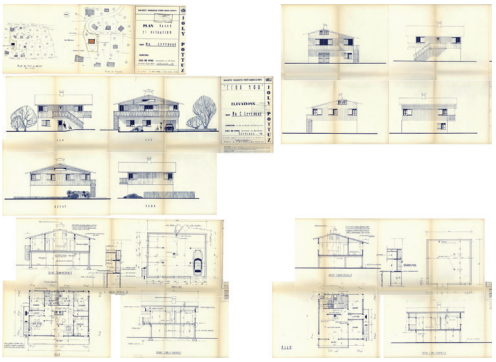

31_68
Mr Lefervre_Ets Joly Pottuz

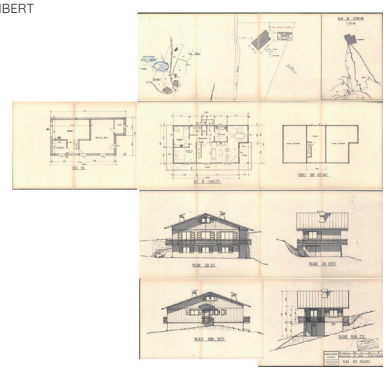

9_69
Mr Deyra_Omnium T I

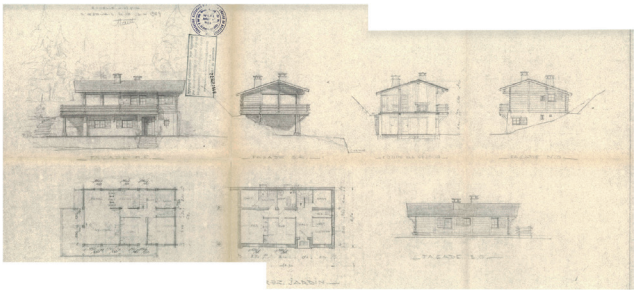

22_69
Mr Tabary_G Sarthou

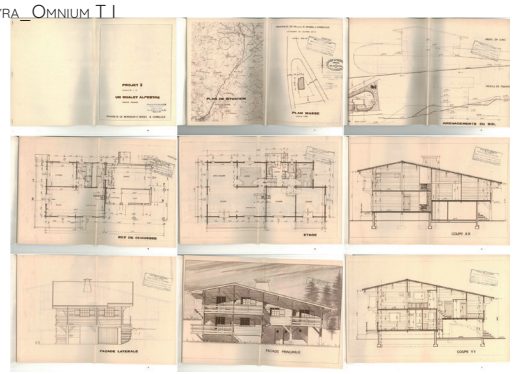

25_69
Mr VAssel_P Pasquier

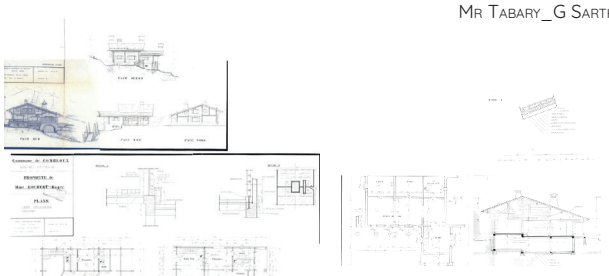

7_70
Mr Roubert_M Dayve

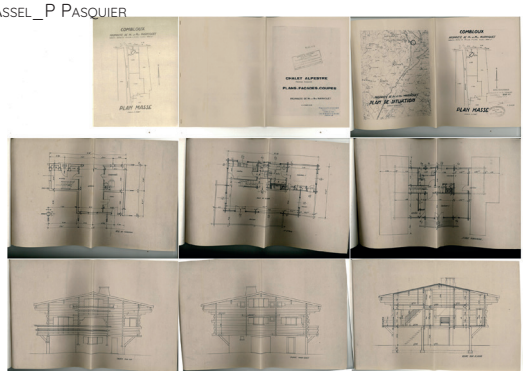

12_70
Marniquet_P Pasquier

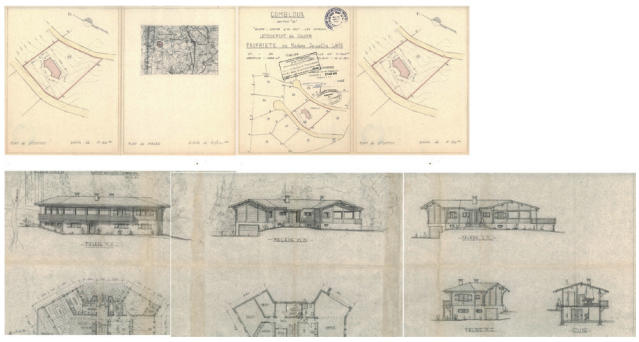

16_70
M Lang_G Sarthou

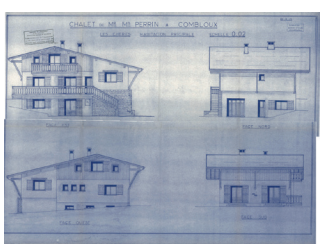

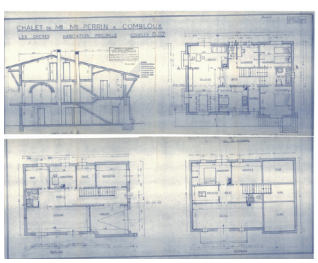

8_71
Mr Perrin_Gouttry

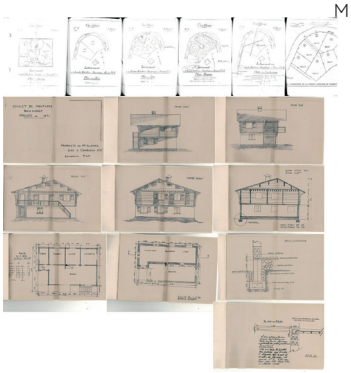

11_71
Mr Alloyan_Inconnu

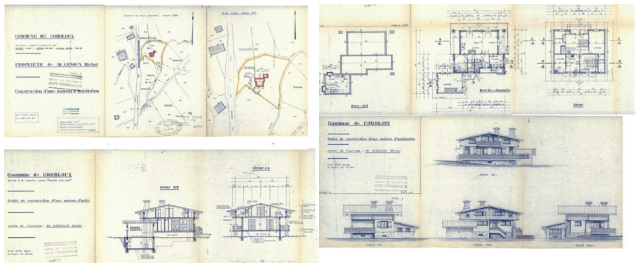

31_71
Mr Arnoux_M Dayve

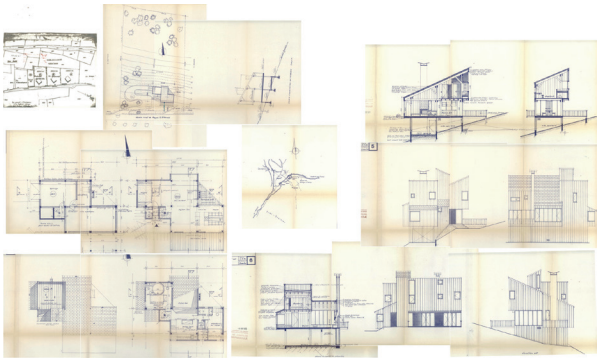

12_72
Mr Dubosc_Etra

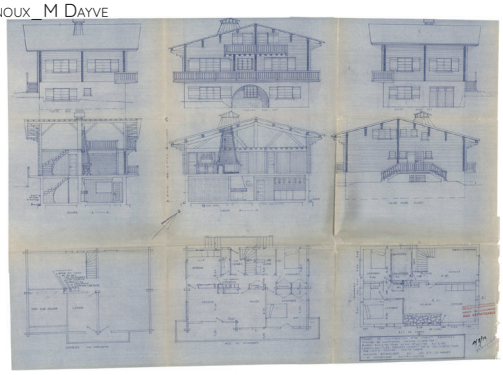

21_72
M Biergierlort_Ets Joguet

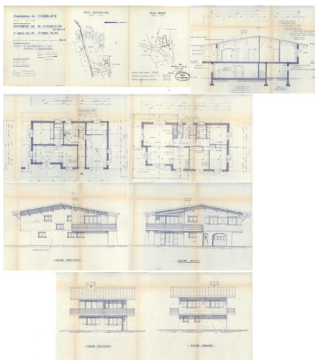

22_72
M Patregnani_M Dayve

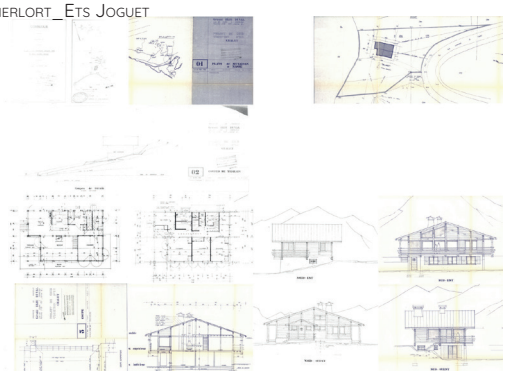

9_73
Mr Bijuduval_J Vibert

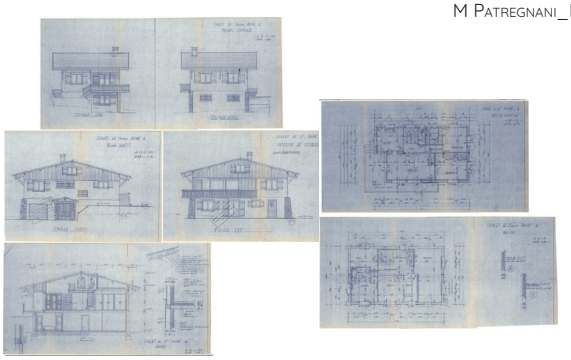

46_73
Mr Roche_BTB Zanelli-Labrosse

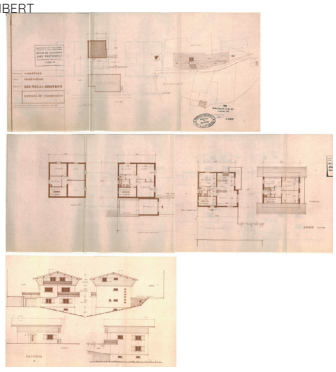

49_73
Mr Brunelli-Brondex_G Bernasco

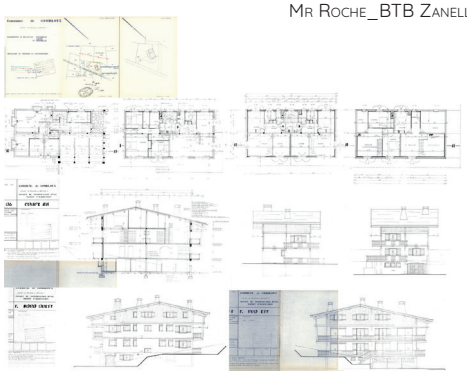

5_74
Mr Bourdeau_M Dayve

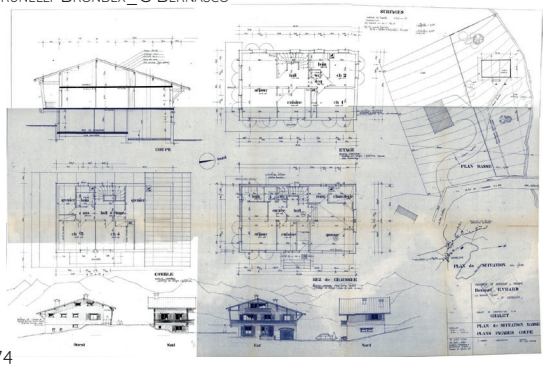

28_74
Mr Evrard_J Vibert

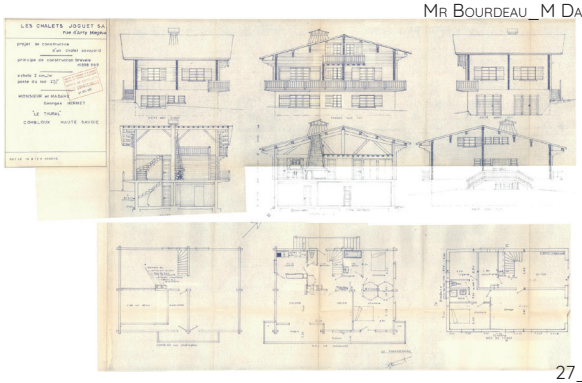

27_75
Mr Hermet_Ets Joguet

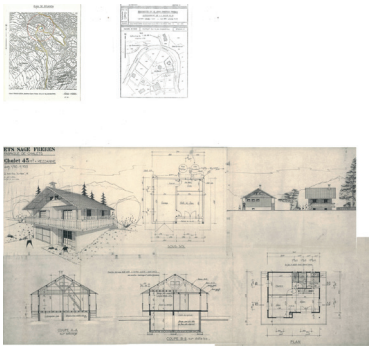

35_75
Mr Hermet_Ets Joguet

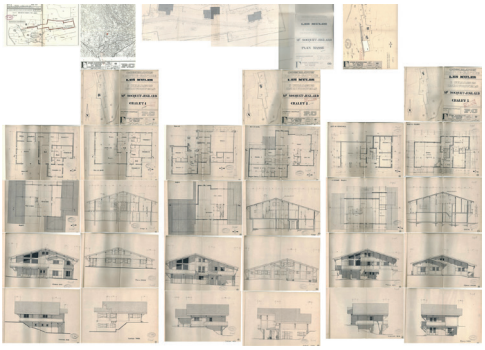

24_76
Mr Socquet-Juglard_G Ferrand

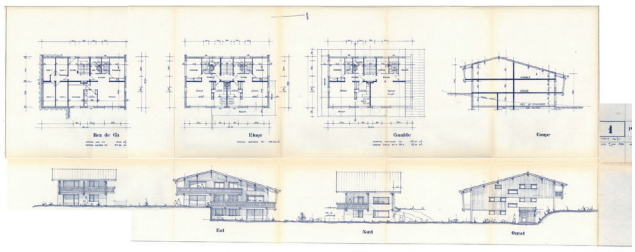

28_76
Mr Muffat_J Vibert

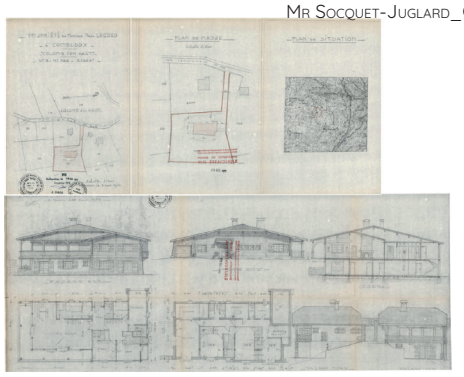

39_76
Mr Legueu_G Sarthou

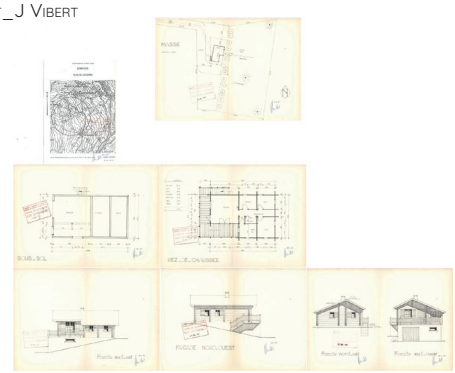

9_77
Mr Gremillet_Lui-même

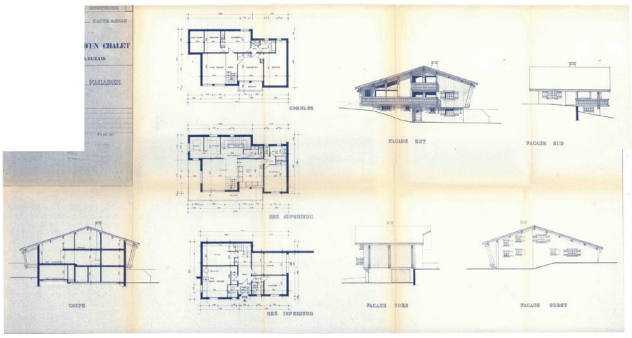

35_77
Mr Legeais_P Duclos

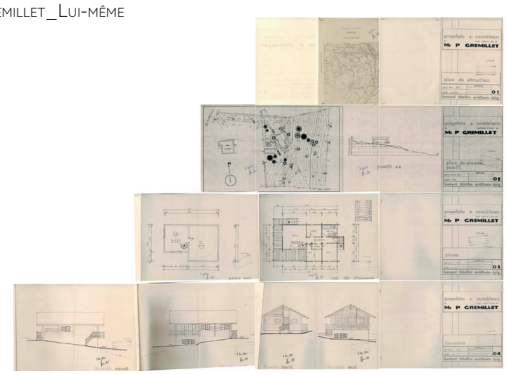

36_77
Mr Gremillet_B Thiollier

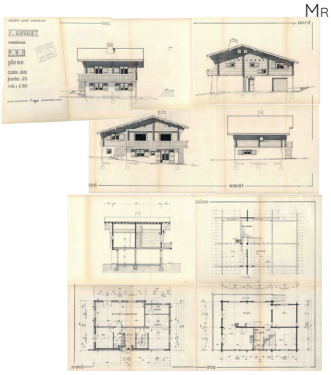

2_78
Mr Beuret_P Vezzaro

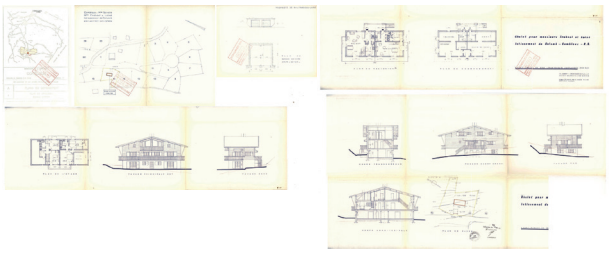

17_78
Sc Colomb les coteaux_D Jubert

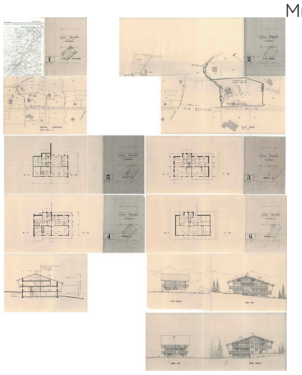

37_78
Mr Pelloux_Allard-Lenoir

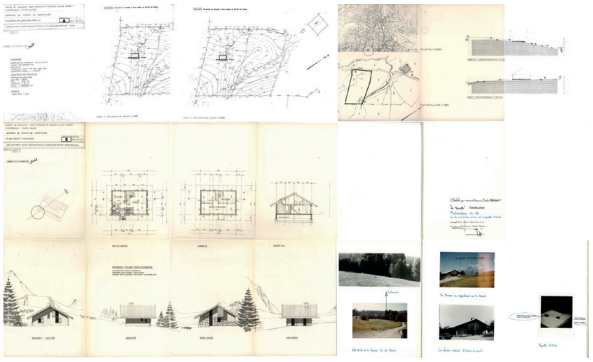

9_79
MR BERBETT_MORIN

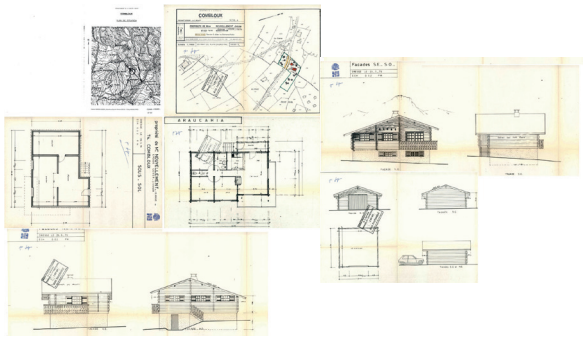

39_79
M NOUVELLEMENT_LACROIX CHALET

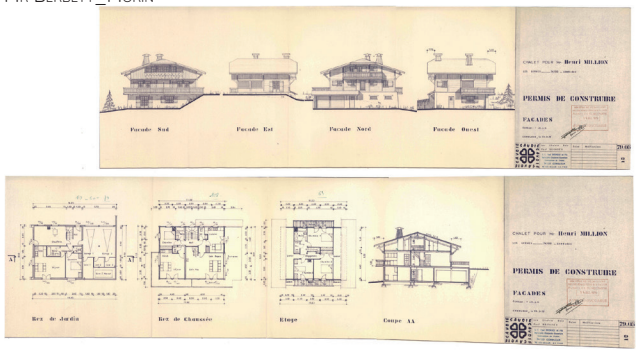

54_79
MR MILLION_BRONDEX

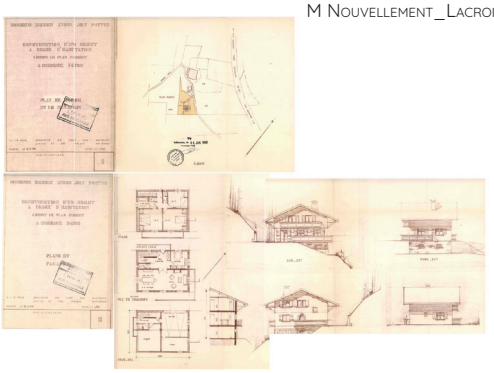

1_80
MR JOLY-POTTUZ_HJLM

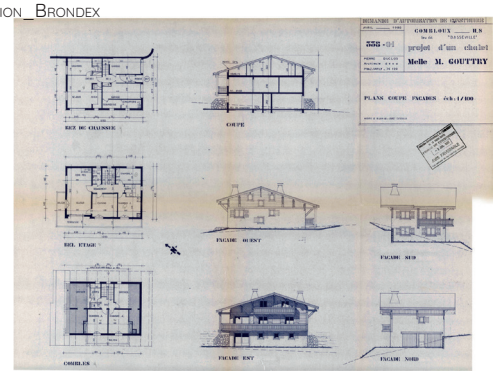

31_80
M GOUTTRY_P DUCLOS

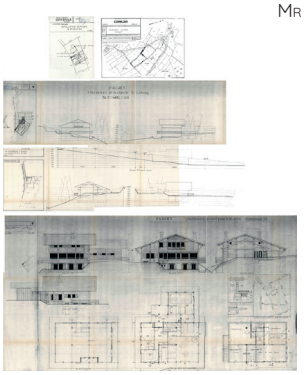

49_80
MR LELONG_VACHERET

6_81
MR CHATIRAN

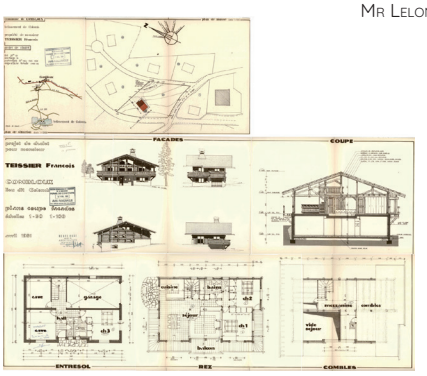

31_81
MR TESSIER

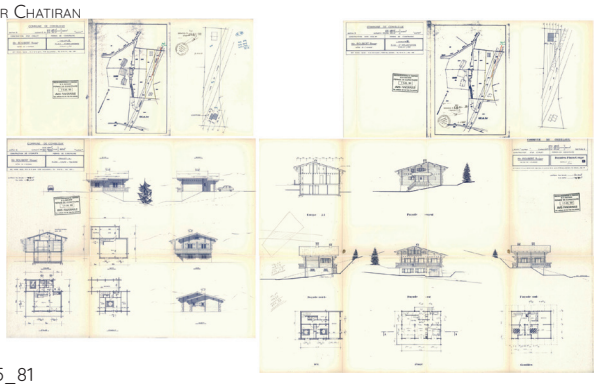

35_81
MR ROUBERT_M DAYVE

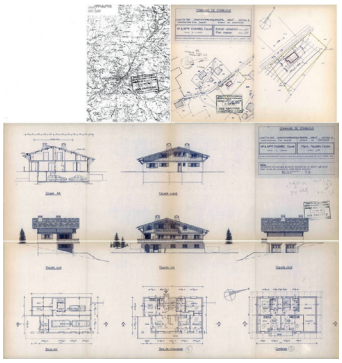

5_82
MR CHAMBEL_M DAYVE

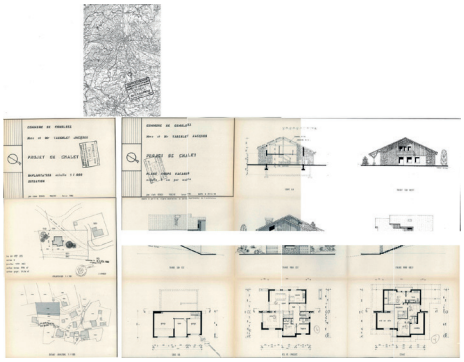

8_82
MR TABERLET_BERGER

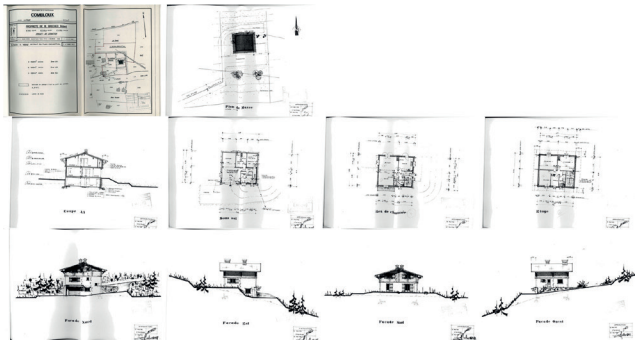

59_82
MR BRECHES_DUBOSSON

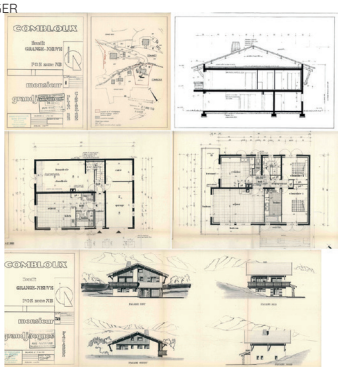

11_83
MR GRANDJACQUES_G OTTONE

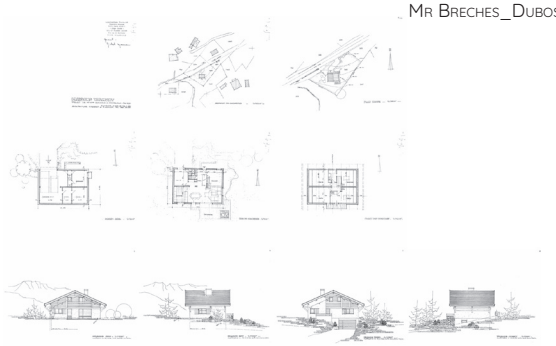

50_83
MR SCHIOLA_P PERRET

19_84
MR BERTHELOT_DUBOSSON

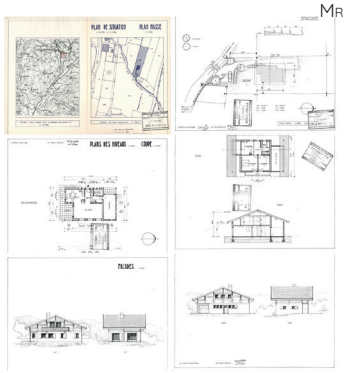

23_84
MR MUGNIER_BRUSSON

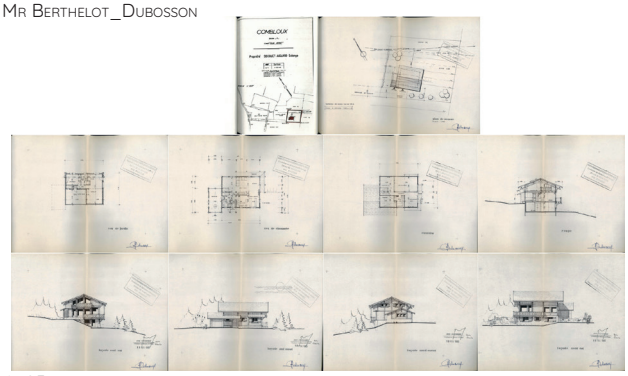

4_85
MR ALCOCER_DUBOSSON

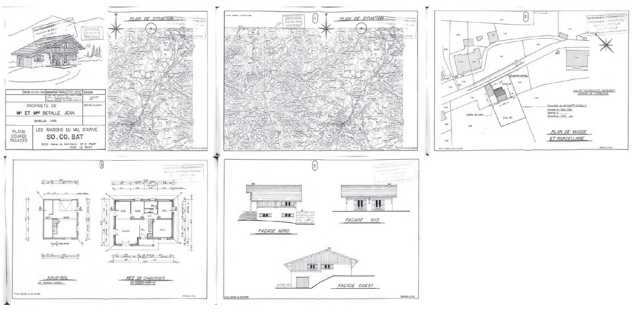

34_85
MR DETALLE_SO CO BAT

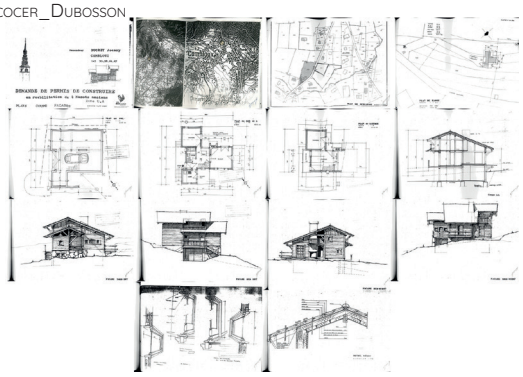

11_86
MR DUCREY_INCONNU

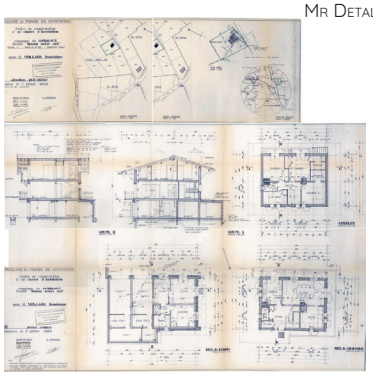

22_86
MR VEILLARD_O MAGNIN

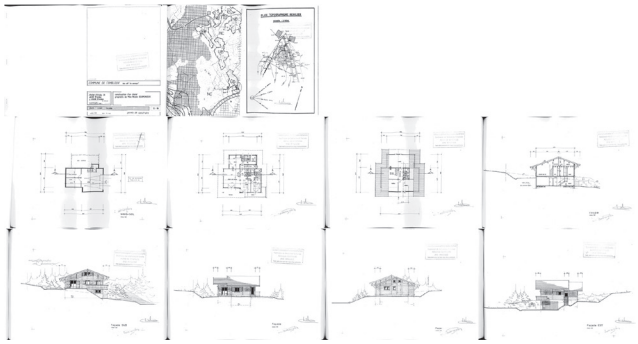

31_86
M Doumangeux_Brondex

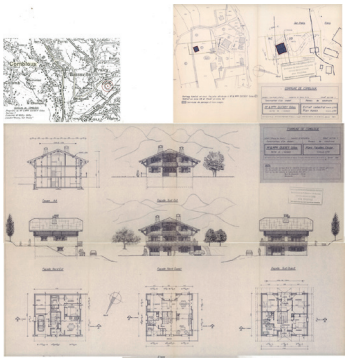

1_87
Mr Ducrey_M Dayve

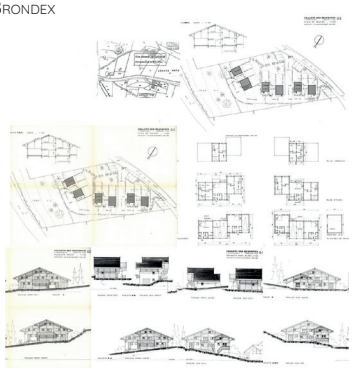

10_87
Sci chalets des beaumonts_D Elian

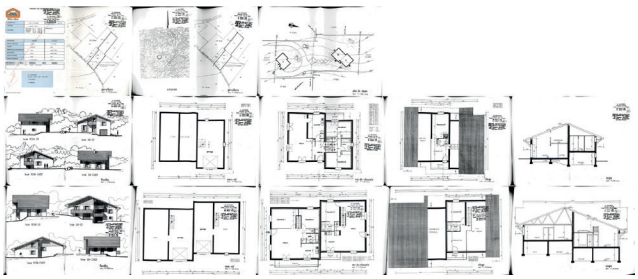

28_87
Mr Goldenberg_France Archi

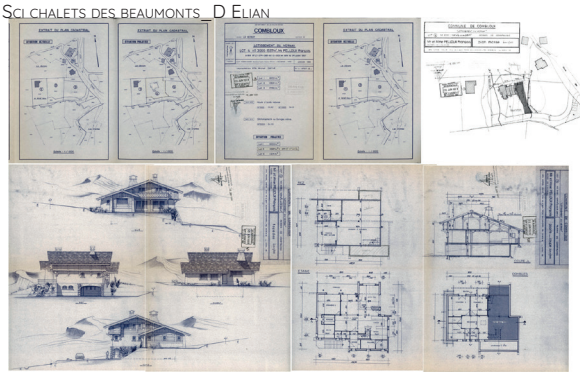

19_88
Mr Pelloux_M Dayve

48_88
Mr Spadone-Love_Ravello

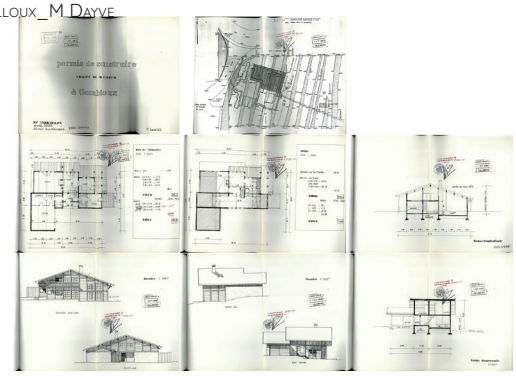

49_88
Mr David_Terraillon

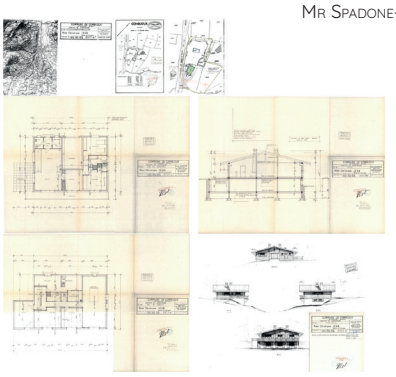

4_89
M Jean_Joly Pottuz

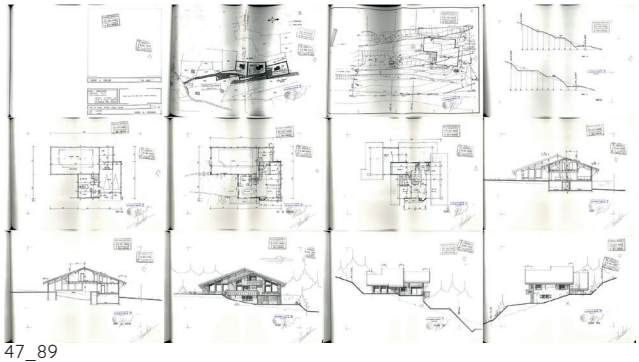

47_89
Mr Hennebert_GrandJacques

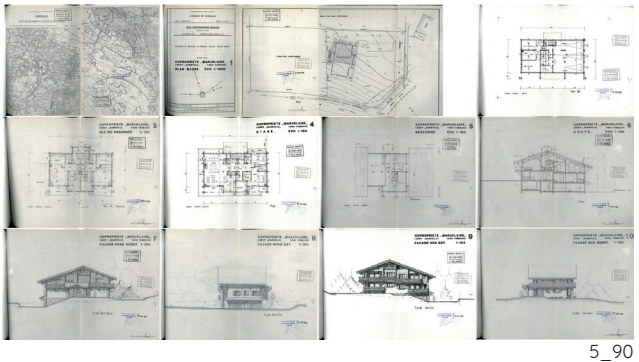

5_90
Copro Marjolaine_D Elian

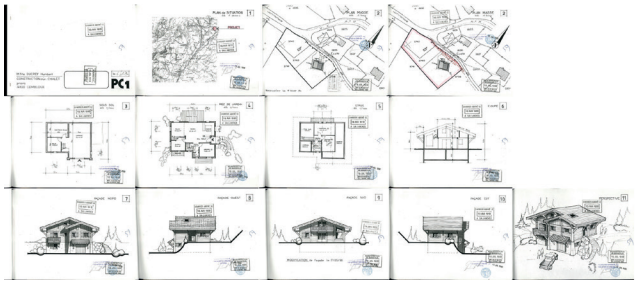

15_90
Mr Ducrey_Lui-même

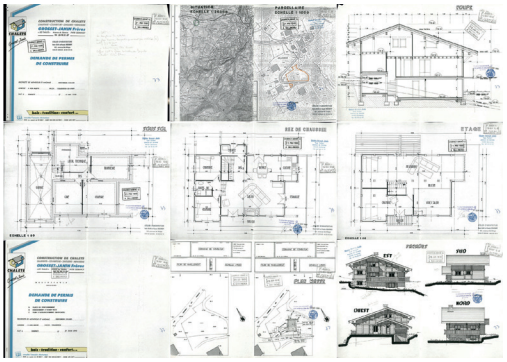

24_90
Mr Descombes_D Elian

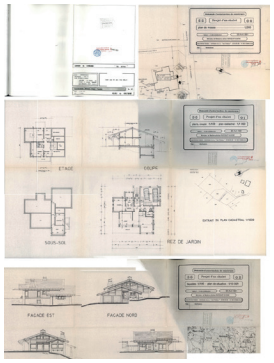

11_91
Mr Socquet-Clerc_J-M Guedon

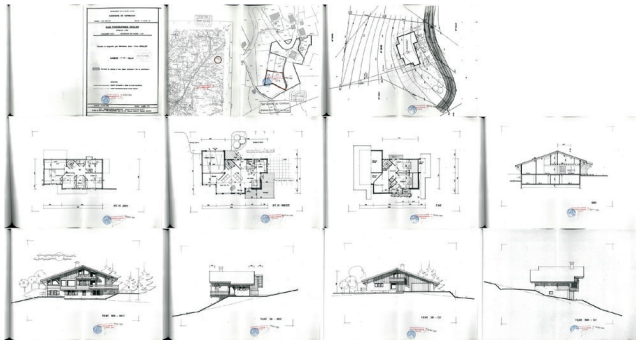

16_91
Mr Brillet_GrandJacques

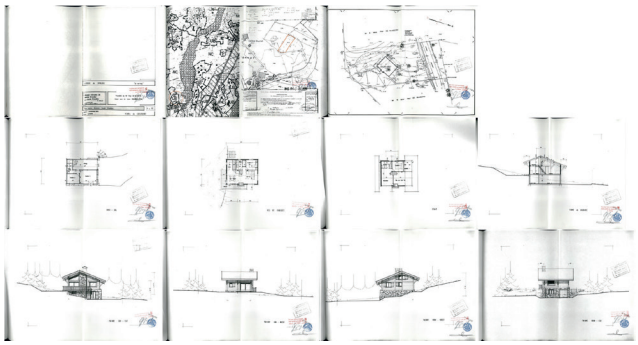

12_92
Mr zanellato_Brondex

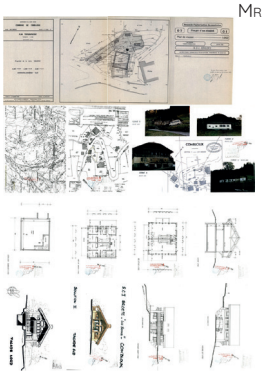

50_92
Sci Ercepe_J-M Guedon

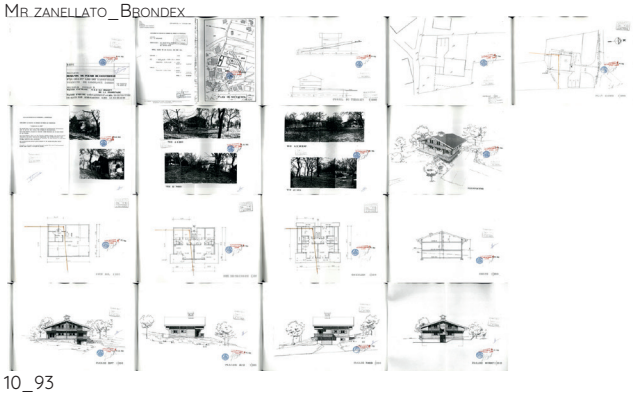

10_93
Sci chalet de la promenade_Aba

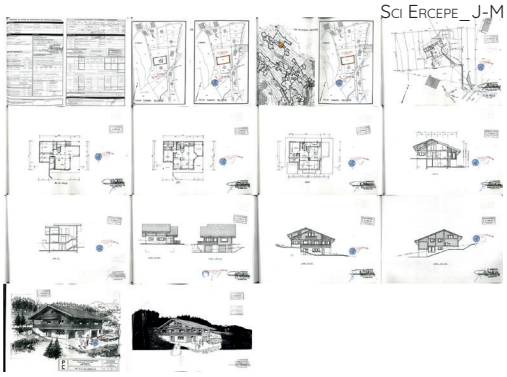

42_93
Mr Grenier_Dubosson

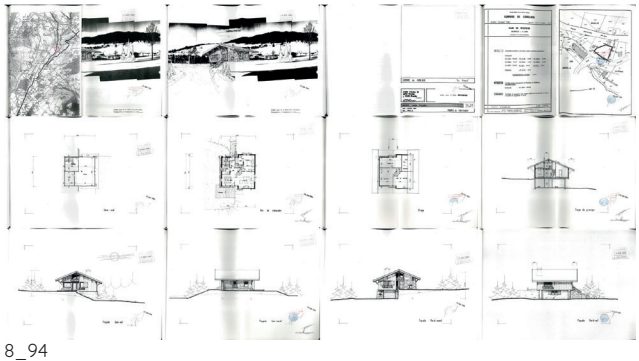

8_94
Mr Brondex_Brondex

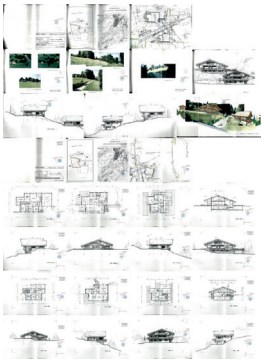

26_94
Mr Brinet_Grandjacques

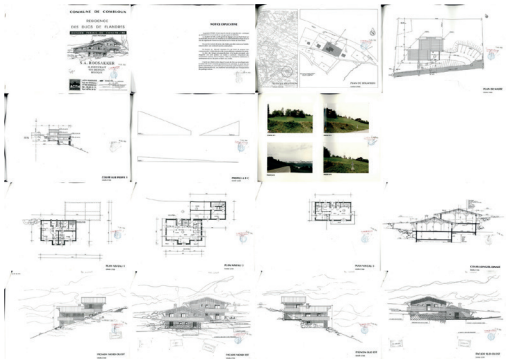

4_95
SA ROOSAKKER_ATCH

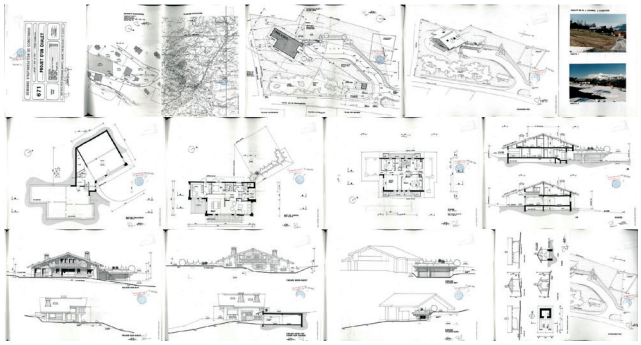

9_95
MR CHAMBEL_P DUCLOS

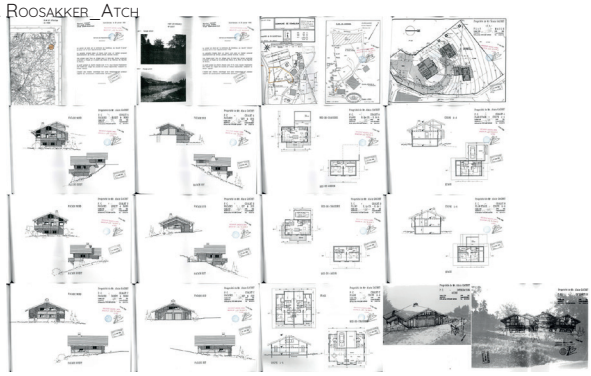

3_96
MR GACHET_F DESJOBERT,

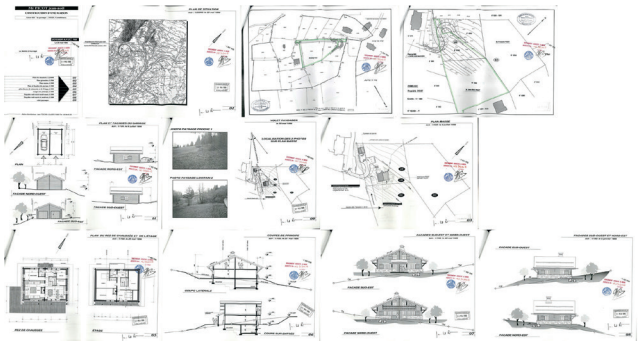

19_96
MR PICOT_J TOLOSA

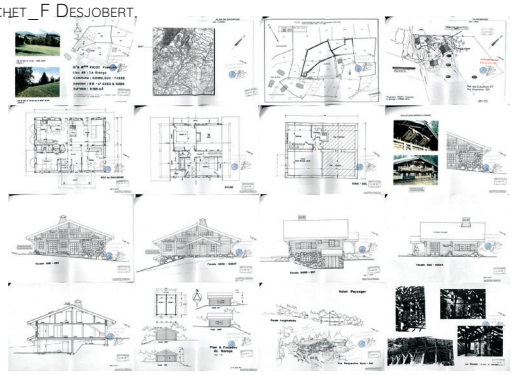

39_96
MR PICOT_A LETENNEU

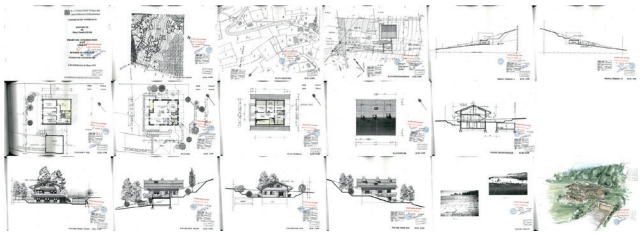

3_97
MR GRASS_ARC-AR

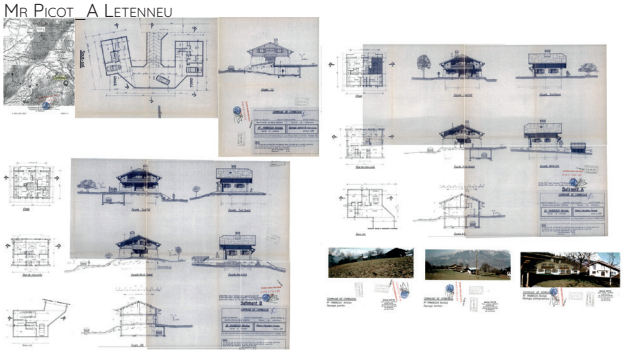

6_97
M MABBOUX_M DAYVE

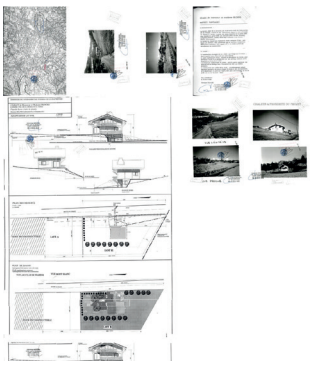

8_98
MR BLOCKS_C DELAYRE

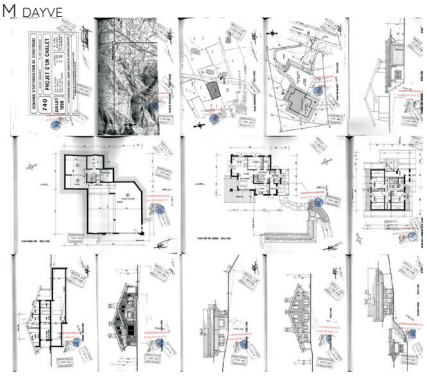

21_98
MR PAGET_CHATRON-MICHAUD

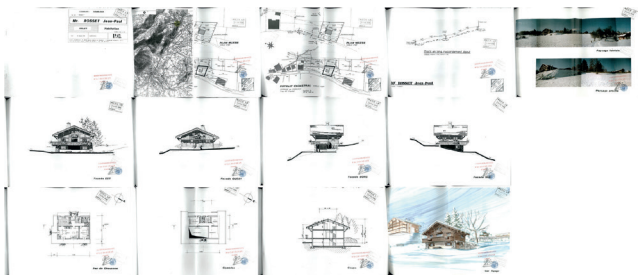

6_99
MR ROSSET_RAVELLO

15_99
M Bonnet_G Ottone

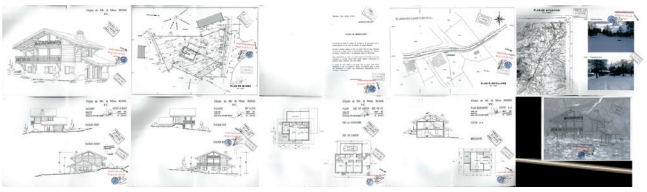

6_00
Mr Rossi_F Desjobert

30_00
Mr Dumas_Brondex

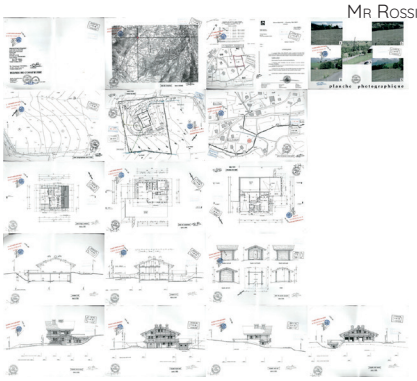

45_00
Mr Chambel_J Horodecki

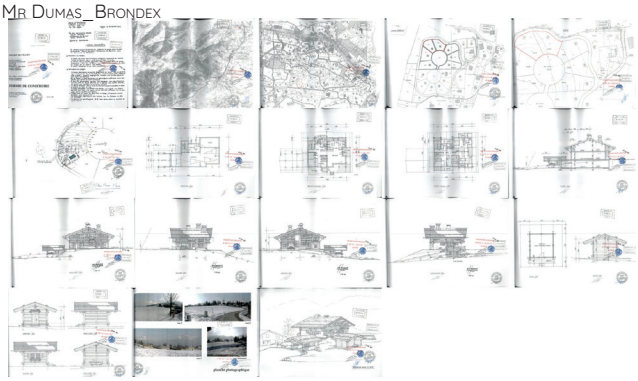

9_01
Mr Melchioretto_J Horodecki

21_01
Mr Marshall_GrandJacques

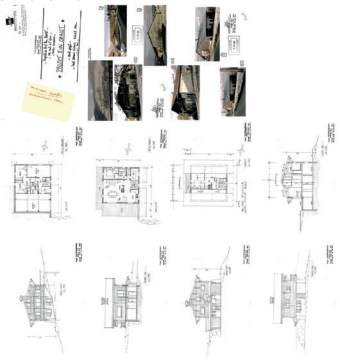

4_02
Mr Bouvet_Chatron-Michaud

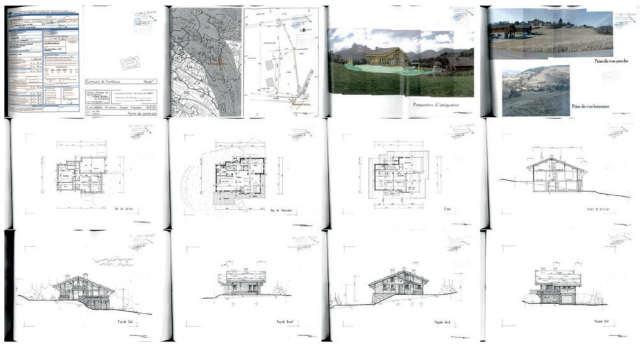

25_02
M Fresia_Brondex

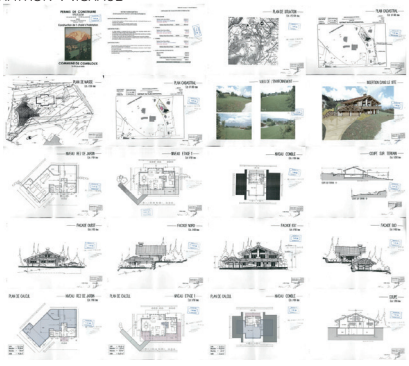

44_02
Mr Morrison_Dieu

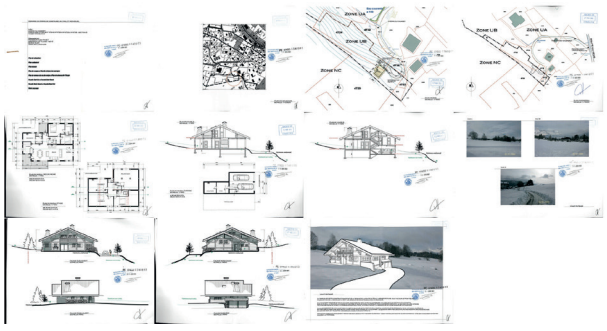

4_03
Mr Paget_Inconnu

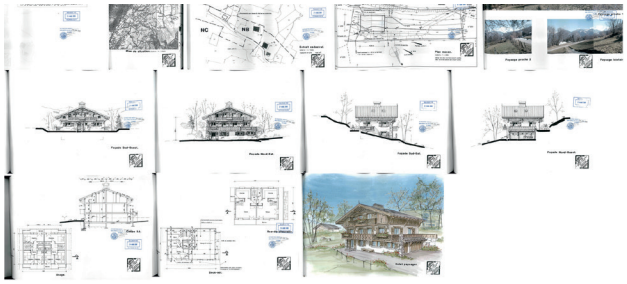

9_03
Mr Marin_Ravello

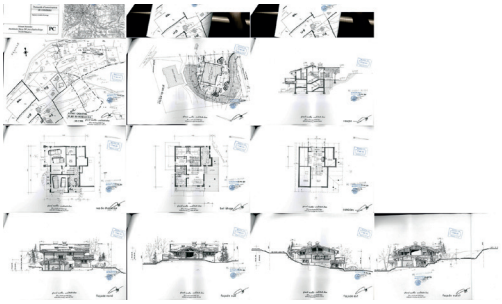

8_04
Mr Turcon_Ravello

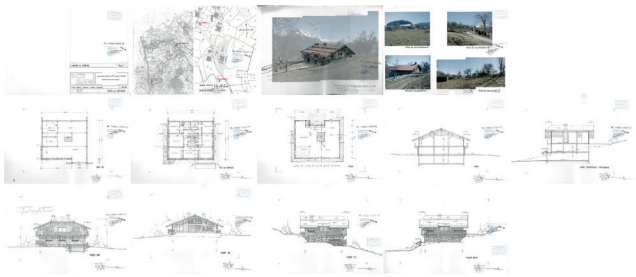

13_04
Mr Severe_GrandJacques

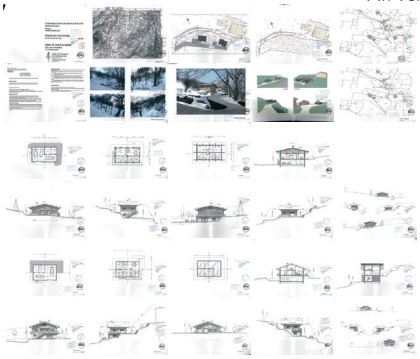

9_05
Mr Ouvrier Buffet_J Horodecki

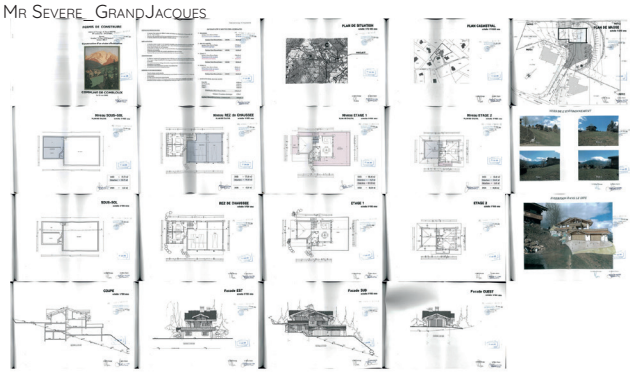

25_05
Mr Motte_Sautier

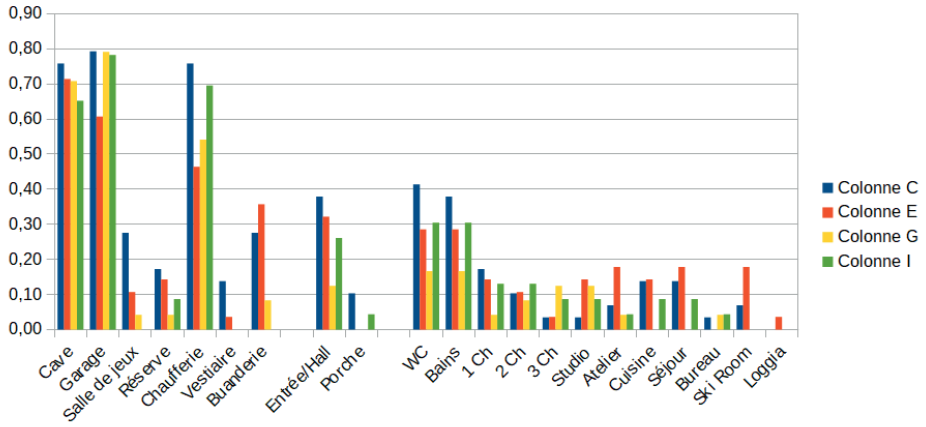

Annexe 49 : Graphique de la proportion des pièces au rez-de-chaussée du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.

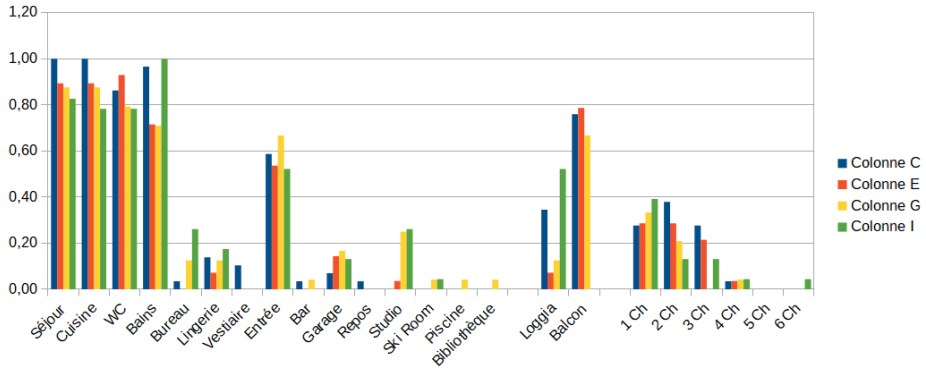

Annexe 50 : Graphique de la proportion des pièces au niveau 1 du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.

Annexe 51 : Graphique de la proportion des pièces au niveau 2 du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.

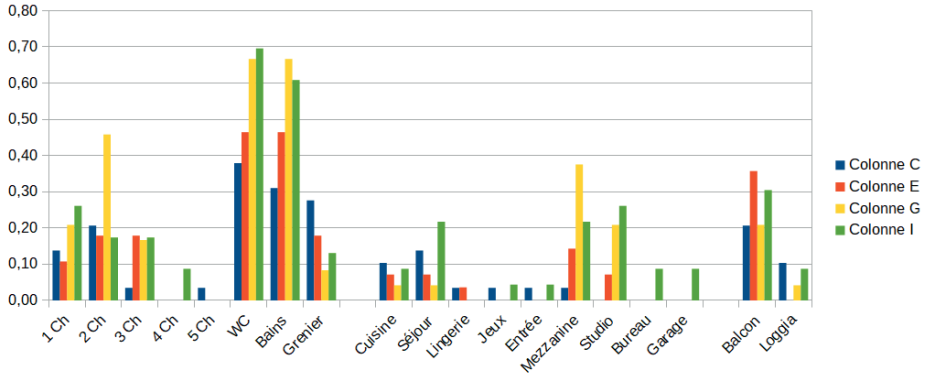

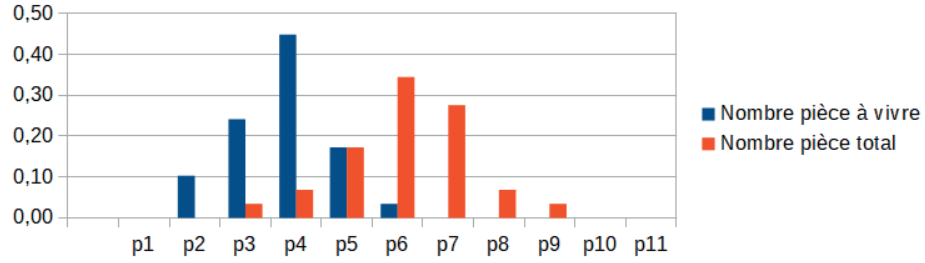

Annexe 52 : Graphique de la proportion des pièces et pièces à vivre au niveau 1 pour les chalets du quartier 1

Annexe 53 : Graphique de la proportion des pièces et pièces à vivre au niveau 1 pour les chalets du quartier 2

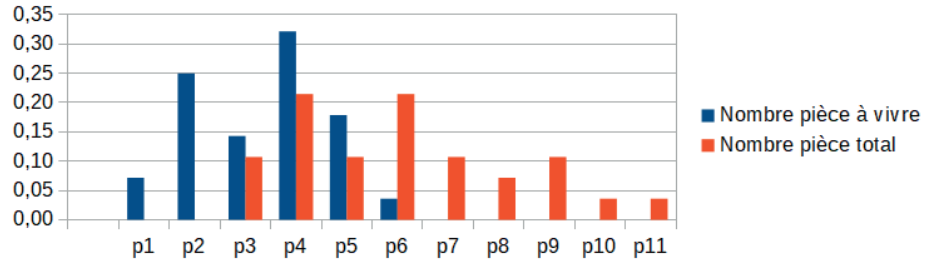

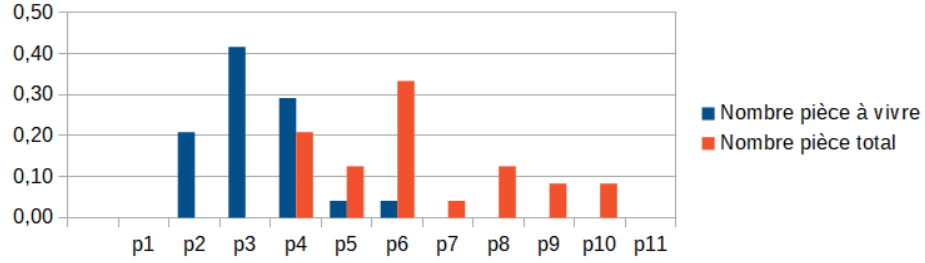

Annexe 54 : Graphique de la proportion des pièces et pièces à vivre au niveau 1 pour les chalets du quartier 3

Annexe 55 : Graphique de la proportion des pièces et pièces à vivre au niveau 1 pour les chalets du quartier 4

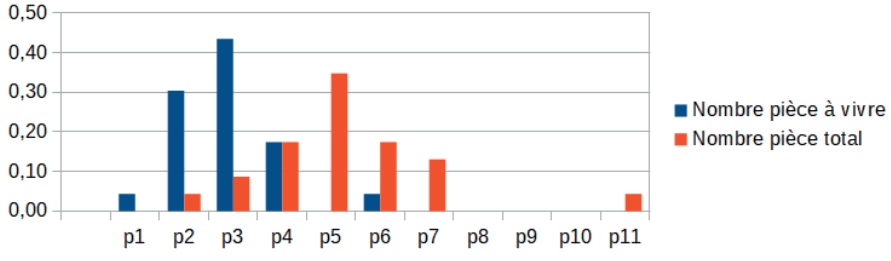

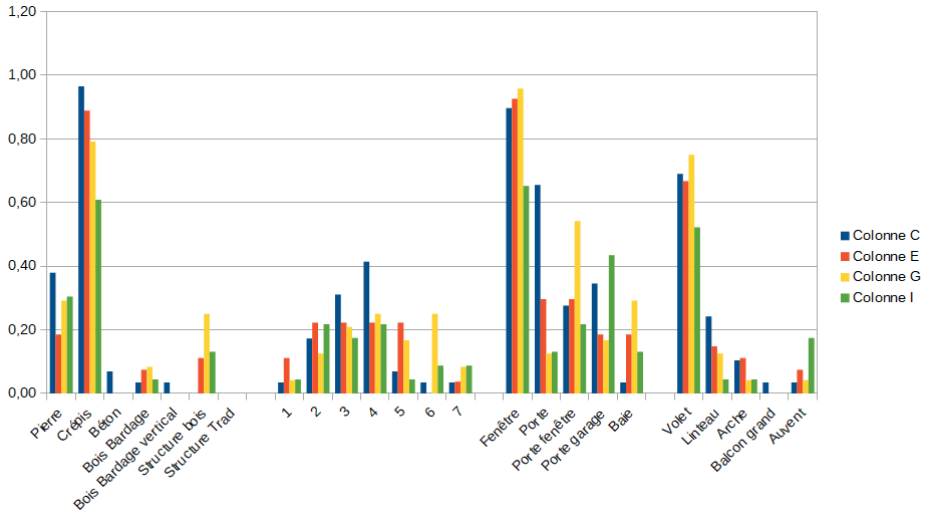

Annexe 56 : Graphique de la proportion des attributs en façade en partie basse du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.

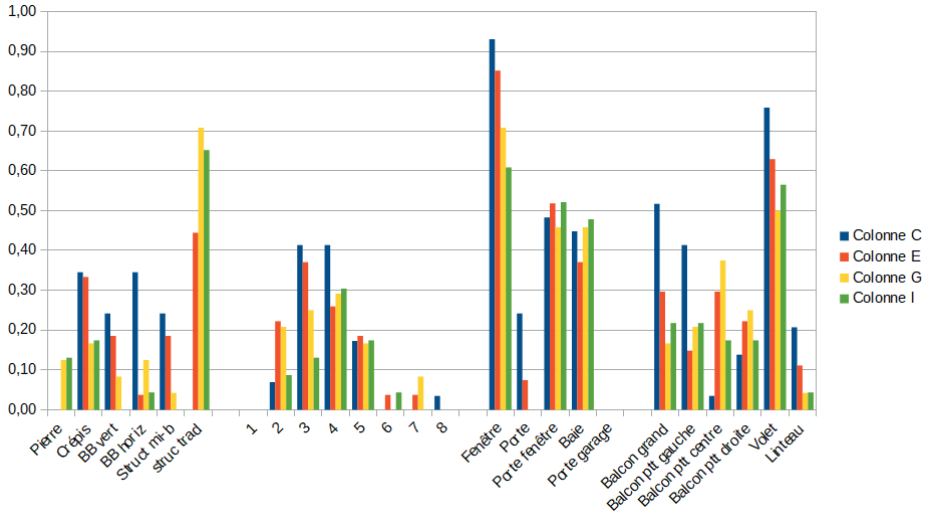

Annexe 57 : Graphique de la proportion des attributs en façade en partie médiane du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.

Annexe 58 : Graphique de la proportion des attributs en façade en partie haute du chalet pour les quartiers 1, 2, 3, 4.

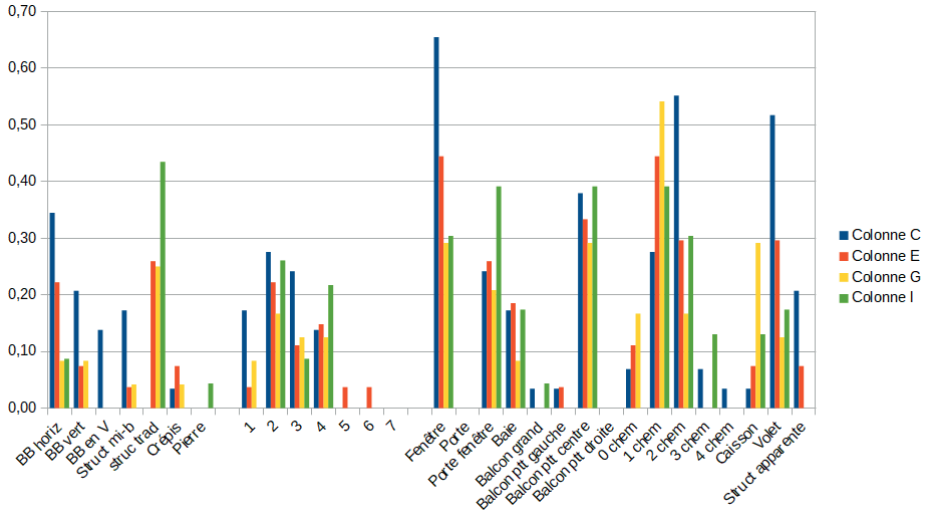

RÉSUMÉ / ABSTRACT

Le chalet est apparu récemment dans l'histoire de l'humanité. C'est une construction issue du monde agricole montagnard remise à jour par les architectes modernes durant la création du tourisme des sports d'hiver.

L'architecture traditionnelle qui a influencé la conception du chalet et les réalisations des grands maîtres du chalet comme Henry-Jacques Le Même sont des sujets très documentés de nos jours. Le sujet de ce mémoire porte donc sur l'étude d'un corpus de chalets de Combloux sur une période de 40 ans, qui suit l'ère de "l'invention du chalet".

Grâce au grand nombre de données archivistiques recueillies en Mairie de Combloux, l'étude repose sur des fondations robustes. Par la suite, le travail d'analyse de la transformation du chalet s'appuie sur des outils d'étude comme le "gabarit". Finalement, cette étude met en exergue l'influence du commanditaire et du concepteur dans l'évolution du chalet, et son impact sur le site et dans l'imaginaire collectif.

Ce travail est aussi un support permettant de questionner l'enjeu patrimonial du chalet dans des sites subissant une pression foncière immense.

The chalet is a recent apparition in human history. This type of building derives from the highlander agricultural sector and has inspired modern architects during the beginning of winter tourism.

Traditional architecture which has inspired the design of the chalet and the buildings of the chalet-masters such as Henry-Jacques Le Même, are well studied subjects nowadays. The theme of this memoir is the corpus of chalets in Combloux during a 40-year period, following the era of the invention of the chalet.

Thanks to a great amount of collected archives in the city-hall of Combloux, this study is built on a strong foundation. The analysis of the evolution of the chalet uses tools like the "template".

To conclude, this study shows the influence of the client and the designer in the evolution of the chalet and its impact on the site and the collective imagery. This study also grants the opportunity to question the heritage of the chalet in the sites which suffer from immense land pressure.